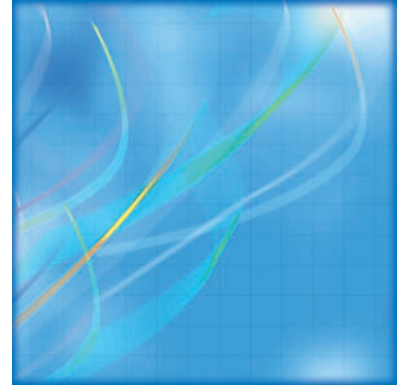


N° 92-567-X au catalogue

Rapport technique du Recensement de 2006 : Couverture



Année de recensement 2006



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 92-567-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Rapport technique du Recensement de 2006 : Couverture

Année de recensement 2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 2010

N° 92-567-X au catalogue

ISBN 978-1-100-92553-0

Périodicité : hors-série

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Rapport technique du Recensement de 2006

Couverture

Table des matières

	Page
Introduction.....	9
1. Estimation des erreurs de couverture de la population.....	11
1.1 Introduction.....	11
1.2 Sous-dénombrement net.....	11
1.3 Sous-dénombrement.....	18
1.4 Surdénombrement.....	26
2. Univers du recensement.....	27
2.1 Introduction.....	27
2.2 Univers de la population.....	27
2.3 Univers des logements.....	28
2.4 Lieu habituel de résidence.....	29
3. Erreur de couverture de la population.....	31
3.1 Sources.....	31
3.2 Contrôle.....	32
3.3 Définitions.....	33
3.4 Évaluation.....	35
4. Collecte des données du recensement.....	36
4.1 Généralités.....	36
4.2 Bases du recensement.....	37
4.3 Méthodes de collecte.....	37
5. Traitement des données du recensement.....	38
5.1 Introduction.....	38
5.2 Réception et enregistrement.....	38
5.3 Imagerie et saisie des données.....	39
5.4 Contrôles de la couverture.....	39
5.5 Contrôles de l'intégralité.....	40
5.6 Codage.....	40
5.7 Rajustements en cas de non-réponse et de logements classés à tort comme des logements inoccupés.....	40
5.8 Contrôle et imputation.....	41
5.9 Pondération.....	41
6. Étude sur la classification des logements.....	42
6.1 Introduction.....	42
6.2 Méthodologie.....	42
6.2.1 Stratification et prélèvement d'un échantillon.....	42
6.2.2 Interviews sur le terrain.....	43
6.2.3 Traitement, codage et contrôle.....	44
6.2.4 Imputation de ménages au complet.....	44
6.3 Estimations.....	45
6.3.1 Logements inoccupés.....	45
6.3.1.1 Logements occupés considérés à tort comme des logements inoccupés.....	45
6.3.1.2 Surdénombrement du parc de logements.....	50

Table des matières (suite)

	Page
6.3.2 Logements non répondants	52
6.3.2.1 Personnes ajoutées dans le cas des logements non répondants	52
6.3.2.2 Logements hors du parc de logements classés par erreur comme étant des logements non répondants	56
7. Contre-vérification des dossiers	58
7.1 Échantillonnage.....	58
7.2 Traitement et classification.....	63
7.2.1 Traitement.....	63
7.2.2 Classification.....	64
7.3 Collecte des données.....	67
7.3.1 Environnement.....	67
7.3.2 Opérations	68
7.3.3 Dépistage.....	70
7.3.4 Statistiques en matière de collecte	72
7.4 Estimation.....	76
8. Étude sur le surdénombrement du recensement.....	78
8.1 Introduction.....	78
8.2 Méthodologie.....	78
8.2.1 Étape 1 : Appariement exact avec les dossiers administratifs	78
8.2.1.1 Fichiers administratifs	78
8.2.1.2 Utilisation des noms	79
8.2.1.3 Appariement exact	79
8.2.2 Étape 2 : Appariement probabiliste avec la BDR	81
8.2.2.1 Appariement à l'aide du Système généralisé de couplage d'enregistrements	81
8.2.2.2 Vérification manuelle	82
8.3 Estimation du surdénombrement	85
8.4 Types de surdénombrement	88
9. Estimation	88
10. Évaluation des études de couverture.....	91
10.1 Contre-vérification des dossiers.....	91
10.1.1 Introduction	91
10.1.2 Comparaisons avec les chiffres du recensement.....	92
10.1.2.1 Personnes dénombrées	92
10.1.3 Comparaison avec les estimations de la population	93
10.1.3.1 Personnes décédées	93
10.1.3.2 Migration interprovinciale	94
10.1.4 Composantes de la croissance démographique	95
10.2 Étude sur le surdénombrement du recensement.....	96
10.2.1 Comparaison entre l'Étude par appariement automatisé (EAA) de 2001 et 2006	96
10.2.2 Comparaison entre l'EAA de 2006 et l'ESR de 2006	99
10.2.3 Fiabilité.....	100
10.3 Estimations démographiques.....	100
10.3.1 L'erreur en fin de période.....	100
10.3.2 L'erreur en deux termes.....	102
10.3.3 Les accroissements	104
10.3.4 Conclusion	105
11. Estimations historiques des erreurs de couverture de la population	105
11.1 Estimations.....	105
11.2 Modifications apportées à la conception des études de couverture de la population	114

Table des matières (suite)

	Page
12. Sujets spéciaux	116
12.1 Personnes non dénombrées	116
12.2 Peuples autochtones.....	119
12.2.1 Introduction	119
12.2.2 Réserves participantes	119
12.2.3 Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés.....	119
Annexe A. Questionnaires d'enquête de la Contre-vérification des dossiers	121
Annexe B. Acronymes	122
Bibliographie.....	123

Tableaux et graphiques

	Page
Tableau 1.2.1 Estimations du taux d'erreur de couverture de la population et de l'erreur-type pour le Canada, recensements de 2001 et 2006	12
Tableau 1.2.2 Estimations du taux de sous-dénombrement net de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006	13
Tableau 1.3 Estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006	19
Tableau 6.2.1 Taille de l'échantillon pour le Canada, provinces et territoires	43
Tableau 6.3.1.1.1 Logements occupés classés par erreur comme étant des logements inoccupés pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006	47
Tableau 6.3.1.1.2 Logements occupés classés par erreur comme étant des logements inoccupés pour diverses caractéristiques, Recensement de 2001	48
Tableau 6.3.1.1.3 Estimations du nombre de personnes vivant dans des logements occupés classés par erreur comme étant des logements inoccupés et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006	49
Tableau 6.3.1.1.4 Ménages et personnes imputés pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006	50
Tableau 6.3.1.2 Logements hors d'un parc de logements et classés par erreur comme étant des logements inoccupés pour diverses régions géographiques, Recensement de 2006	52
Tableau 6.3.2.1.1 Logements non répondants occupés pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006	54
Tableau 6.3.2.1.2 Personnes vivant dans des logements non répondants occupés pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006	55
Tableau 6.3.2.1.3 Logements non répondants occupés et les personnes qui y vivaient pour le Canada, provinces et territoires, Recensement de 2001	56
Tableau 6.3.2.2 Logements hors du parc de logements classés par erreur comme étant des logements non répondants pour diverses régions géographiques, Recensement de 2006	57
Tableau 7.1.1 Taille de l'échantillon, bases de sondage pour le Canada	58
Tableau 7.1.2 Répartition de l'échantillon, bases de sondage, strates pour le Canada	60
Tableau 7.1.3 Répartition de l'échantillon, strates pour les territoires	60
Tableau 7.1.4 Taille de l'échantillon pour le Canada, provinces et territoires	61
Tableau 7.2 Classification des personnes choisies, bases de sondage pour le Canada	66
Tableau 7.3.1 Régions géographiques relevant des bureaux régionaux	67
Tableau 7.3.2 Charge de travail des bureaux régionaux selon la date de l'envoi	70
Tableau 7.3.3 Nombre médian de tentatives de contacts, état d'achèvement, bases de sondage pour le Canada	71
Tableau 7.3.4.1 Nombre de cas terminés, taux d'achèvement et type d'échantillon pour le Canada, provinces et territoires	72
Tableau 7.3.4.2 Nombre de cas terminés, taux d'achèvement, type d'échantillon pour le Canada	73
Tableau 7.3.4.3 Nombre de cas terminés, taux d'achèvement, strate, type d'échantillon pour la base de sondage du Recensement de 2001 et les bases de sondage non appariées des territoires, Canada	74
Tableau 7.3.4.4 Nombre de cas nécessitant un dépistage pour le Canada, provinces et territoires	75
Tableau 7.4 Classification pondérée des personnes choisies, bases de sondage pour le Canada	77
Tableau 8.2.1.3 Surdénombrement intraprovincial, intraterritorial, interprovincial et interterritorial de l'étape 1 pour les provinces et territoires	81
Tableau 8.2.2.2.1 Surdénombrement de l'étape 2 pour le Canada, provinces et territoires	84
Tableau 8.2.2.2.2 Surdénombrement intraprovincial, intraterritorial, interprovincial et interterritorial de l'étape 2 pour les provinces et territoires	85
Tableau 8.3.1 Surdénombrement de l'ESR pour le Canada, provinces et territoires	86

Tableaux et graphiques (suite)

	Page
Tableau 8.3.2 Surdénombrement intraprovincial, intraterritorial, interprovincial et interterritorial de l'ESR pour les provinces et territoires	87
Tableau 8.3.3 Estimations du surdénombrement avant et après l'ajustement pour le Canada, provinces et territoires	88
Tableau 9.1 Composantes de l'estimation de l'erreur de couverture de la population pour le Canada	90
Tableau 10.1.2.1 Comparaison entre les estimations du nombre de personnes dénombrées de la CVD et les chiffres du recensement comparables pour le Canada, provinces et territoires.....	93
Tableau 10.1.3.1 Comparaison entre le nombre estimé de personnes décédées de la CVD et le chiffre des statistiques de l'état civil pour les provinces	94
Tableau 10.1.3.2 Comparaison entre les estimations du solde migratoire interprovincial de la CVD et le chiffre de l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour les provinces.....	95
Tableau 10.1.4 Comparaison entre les estimations de l'accroissement de la population de la CVD et les estimations des données administratives pour les provinces.....	96
Tableau 10.2.1 Estimations du surdénombrement de l'EAA pour le Canada, provinces et territoires, recensements de 1996, 2001 et 2006.....	98
Tableau 10.2.2 Estimations du surdénombrement de l'EAA et du domaine EAA de l'ESR pour le Canada, provinces et territoires	99
Tableau 10.2.3 Estimation du coefficient de variation de l'estimation du surdénombrement pour le Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 et de 2006	100
Tableau 10.3.1 Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 et 2006.....	101
Tableau 10.3.2 Erreur en fin de période en deux termes pour le Canada, provinces et territoires, 2006	103
Tableau 10.3.3 Différence entre les composantes de l'accroissement de 2001 à 2006 estimées par la CVD et par le PEP pour l'Alberta, la Colombie-Britannique et les provinces	104
Graphique 11.1 Estimations du taux d'erreur de couverture de la population pour le Canada, Recensement de 1971 au Recensement de 2006.....	106
Tableau 11.1 Estimations du taux de sous-dénombrement de la population et de l'erreur-type pour le Canada, provinces et territoires, Recensement de 1971 au Recensement de 2006	108
Tableau 11.2 Estimations du taux de sous-dénombrement de la population et de l'erreur-type, sexe et groupe d'âge, pour le Canada, Recensement de 1976 au Recensement de 2006	109
Graphique 11.2 Estimations du taux de sous-dénombrement de la population, sexe et groupe d'âge pour le Canada, Recensement de 1971 au Recensement de 2006	111
Tableau 11.3 Estimations du taux de surdénombrement de la population et de l'erreur-type, pour le Canada, provinces et territoires, Recensement de 1991 au Recensement de 2006	112
Tableau 11.4 Estimations du taux de surdénombrement de la population et de l'erreur-type, sexe et groupe d'âge, pour le Canada, Recensement de 1996 au Recensement de 2006	113
Tableau 12.1 Estimations du sous-dénombrement de la collecte de la population, du sous-dénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, recensements de 2001 et de 2006	118

Introduction

Le Recensement de 2006 a nécessité la participation de l'ensemble de la population canadienne, soit environ 32,5 millions de personnes réparties sur un territoire couvrant neuf millions de kilomètres carrés. Même si des normes de qualité rigoureuses régissent la collecte et le traitement des données, il est impossible d'éliminer toutes les erreurs. Afin d'aider les utilisateurs à évaluer l'utilité des données du recensement en fonction de leurs besoins, la série de rapports techniques du Recensement de 2006 fait état du cadre théorique et des définitions ayant servi à mener le recensement, ainsi que des méthodes de collecte et de traitement des données utilisées. La série de rapports décrit les principales sources d'erreur, y compris, dans la mesure du possible, la taille de ces erreurs et les circonstances inhabituelles pouvant limiter l'utilité ou l'interprétation des données du recensement. Les utilisateurs peuvent se servir de ces renseignements pour évaluer les risques associés à l'utilisation des données du recensement et pour tirer des conclusions ou prendre des décisions.

Le présent rapport technique porte sur les erreurs de couverture commises lors du Recensement de 2006. Il y a deux types d'erreurs de couverture. Le **sous-dénombrement de la population** désigne l'exclusion d'une personne qui aurait dû être dénombrée. Le **surdénombrement de la population** désigne l'inclusion d'une personne à plusieurs reprises ou l'inclusion d'une personne qui n'aurait pas dû être dénombrée. Dans le deuxième cas, l'erreur est jugée peu importante. Le sous-dénombrement est plus fréquent que le surdénombrement. L'incidence nette du sous-dénombrement et du surdénombrement sur la taille d'une population étudiée est le **sous-dénombrement net de la population**. Le sous-dénombrement net représente le nombre de personnes exclues qui auraient dû être dénombrées (sous-dénombrement), moins le nombre de dénombremments en trop de personnes incluses plusieurs fois (surdénombrement). Les erreurs de couverture figurent parmi les erreurs les plus importantes étant donné qu'elles touchent non seulement l'exactitude du dénombrement des différents univers du recensement, mais également l'exactitude de l'ensemble des données du recensement décrivant les caractéristiques de ces univers.

Les utilisateurs des données du recensement devraient savoir que les erreurs de couverture commises lors du Recensement de 2006 signifient que les produits du recensement peuvent donner lieu à un dénombrement incomplet ou à un dénombrement en double. Ainsi, le taux de sous-dénombrement est plus élevé dans le cas des jeunes adultes de sexe masculin. Les utilisateurs doivent consulter la [section 1](#) pour obtenir une estimation des erreurs de couverture commises lors du Recensement de 2006 pour divers groupes et niveaux démographiques et géographiques.

La [section 2](#) fait état du cadre théorique du Recensement de 2006 et des définitions de l'univers de la population, de l'univers des logements et du lieu habituel de résidence. C'est justement ce que le recensement essaie de mesurer. La [section 3](#) indique les erreurs de couverture, la cause de ces erreurs, les méthodes de recensement permettant de minimiser les erreurs de couverture, ainsi que le cadre théorique utilisé pour évaluer les erreurs de couverture, et constitue une introduction pour ce qui est des études de couverture du recensement. Les [sections 4 et 5](#) décrivent la méthodologie utilisée lors du Recensement de 2006, notamment les bases du recensement, la collecte des données, le contrôle, le codage, l'imputation et la pondération.

Les erreurs de couverture commises lors du recensement sont mesurées grâce à trois études. L'Enquête sur la classification des logements (ECL) de 2006 portait sur les erreurs de couverture attribuables aux erreurs de classification des logements. Les données du recensement ont été rajustées en fonction de ce type d'erreur de couverture. La Contre-vérification des dossiers (CVD) de 2006 a permis d'évaluer le sous-dénombrement de la population. L'Étude sur le surdénombrement du Recensement (ESR) de 2006 a permis d'évaluer le surdénombrement de la population. Les données du recensement ne sont pas rajustées en fonction des erreurs de couverture décelées grâce à la CVD et à l'ESR. Statistique Canada utilise plutôt une estimation du sous-dénombrement net pour établir des estimations démographiques.

Les études de couverture du Recensement de 2006 sont différentes des études de couverture du Recensement de 2001 :

1. C'était la première fois, lors du Recensement de 2006, que les noms des personnes dénombrées sur toutes les formules du recensement étaient disponibles en format électronique. Cette modification a permis d'accroître considérablement l'efficacité des études de couverture étant donné que le processus d'appariement pouvait inclure le nom et ne se limitait pas aux caractéristiques démographiques.
2. On a conçu une nouvelle étude de couverture (l'ESR) permettant d'utiliser le nom d'une personne pour déceler les cas de surdénombrement. L'ESR a permis d'évaluer de façon précise le taux de surdénombrement attribuable à l'inclusion répétée de certaines personnes.
3. Le surdénombrement de la population n'est plus évalué par la CVD. La collecte sur le terrain est donc réduite étant donné que seuls les cas de personnes difficiles à trouver dans la base de données du recensement sont envoyés au personnel sur le terrain.
4. La terminologie a changé. Ainsi, il est maintenant question de « sous-dénombrement » ou de « sous-dénombrement de la population lors du Recensement de 2006 » plutôt que de « sous-dénombrement brut ».
5. L'Étude par appariement automatisé (EAA) a été effectuée lors du Recensement de 2001 et elle existe sous forme d'étude de couverture depuis le Recensement de 1991. L'EAA a été effectuée lors du Recensement de 2006, mais les résultats de cette étude ont été utilisés principalement pour évaluer l'ESR.

La [section 6](#) décrit la méthodologie utilisée et les résultats obtenus dans le cadre de l'Enquête sur la classification des logements (ECL) de 2006. Cette enquête a été réalisée après le suivi des cas de non-réponse et fournit les renseignements utilisés lors du recensement pour tenir compte des personnes vivant dans les logements non répondants et des logements occupés classés à tort comme des logements inoccupés. Pour ce faire, on impute des personnes dans la base de données du recensement au moyen de la procédure d'imputation de ménages au complet (IMC). Le nombre de personnes ajoutées grâce à cette procédure est une donnée essentielle pour établir une estimation du taux d'erreurs de couverture.

L'estimation du taux d'erreurs de couverture est établie uniquement pour l'univers de la population. La [section 7](#) décrit la méthodologie utilisée et les résultats obtenus dans le cadre de la CVD de 2006. La [section 8](#) décrit la méthodologie utilisée et les résultats obtenus dans le cadre de l'ESR de 2006. La [section 9](#) indique de quelle façon les résultats de la CVD et de l'ESR ont été combinés aux données du recensement pour établir une estimation des erreurs de couverture de la population et des erreurs-types connexes. Compte tenu de l'utilisation exhaustive d'estimations du sous-dénombrement net, il est important de procéder à des évaluations essentielles et détaillées. La [section 10](#) fait état des résultats des évaluations effectuées dans le cadre de la CVD et de l'ESR, ainsi que d'une évaluation des erreurs en fin de période. L'erreur en fin de période est la différence entre les estimations démographiques et les données du recensement, corrigées en fonction du sous-dénombrement net.

Statistique Canada mène des études de couverture du recensement depuis la première Contre-vérification des dossiers, qui remonte au Recensement de 1961¹. La [section 11](#) fournit une perspective chronologique des recensements de 1971 à 2006.

La [section 12](#) aborde d'autres questions, notamment le nombre de personnes omises, ainsi que les erreurs de couverture de la population dans le cas de l'identité autochtone.

L'[annexe A](#) renferme les questionnaires d'enquête de la CVD de 2006, alors que l'[annexe B](#) renferme une liste de tous les acronymes utilisés dans le présent rapport.

1. La première CVD a été réalisée en 1961, mais il n'y avait pas de base pour les personnes omises lors du recensement précédent. La CVD de 1966 a donné lieu à l'utilisation des résultats de la CVD de 1961 en vue de l'établissement de la base des personnes omises lors du Recensement de 1961.

Le présent rapport a été préparé par Mark Armstrong, Karen Bruce, Colleen Clark, Peter Dick, Heather Farr, Josée Morel, Karen Switzer, Alain Théberge et Christian Thibault, de la Division des méthodes d'enquêtes sociales et Denis Morissette, de la Division de la démographie. Normand Laniel et David Dolson, de la Division des méthodes d'enquêtes sociales, ont fait des commentaires utiles en ce qui a trait aux versions préliminaires, ce qui a permis d'améliorer la teneur et la lisibilité du rapport final. Nous tenons à manifester notre appréciation en ce qui a trait à l'appui des membres de la Division des opérations du recensement, de la Division de la démographie et de la Division des méthodes d'enquêtes sociales.

Le [Dictionnaire du Recensement de 2006](#) renferme plus de renseignements à propos des concepts, des variables et de la géographie du recensement. Les [documents de référence pour le Recensement de 2006](#) renferment des renseignements supplémentaires à propos du processus de recensement.

1. Estimation des erreurs de couverture de la population

1.1 Introduction

Le recensement définit la population devant être dénombrée, ainsi que les règles applicables aux fins du dénombrement. Voir la [section 4](#). Les erreurs de couverture surviennent lorsque des erreurs sont commises relativement à ces règles et définitions. Les principales erreurs de couverture sont attribuables à l'omission d'inclure un logement et, par ricochet, les résidents de ce logement, à l'omission (attribuable à un répondant) d'inclure toutes les personnes devant être incluses ou à l'inclusion de personnes qui ne devraient pas être incluses. La présente section fournit des estimations du sous-dénombrement net, du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population survenus lors du Recensement de 2006. Le sous-dénombrement et le surdénombrement peuvent introduire un biais aux chiffres officiels et aux estimations étant donné que les caractéristiques des personnes non incluses peuvent différer des caractéristiques des personnes incluses et que les caractéristiques des doublons peuvent différer des caractéristiques des personnes incluses une seule fois. Le sous-dénombrement net indique dans quelle mesure le nombre de personnes incluses dans les données du recensement est supérieur ou inférieur au dénombrement complet.

1.2 Sous-dénombrement net

Le taux de sous-dénombrement net de la population lors du Recensement de 2006 est évalué à 2,67 %². Autrement dit, 2,67 % des personnes qui auraient dû être dénombrées ont été omises. Le taux de sous-dénombrement de la population est évalué à 4,26 % (1 384 372 personnes), alors que le taux de surdénombrement de la population est évalué à 1,59 % (515 715 personnes). Un taux de sous-dénombrement de 4,26 % signifie que les personnes omises représentent 4,26 % de la population visée par le recensement. Un taux de surdénombrement de 1,59 % signifie que les doublons représentent 1,59 % de la population visée par le recensement.

Les erreurs de couverture ont augmenté comparativement au Recensement de 2001. Le taux de sous-dénombrement et le taux de surdénombrement ont augmenté. Or, étant donné que l'augmentation du taux de surdénombrement est supérieure à l'augmentation du taux de sous-dénombrement, le taux de sous-dénombrement net estimé a diminué.

2. Ce taux ne correspond pas au taux de 2,8 % publié le 29 septembre 2008 étant donné que les réserves et établissements indiens incomplètement dénombrés sont exclus. Toutes les estimations d'erreurs de couverture incluses dans le présent document font abstraction des erreurs de couverture visant ce groupe.

Tableau 1.2.1 Estimations du taux d'erreur de couverture de la population et de l'erreur-type pour le Canada, recensements de 2001 et 2006

Erreur de couverture	Recensement de 2001		Recensement de 2006	
	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type
	%			
Sous-dénombrement	3,95	0,13	4,26	0,17
Surdénombrement	0,96	0,05	1,59	0,01
Sous-dénombrement net	2,99	0,14	2,67	0,17

Sources : Statistique Canada, Études sur la couverture du Recensement de 2001 et du Recensement de 2006.

La présente section fait état des estimations du sous-dénombrement net pour diverses variables géographiques et démographiques, soit :

- [Province ou territoire de résidence au moment du recensement](#)
- [Âge et Sexe](#)
- [État matrimonial légal et Sexe](#)
- [État matrimonial et Sexe](#)
- [Langue maternelle](#)
- [Région métropolitaine de recensement \(RMR\) du lieu de résidence habituel le Jour du recensement](#)

Le [tableau 1.2.2](#) fournit une estimation du sous-dénombrement net en fonction de l'estimation du nombre net de personnes omises, des erreurs-types associées à l'estimation, ainsi que l'estimation du taux de sous-dénombrement net correspondant et des erreurs-types pour chacune de ces variables. Les estimations négatives du sous-dénombrement net indiquent que le taux de surdénombrement était supérieur au taux de sous-dénombrement. La [section 9](#) explique de quelle façon une telle situation peut se produire.

Tableau 1.2.2 Estimations du taux de sous-dénombrement net de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006

Caractéristiques	Sous-dénombrement net de la population		Taux de sous-dénombrement net de la population	
	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
Canada	868 657	53 926	2,67	0,17
Provinces et territoires				
Terre-Neuve-et-Labrador	5 046	2 710	0,99	0,54
Île-du-Prince-Édouard	1 903	701	1,38	0,52
Nouvelle-Écosse	24 558	4 885	2,62	0,53
Nouveau-Brunswick	16 059	3 105	2,15	0,43
Québec	60 751	24 077	0,80	0,32
Ontario	465 824	41 363	3,69	0,34
Manitoba	34 330	6 469	2,90	0,56
Saskatchewan	22 594	4 805	2,28	0,50
Alberta	111 353	16 091	3,27	0,49
Colombie-Britannique	121 551	16 591	2,87	0,40
Territoire du Yukon	1 805	194	5,61	0,64
Territoires du Nord-Ouest	1 620	236	3,76	0,57
Nunavut	1 264	176	4,11	0,59
Sexe et groupe d'âge				
Les deux sexes	868 657	53 926	2,67	0,17
0 à 4 ans	47 213	10 962	2,72	0,65
5 à 14 ans	33 881	17 649	0,86	0,45
15 à 17 ans	-9 961	7 949	-0,76	0,61
18 à 19 ans	54 842	12 879	6,22	1,55
20 à 24 ans	171 783	15 355	7,63	0,73
25 à 34 ans	348 205	22 541	8,00	0,56
35 à 44 ans	217 060	23 796	4,31	0,49
45 à 54 ans	75 931	21 137	1,50	0,42
55 à 64 ans	-10 667	19 326	-0,29	0,53
65 ans et plus	-59 632	17 100	-1,39	0,39
Hommes	626 591	40 416	3,89	0,26
0 à 4 ans	25 723	8 123	2,89	0,94
5 à 14 ans	15 851	12 577	0,79	0,63
15 à 17 ans	-3 303	5 912	-0,49	0,88
18 à 19 ans	35 577	10 227	7,78	2,41
20 à 24 ans	109 533	11 693	9,46	1,11
25 à 34 ans	215 942	16 971	9,91	0,86
35 à 44 ans	169 133	18 604	6,66	0,78
45 à 54 ans	75 289	16 811	2,98	0,69
55 à 64 ans	15 128	13 756	0,83	0,76
65 ans et plus	-32 284	10 498	-1,74	0,56

Tableau 1.2.2 Estimations du taux de sous-dénombrement net de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement net de la population		Taux de sous-dénombrement net de la population	
	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
Femmes	242 066	36 360	1,48	0,23
0 à 4 ans	21 490	7 578	2,54	0,92
5 à 14 ans	18 030	12 398	0,94	0,65
15 à 17 ans	-6 658	5 314	-1,05	0,83
18 à 19 ans	19 265	7 830	4,54	1,93
20 à 24 ans	62 251	10 001	5,69	0,97
25 à 34 ans	132 263	14 947	6,08	0,73
35 à 44 ans	47 927	14 930	1,92	0,61
45 à 54 ans	642	12 826	0,03	0,51
55 à 64 ans	-25 794	13 580	-1,40	0,73
65 ans et plus	-27 349	13 508	-1,13	0,55
État matrimonial et sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus				
Les deux sexes	787 563	50 136	2,94	0,19
Jamais marié(e)	515 925	30 850	6,70	0,43
Marié(e) ou en union libre	153 998	32 329	1,00	0,21
Séparé(e)	69 669	14 710	9,75	2,26
Divorcé(e)	67 055	16 630	4,39	1,14
Veuf(ve)	-19 449	11 268	-1,28	0,73
Inconnu	364	229
Hommes	585 016	37 750	4,43	0,30
Jamais marié	374 462	24 264	8,82	0,62
Marié ou en union libre	105 454	23 903	1,37	0,31
Séparé	55 716	12 956	16,84	4,58
Divorcé	50 104	10 986	7,86	1,86
Veuf	-1 055	5 193	-0,38	1,85
Inconnu	335	228
Femmes	202 547	33 531	1,49	0,25
Jamais mariée	141 464	19 245	4,09	0,58
Mariée ou en union libre	48 544	21 934	0,63	0,29
Séparée	13 953	6 967	3,63	1,88
Divorcée	16 951	12 492	1,91	1,43
Veuve	-18 394	10 001	-1,48	0,80
Inconnu	29	21
État matrimonial légal et sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus				
Les deux sexes	787 563	50 136	2,94	0,19
Jamais marié(e)	595 420	33 517	6,15	0,37
Marié(e)	59 420	28 143	0,47	0,23

Tableau 1.2.2 Estimations du taux de sous-dénombrement net de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement net de la population		Taux de sous-dénombrement net de la population	
	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
Séparé(e)	79 435	15 523	9,29	1,98
Divorcé(e)	72 700	17 981	3,37	0,86
Veuf(ve)	-20 187	11 416	-1,27	0,71
Inconnu	775	471	100,00	121,47
Hommes	585 016	37 750	4,43	0,30
Jamais marié	426 685	26 303	8,13	0,54
Marié	35 817	20 319	0,57	0,33
Séparé	64 579	13 727	15,82	3,89
Divorcé	57 493	12 171	5,97	1,34
Veuf	108	5 484	0,03	1,76
Inconnu	335	228
Femmes	202 547	33 531	1,49	0,25
Jamais mariée	168 735	21 021	3,81	0,49
Mariée	23 604	19 601	0,38	0,31
Séparée	14 855	7 251	3,33	1,68
Divorcée	15 207	13 245	1,27	1,12
Veuve	-20 295	10 014	-1,58	0,77
Inconnu	440	412
Union libre et sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus				
Les deux sexes	787 563	50 136	2,94	0,19
Vivant en union libre	113 148	16 757	3,98	0,61
Ne vivant pas en union libre	674 415	47 641	2,81	0,20
Hommes	585 016	37 750	4,43	0,30
Vivant en union libre	78 539	13 016	5,42	0,95
Ne vivant pas en union libre	506 477	35 714	4,31	0,32
Femmes	202 547	33 531	1,49	0,25
Vivant en union libre	34 608	10 574	2,48	0,78
Ne vivant pas en union libre	167 938	31 989	1,37	0,27
Langue maternelle				
Les deux sexes	868 657	53 926	2,67	0,17
Anglais	439 185	41 156	2,31	0,22
Français	36 020	21 665	0,52	0,32
Autre	385 432	27 086	6,89	0,52
Français et anglais	6 913	7 896	2,81	3,30
Anglais et autre	-3 865	6 160	-0,66	1,04
Français et autre	-656	2 027	-0,81	2,49
Français, anglais et autre	-193	1 699	-0,30	2,67
Indéterminé	5 821	1 761

Tableau 1.2.2 Estimations du taux de sous-dénombrement net de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement net de la population		Taux de sous-dénombrement net de la population	
	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
Région métropolitaine de recensement (RMR)				
St. John's	-799	1 399	-0,44	0,77
Halifax	10 905	3 355	2,84	0,90
Moncton	4 403	1 565	3,37	1,24
Saint John	2 941	1 236	2,35	1,01
Saguenay	-2 636	2 785	-1,77	1,84
Québec	-8 195	6 378	-1,16	0,89
Sherbrooke	4 354	3 751	2,28	2,01
Trois-Rivières	2 181	3 656	1,52	2,58
Montréal	47 647	16 754	1,29	0,46
Ottawa–Gatineau	31 748	11 747	2,73	1,04
Kingston	10 355	8 371	6,36	5,47
Peterborough	2 352	3 875	1,98	3,32
Oshawa	9 763	5 721	2,87	1,73
Toronto	265 681	28 852	4,94	0,56
Hamilton	8 894	7 655	1,27	1,10
St. Catherines–Niagara	6 996	7 004	1,76	1,79
Kitchener	29 651	9 175	6,17	2,03
Brantford	1 731	3 356	1,37	2,69
Guelph	3 638	3 472	2,78	2,73
London	13 664	7 262	2,90	1,59
Windsor	7 140	5 808	2,16	1,80
Barrie	8 030	4 997	4,34	2,82
Greater Sudbury / Grand Sudbury	12 195	7 911	7,15	4,97
Thunder Bay	-745	2 829	-0,61	2,30
Winnipeg	12 975	4 656	1,83	0,67
Regina	2 203	2 231	1,12	1,14
Saskatoon	4 595	2 199	1,93	0,94
Calgary	29 682	7 953	2,68	0,74
Edmonton	23 425	9 276	2,21	0,90
Kelowna	9 031	3 968	5,27	2,44
Abbotsford	3 528	3 161	2,17	1,99
Vancouver	81 275	12 514	3,70	0,59
Victoria	-2 787	4 038	-0,85	1,22
Toutes les RMR	635 822	46 428	2,87	0,22
À l'extérieur d'une RMR	23 236	28 889	2,25	0,29

... n'ayant pas lieu de figurer

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2006, Contre-vérification des dossiers de 2006 et Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2006.

L'erreur-type donne une idée de l'exactitude des estimations découlant de l'échantillonnage. Les estimations sont jugées exactes en deçà de plus ou moins deux erreurs-types, 19 fois sur 20.

Autrement dit, il y a environ 19 chances sur 20 (95 %) que le taux de sous-dénombrement net réel de la population lors du Recensement de 2006 se situe entre 2,34 % et 3,00 % (2,67 % + ou - deux erreurs-types) ou environ deux chances sur trois (68 %) que le taux réel se situe entre 2,50 % et 2,84 % (2,67 % + ou - une erreur-type).

Étant donné que le sous-dénombrement net tient compte du sous-dénombrement et du surdénombrement, le lecteur devrait également consulter les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement qu'on trouve au [tableau 1.3](#). Un taux de sous-dénombrement net peu élevé peut, notamment, indiquer un taux de sous-dénombrement peu élevé ou un taux élevé avec un taux de surdénombrement élevé.

C'est en Ontario et dans les provinces de l'ouest que le taux de sous-dénombrement net de la population est le plus élevé. Parmi les provinces, c'est en Ontario que le taux de sous-dénombrement net est le plus élevé, soit 3,69 %. L'Alberta (3,27 %) et le Manitoba (2,90 %) viennent au deuxième et au troisième rang. C'est au Québec que le taux de sous-dénombrement net de la population est le moins élevé, soit 0,80 %. Le taux de sous-dénombrement net est plus élevé dans les territoires, passant de 3,76 % dans le cas des Territoires du Nord-Ouest, à 5,61 % dans le cas du Territoire du Yukon.

Le taux de sous-dénombrement net de la population est généralement plus élevé dans le cas des hommes et le taux le plus élevé vise les jeunes adultes. Le taux de sous-dénombrement net des hommes représente un peu plus de deux fois et demie le taux de sous-dénombrement des femmes, soit 3,89 % comparativement à 1,48 %. Le taux de sous-dénombrement net le plus élevé vise les adultes âgés de 20 à 34 ans (hommes et femmes). Le taux de sous-dénombrement net le plus élevé vise les hommes âgés de 25 à 34 ans, soit 9,91 % comparativement à 9,46 % dans le cas des jeunes hommes de 20 à 24 ans. Chez les femmes, le taux atteint 5,69 % dans le cas des femmes âgées de 20 à 24 ans et 6,08 % dans le cas des femmes âgées de 25 à 34 ans. Le taux de sous-dénombrement net est négatif, ce qui indique qu'il y a plus de personnes dénombrées plus d'une fois que de personnes omises dans le cas des hommes et des femmes âgés de 15 à 17 ans, dans le cas des femmes âgées de 55 ans et plus et dans le cas des hommes âgés de 65 ans et plus.

Le taux de sous-dénombrement net de la population âgée de 15 ans et plus est plus élevé dans le cas des personnes célibataires. Si l'on tient compte de l'état matrimonial, environ deux tiers des cas de sous-dénombrement net chez la population âgée de plus de 15 ans visent des personnes célibataires, c'est-à-dire des personnes qui n'ont jamais été mariées légalement et qui ne vivaient pas en union de fait. Le taux de sous-dénombrement net de ce groupe est de 6,70 %. Le taux de sous-dénombrement net des personnes séparées mais ne vivant pas en union de fait est également élevé (9,75 %), surtout dans le cas des hommes (16,84 %).

Le taux de sous-dénombrement net de la population est plus élevé dans le cas des allophones. Le taux de sous-dénombrement net des personnes dont la langue maternelle est l'anglais est supérieur au taux de sous-dénombrement net des personnes dont la langue maternelle est le français (2,31 % comparativement à 0,52 %), ce qui dénote un taux de sous-dénombrement net moins élevé dans le cas du Québec. Le taux de sous-dénombrement net des allophones, c'est-à-dire les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, est plus élevé (6,89 %). Le sous-dénombrement net des allophones se situe près du taux de sous-dénombrement net des personnes dont la langue maternelle est l'anglais, soit 385 432 personnes comparativement à 439 185 personnes.

Le sous-dénombrement net de la population est légèrement plus fréquent dans les régions urbaines. En effet, le taux de sous-dénombrement net est de 2,87 % dans le cas des personnes qui auraient dû être dénombrées dans l'une des régions métropolitaines de recensement (RMR). Ce taux est légèrement supérieur au taux de sous-dénombrement net des personnes ne vivant pas dans une RMR (2,25 %).

1.3 Sous-dénombrement

Les personnes visées par le sous-dénombrement sont généralement des personnes qui n'ont pas été dénombrées à titre de résident habituel dans le questionnaire rempli pour leur lieu habituel de résidence. Ainsi, les personnes qui considèrent leur lieu de résidence comme un lieu de résidence temporaire n'ont peut-être pas été incluses comme résident habituel ailleurs. Les personnes n'ayant pas de lieu habituel de résidence et qui, par conséquent n'ont pas été dénombrées, p. ex., les « sans-abri », sont également visées par le sous-dénombrement.

La présente section fait état des estimations du sous-dénombrement établies en fonction de différentes variables géographiques et démographiques, soit :

- [Province ou territoire de résidence actuelle](#)
- [Âge et Sexe](#)
- [État matrimonial légal et Sexe](#)
- [État matrimonial et Sexe](#)
- [Langue maternelle](#)
- [Région métropolitaine de recensement \(RMR\) du lieu de résidence habituel le Jour du recensement](#)

Le [tableau 1.3](#) renferme une estimation du sous-dénombrement en ce qui a trait au nombre de personnes omises, aux erreurs-types associées à l'estimation, au taux de sous-dénombrement estimé correspondant et aux erreurs-types connexes. Dans certains cas, le sous-dénombrement estimé est négatif (p. ex., - 4 127 personnes dans le cas des femmes âgées de 55 à 64 ans). La [section 9](#) explique de quelle façon une telle situation peut se produire.

Tableau 1.3 Estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la population				Surdénombrement de la population			
	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
Canada	1 384 372	53 831	4,26	0,17	515 715	3 207	1,59	0,01
Provinces et territoires								
Terre-Neuve-et-Labrador	13 355	2 698	2,62	0,54	8 309	254	1,63	0,05
Île-du-Prince-Édouard	4 185	697	3,04	0,52	2 282	74	1,66	0,06
Nouvelle-Écosse	37 711	4 875	4,02	0,54	13 153	301	1,40	0,03
Nouveau-Brunswick	26 543	3 099	3,56	0,43	10 485	204	1,41	0,03
Québec	187 047	24 014	2,46	0,32	126 296	1 749	1,66	0,02
Ontario	654 118	41 310	5,18	0,34	188 294	2 091	1,49	0,02
Manitoba	51 113	6 453	4,32	0,57	16 783	444	1,42	0,04
Saskatchewan	37 734	4 791	3,81	0,50	15 140	365	1,53	0,04
Alberta	161 337	16 072	4,74	0,49	49 984	784	1,47	0,02
Colombie-Britannique	204 722	16 539	4,83	0,41	83 171	1 306	1,96	0,03
Territoire du Yukon	2 325	193	7,23	0,64	521	24	1,62	0,08
Territoires du Nord-Ouest	2 475	233	5,74	0,57	854	34	1,98	0,08
Nunavut	1 706	174	5,55	0,60	442	20	1,44	0,07
Sexe et groupe d'âge								
Les deux sexes	1 384 372	53 831	4,26	0,17	515 715	3 207	1,59	0,01
0 à 4 ans	70 670	10 902	4,07	0,65	23 457	1 142	1,35	0,07
5 à 14 ans	121 698	17 434	3,10	0,46	87 816	2 745	2,24	0,07
15 à 17 ans	20 368	7 751	1,56	0,60	30 329	1 764	2,33	0,14
20 à 24 ans	236 589	15 156	10,50	0,74	64 806	2 463	2,88	0,11
25 à 34 ans	410 458	22 405	9,43	0,56	62 253	2 478	1,43	0,06
35 à 44 ans	269 695	23 689	5,36	0,50	52 635	2 249	1,05	0,05
18 à 19 ans	78 170	12 797	8,86	1,58	23 327	1 451	2,65	0,17

Tableau 1.3 Estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la population				Surdénombrement de la population			
	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
20 à 24 ans	236 589	15 156	10,50	0,74	64 806	2 463	2,88	0,11
25 à 34 ans	410 458	22 405	9,43	0,56	62 253	2 478	1,43	0,06
35 à 44 ans	269 695	23 689	5,36	0,50	52 635	2 249	1,05	0,05
45 à 54 ans	133 175	21 014	2,64	0,43	57 244	2 274	1,13	0,05
55 à 64 ans	34 708	19 220	0,95	0,53	45 375	2 029	1,24	0,06
65 ans et plus	8 840	16 903	0,21	0,40	68 472	2 583	1,60	0,06
Hommes	887 171	40 339	5,51	0,26	260 581	2 494	1,62	0,02
0 à 4 ans	37 760	8 084	4,24	0,95	12 036	788	1,35	0,09
5 à 14 ans	61 012	12 427	3,04	0,64	45 161	1 938	2,25	0,10
15 à 17 ans	12 583	5 770	1,88	0,88	15 885	1 289	2,37	0,20
18 à 19 ans	45 985	10 186	10,06	2,45	10 407	918	2,28	0,21
20 à 24 ans	141 357	11 572	12,21	1,12	31 824	1 677	2,75	0,15
25 à 34 ans	248 935	16 880	11,42	0,86	32 993	1 755	1,51	0,08
35 à 44 ans	197 141	18 535	7,77	0,79	28 007	1 602	1,10	0,06
45 à 54 ans	104 490	16 732	4,14	0,69	29 201	1 625	1,16	0,07
55 à 64 ans	38 835	13 672	2,13	0,77	23 708	1 520	1,30	0,09
65 ans et plus	-927	10 338	-0,05	0,56	31 357	1 826	1,69	0,10
Femmes	497 200	36 300	3,04	0,23	255 134	2 101	1,56	0,01
0 à 4 ans	32 911	7 533	3,88	0,92	11 421	825	1,35	0,10
5 à 14 ans	60 686	12 246	3,17	0,66	42 656	1 935	2,23	0,10
15 à 17 ans	7 786	5 177	1,23	0,83	14 444	1 200	2,28	0,19
18 à 19 ans	32 185	7 750	7,58	1,96	12 920	1 122	3,04	0,28
20 à 24 ans	95 232	9 837	8,70	0,98	32 982	1 803	3,01	0,17
25 à 34 ans	161 522	14 845	7,43	0,73	29 259	1 747	1,35	0,08

Tableau 1.3 Estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la population				Surdénombrement de la population			
	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
35 à 44 ans	72 554	14 846	2,90	0,61	24 627	1 578	0,99	0,06
45 à 54 ans	28 685	12 728	1,13	0,51	28 043	1 586	1,11	0,06
55 à 64 ans	-4 127	13 514	-0,22	0,73	21 667	1 340	1,18	0,07
65 ans et plus	9 767	13 384	0,40	0,56	37 115	1 825	1,53	0,08
État matrimonial et sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus								
Les deux sexes	1 192 004	49 990	4,44	0,19	404 441	3 825	1,51	0,01
Jamais marié(e)	682 631	30 654	8,86	0,43	166 705	3 479	2,16	0,05
Marié(e) ou en union libre	336 734	32 140	2,19	0,21	182 736	3 496	1,19	0,02
Séparé(e)	80 142	14 673	11,21	2,28	10 473	1 043	1,46	0,15
Divorcé(e)	85 719	16 585	5,61	1,15	18 664	1 225	1,22	0,08
Veuf(ve)	6 414	11 169	0,42	0,74	25 863	1 492	1,70	0,10
Inconnu	364	229	0	0
Hommes	788 400	37 638	5,97	0,3	203 384	2 909	1,54	0,02
Jamais marié	463 054	24 134	10,91	0,63	88 592	2 505	2,09	0,06
Marié ou en union libre	201 536	23 764	2,61	0,32	96 082	2 576	1,25	0,03
Séparé	61 157	12 935	18,49	4,63	5 441	750	1,64	0,24
Divorcé	58 308	10 962	9,15	1,88	8 203	723	1,29	0,12
Veuf	4 010	5 142	1,43	1,86	5 065	727	1,81	0,27
Inconnu	335	228	0	0
Femmes	403 604	33 436	2,96	0,25	201 058	2 526	1,48	0,02
Jamais mariée	219 577	19 092	6,35	0,59	78 114	2 418	2,26	0,07
Mariée ou en union libre	135 198	21 806	1,77	0,29	86 654	2 370	1,13	0,03
Séparée	18 985	6 929	4,94	1,89	5 031	0 723	1,31	0,19

Tableau 1.3 Estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la population				Surdénombrement de la population			
	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
Divorcée	27 411	12 453	3,08	1,44	10 460	0 988	1,18	0,11
Veuve	2 404	9 916	0,19	0,8	20 798	1 303	1,68	0,11
Inconnu	29	21	0	0
État matrimonial légal et sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus								
Les deux sexes	1 192 004	49 990	4,44	0,19	404 441	3 825	1,51	0,01
Jamais marié(e)	789 350	33 316	8,15	0,37	193 931	3 664	2,00	0,04
Marié(e)	204 900	27 946	1,64	0,23	145 479	3 325	1,16	0,03
Séparé(e)	91 642	15 472	10,72	2,00	12 207	1 256	1,43	0,15
Divorcé(e)	98 542	17 918	4,56	0,87	25 842	1 502	1,20	0,07
Veuf(ve)	6 794	11 313	0,43	0,71	26 982	1 525	1,69	0,10
Inconnu	775	471	0	0
Hommes	788 400	37 638	5,97	0,3	203 384	2 909	1,54	0,02
Jamais marié	528 715	26 172	10,07	0,55	102 030	2 623	1,94	0,05
Marié	113 187	20 169	1,80	0,33	77 371	2 462	1,23	0,04
Séparé	71 078	13 694	17,41	3,94	6 499	941	1,59	0,24
Divorcé	69 390	12 130	7,20	1,35	11 897	1 000	1,24	0,11
Veuf	5 695	5 435	1,83	1,78	5 587	733	1,79	0,24
Inconnu	335	228	0	0
Femmes	403 604	33 436	2,96	0,25	201 058	2 526	1,48	0,02
Jamais mariée	260 636	20 864	5,88	0,50	91 901	2 563	2,07	0,06
Mariée	91 712	19 473	1,47	0,32	68 109	2 236	1,09	0,04
Séparée	20 564	7 203	4,60	1,69	5 709	831	1,28	0,19
Divorcée	29 152	13 198	2,44	1,13	13 945	1 119	1,17	0,10

Tableau 1.3 Estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la population				Surdénombrement de la population			
	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
Veuve	1 100	9 924	0,09	0,78	21 394	1 336	1,67	0,11
Inconnu	440	412	0	0
Union libre et sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus								
Les deux sexes	1 192 004	49 990	4,44	0,19	404 441	3 825	1,51	0,01
Vivant en union libre	150 404	16 669	5,29	0,62	37 257	1 710	1,31	0,06
Ne vivant pas en union libre	1 041 600	47 480	4,34	0,21	367 184	3 904	1,53	0,02
Hommes	788 400	37 638	5,97	0,30	203 384	2 909	1,54	0,02
Vivant en union libre	97 251	12 960	6,71	0,95	18 712	1 205	1,29	0,09
Ne vivant pas en union libre	691 149	35 593	5,88	0,32	184 672	2 933	1,57	0,03
Femmes	403 604	33 436	2,96	0,25	201 058	2 526	1,48	0,02
Vivant en union libre	53 153	10 504	3,81	0,78	18 545	1 213	1,33	0,09
Ne vivant pas en union libre	350 451	31 883	2,87	0,27	182 512	2 610	1,49	0,02
Langue maternelle								
Total	1 384 372	53 831	4,26	0,17	515 715	3 207	1,59	0,01
Anglais	736 800	41 018	3,87	0,22	297 615	3 374	1,56	0,02
Français	153 017	21 559	2,22	0,32	116 997	2 139	1,70	0,03
Autre	470 155	26 984	8,41	0,52	84 723	2 353	1,52	0,04
Français et anglais	11 540	7 883	4,69	3,35	4 626	452	1,88	0,20
Anglais et autre	5 661	6 124	0,96	1,05	9 526	664	1,62	0,12
Français et autre	571	2 012	0,71	2,51	1 227	244	1,52	0,31
Français, anglais et autre	807	1 695	1,27	2,70	1 000	119	1,58	0,20
Indéterminé	5 821	1 761	100,00	60,49	0	0	0,00	0,00

Tableau 1.3 Estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la population				Surdénombrement de la population			
	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
Région métropolitaine de recensement (RMR)								
Toutes les RMR	982 592	46 278	4,44	0,22	346 770	3 733	1,57	0,02
St. John's	2 460	1 379	1,36	0,78	3 259	236	1,81	0,13
Halifax	16 320	3 337	4,25	0,91	5 415	354	1,41	0,09
Moncton	6 358	1 555	4,86	1,25	1 954	181	1,49	0,14
Saint John	4 440	1 215	3,54	1,00	1 499	227	1,20	0,18
Saguenay	239	2 741	0,16	1,84	2 875	495	1,93	0,34
Québec	4 488	6 309	0,63	0,90	12 683	931	1,79	0,13
Sherbrooke	8 085	3 716	4,23	2,02	3 731	510	1,95	0,27
Trois-Rivières	4 994	3 609	3,48	2,60	2 813	582	1,96	0,42
Montréal	101 779	16 663	2,76	0,46	54 133	1 741	1,47	0,05
Ottawa–Gatineau	49 831	11 662	4,29	1,05	18 083	1 406	1,56	0,12
Kingston	12 936	8 356	7,95	5,54	2 580	493	1,59	0,32
Peterborough	4 138	3 845	3,48	3,35	1 785	482	1,50	0,41
Oshawa	14 044	5 678	4,13	1,74	4 282	705	1,26	0,21
Toronto	347 238	28 739	6,46	0,57	81 558	2 554	1,52	0,05
Hamilton	17 815	7 583	2,54	1,11	8 921	1 047	1,27	0,15
St. Catharines–Niagara	14 254	6 929	3,59	1,81	7 258	1 018	1,83	0,26
Kitchener	35 526	9 134	7,39	2,04	5 875	858	1,22	0,18
Brantford	3 525	3 329	2,79	2,71	1 794	426	1,42	0,34
Guelph	5 459	3 453	4,18	2,75	1 821	364	1,39	0,29
London	19 702	7 217	4,18	1,60	6 038	812	1,28	0,18
Windsor	11 089	5 752	3,36	1,80	3 949	808	1,19	0,25

Tableau 1.3 Estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la population				Surdénombrement de la population			
	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)	Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
Barrie	10 523	4 967	5,69	2,84	2 492	544	1,35	0,30
Greater Sudbury / Grand Sudbury	15 308	7 883	8,98	5,04	3 113	659	1,83	0,40
Thunder Bay	1 460	2 762	1,19	2,29	2 205	611	1,80	0,51
Winnipeg	22 093	4 631	3,12	0,67	9 118	477	1,29	0,07
Regina	4 737	2 214	2,40	1,15	2 534	272	1,29	0,14
Saskatoon	8 432	2 173	3,54	0,94	3 837	336	1,61	0,14
Calgary	45 521	7 899	4,10	0,74	5 839	932	1,43	0,09
Edmonton	37 740	9 238	3,57	0,90	14 315	844	1,35	0,08
Kelowna	11 734	3 933	6,85	2,45	2 703	523	1,58	0,31
Abbotsford	7 223	3 118	4,44	2,00	3 695	522	2,27	0,33
Vancouver	129 827	12 406	5,91	0,60	48 552	1 646	2,21	0,08
Victoria	3 275	3 983	1,00	1,23	6 063	663	1,85	0,21
À l'extérieur d'une RMR	401 780	28 722	3,89	0,29	168 944	3 099	1,63	0,03

... n'ayant pas lieu de figurer

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2006, Contre-vérification des dossiers de 2006 et Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2006.

On dénote certaines tendances démographiques en ce qui a trait au sous-dénombrement :

- Le taux de sous-dénombrement dans le cas des hommes représente près du double du taux de sous-dénombrement des femmes, soit 5,51 % comparativement à 3,04 %.
- Le taux de sous-dénombrement le plus élevé vise les jeunes adultes âgés de 18 à 34 ans (hommes et femmes).
- Chez les jeunes hommes adultes, le taux de sous-dénombrement est 10,06 % dans le cas des hommes âgés de 18 à 19 ans; 12,21 % dans le cas des hommes âgés de 20 à 24 ans et 11,42 % dans le cas des hommes âgés de 25 à 34 ans.
- Si l'on tient compte de l'état matrimonial, le taux de sous-dénombrement était plus élevé au sein de la population âgée de 15 ans ou plus qui est célibataire et qui ne vit pas en union de fait. Le taux pour ce groupe était de 8,86 %. Le taux de sous-dénombrement était également élevé dans le cas des personnes séparées qui ne vivaient pas en union de fait. Le taux pour ce groupe était de 9,75 %. Dans les deux cas, ces taux étaient plus élevés pour les hommes que pour les femmes.

Le [tableau 1.3](#) met en évidence le profil des personnes les plus susceptibles d'avoir été omises lors du Recensement de 2006, c'est-à-dire les hommes âgés de 18 à 34 ans qui sont célibataires (qui n'ont jamais été mariés ni en union de fait). La langue maternelle autre que le français ou l'anglais revêt également une importance.

1.4 Surdénombrement

Le surdénombrement de la population désigne le nombre de dénombremments en trop de personnes incluses plus d'une fois dans les chiffres du recensement (généralement deux fois). Cette erreur résulte en un biais des totalisations et des estimations établies étant donné que ces personnes auraient dû être dénombrées une seule fois. Citons, à titre d'exemples de surdénombrement, les enfants dont les parents ne vivent pas ensemble et qui sont inclus dans la formule de recensement de chaque parent, les personnes qui s'absentent de la maison pour des raisons professionnelles et dont le nom figure dans la formule de la famille et dans la formule du logement où elles vivent pendant qu'elles travaillent, ainsi que les étudiants qui poursuivent leurs études et qui sont inclus dans la formule de recensement de leurs colocataires et de leurs parents.

La présente section fait état des estimations du surdénombrement établies en fonction de différentes variables géographiques et démographiques, soit :

- [Province ou territoire de résidence actuelle](#)
- [Âge et sexe](#)
- [État matrimonial légal et Sexe](#)
- [État matrimonial et Sexe](#)
- [Langue maternelle](#)
- [Région métropolitaine de recensement \(RMR\) du lieu de résidence habituel le Jour du recensement.](#)

Le [tableau 1.3](#) renferme également une estimation du surdénombrement en ce qui a trait au nombre de personnes dénombrées plus d'une fois, aux erreurs-types associées à l'estimation, au taux de surdénombrement estimé correspondant et aux erreurs-types connexes.

Les estimations du surdénombrement qu'on trouve au [tableau 1.3](#) sont assujetties à un taux d'erreur d'échantillonnage moins élevé que les estimations du sous-dénombrement. On dénote certaines tendances démographiques en ce qui a trait au surdénombrement :

- Le taux de surdénombrement varie beaucoup moins que le taux de sous-dénombrement et ce, pour l'ensemble des provinces et territoires.
- Le taux de surdénombrement est légèrement plus élevé dans le cas des femmes que dans le cas des hommes, soit 1,62 % comparativement à 1,56 %.

- Le taux de surdénombrement est plus élevé dans le cas des enfants et des jeunes adultes âgés de cinq à 34 ans. Le taux le plus élevé vise les jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans (2,88 %).
- Tout comme dans le cas du sous-dénombrement, le taux de surdénombrement le plus élevé vise les personnes qui n'ont jamais été mariées et qui ne vivent pas en union de fait (1,96 %).

Le [tableau 1.3](#) dresse un profil des personnes les plus susceptibles d'avoir été dénombrées deux fois. Ainsi, il y a autant de chances qu'il s'agisse d'hommes que de femmes, d'enfants que de jeunes adultes et, dans le cas des personnes âgées de 15 ans et plus, de célibataires que de veufs. L'analyse du surdénombrement a permis de constater qu'environ la moitié des personnes dénombrées plus d'une fois étaient des enfants dont les parents sont séparés, de jeunes adultes qui vivent ailleurs qu'au domicile familial ou des familles ayant déménagé.

2. Univers du recensement

2.1 Introduction

Le Recensement de 2006 a donné lieu au dénombrement des cinq univers suivants :

1. [l'univers de la population](#);
2. [l'univers des logements](#);
3. [l'univers des ménages](#);
4. [l'univers des familles](#);
5. [l'univers géographique](#).

Le Programme de mesure de l'erreur de couverture au Recensement de 2006 permet d'établir une estimation des erreurs de couverture pour l'univers de la population seulement. La présente section décrit l'univers de la population et l'univers des logements. Étant donné qu'une erreur de couverture peut être attribuable à une erreur d'interprétation du concept de lieu habituel de résidence au sens où l'entendent les formules de recensement, la section fait état des renseignements contenus dans la formule de recensement proprement dite, ainsi que de la définition de lieu habituel de résidence aux fins du Recensement de 2006. Le [Dictionnaire du Recensement de 2006](#) renferme des renseignements à propos des variables associées à chaque univers.

2.2 Univers de la population

L'univers de la population du Recensement de 2006 inclut les groupes suivants :

- les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus ayant un lieu habituel de résidence au Canada;
- les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus qui sont à l'étranger, dans une base militaire ou en mission diplomatique;
- les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus qui sont en mer ou dans des ports à bord de navires marchands battant pavillon canadien;
- les résidents non permanents :
 - les personnes dont le lieu habituel de résidence est situé au Canada et qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles;
 - les personnes dont le lieu habituel de résidence est situé au Canada et qui détiennent un visa d'étudiant (valide le Jour du recensement), ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles;
 - les personnes dont le lieu habituel de résidence est situé au Canada et qui détiennent un permis de travail (valide le Jour du recensement), ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles.

L'univers de la population du Recensement de 2006 n'inclut pas les résidents étrangers, mais, depuis 1991, il inclut les résidents non permanents.

La définition de l'univers de la population indique les personnes qui devraient être dénombrées dans le cadre du recensement, mais pas l'endroit où ces personnes devraient être dénombrées. Le recensement du Canada utilise une méthode modifiée de dénombrement *de jure*, en vertu de laquelle les personnes doivent être dénombrées à leur lieu habituel de résidence, et ce, même si elles sont temporairement absentes le Jour du recensement. Les personnes qui ne sont pas à leur lieu habituel de résidence et qui vivent ailleurs au Canada doivent être dénombrées à leur lieu habituel de résidence et sont considérées comme des « résidents temporaires » à l'autre endroit (il ne faut pas confondre l'expression « résident temporaire » et l'expression « résident non permanent », qui se rapporte au statut légal de la personne pendant qu'elle est au Canada). Les personnes n'ayant pas de lieu habituel de résidence doivent être dénombrées à l'endroit où elles se trouvent le Jour du recensement. Certains pays utilisent la méthode de dénombrement *de facto*, en vertu de laquelle toutes les personnes doivent être dénombrées, à l'endroit où elles se trouvent le Jour du recensement peu importe leur lieu habituel de résidence.

2.3 Univers des logements

Un logement est un ensemble de pièces d'habitation où vit ou pourrait vivre une personne ou un groupe de personnes. Seuls les logements situés au Canada sont inclus. Il existe deux types de logements :

- Un logement privé désigne un ensemble distinct de pièces d'habitation dotées d'une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor, un hall, un vestibule ou un escalier commun situé à l'intérieur de l'immeuble. Il doit être possible d'utiliser l'entrée du logement sans passer par le logement de quelqu'un d'autre. Par ailleurs, un logement privé doit être pourvu d'une source de chauffage ou d'énergie et comporter un espace constituant un abri contre les intempéries, notamment des murs d'enceinte, un toit, des portes et des fenêtres offrant une protection contre le vent, la pluie et la neige;
- Un logement collectif est un logement utilisé à des fins commerciales, institutionnelles ou communautaires. Il peut être identifié au moyen d'un panneau ou l'agent recenseur (AR) peut s'adresser à la personne responsable, à un résident, à un voisin, etc. Un logement collectif peut prendre la forme d'une pension ou d'une maison de chambres, d'un hôtel, d'un motel, d'une maison de chambre pour touristes, d'une maison de repos, d'un hôpital, d'une résidence de personnel, d'une caserne (base militaire), d'un camp de travail, d'une prison, d'une mission ou d'un foyer collectif. Il peut s'agir d'un logement occupé par des résidents habituels ou uniquement par des résidents étrangers ou temporaires.

Ces deux types de logements peuvent également faire l'objet d'une classification plus détaillée :

- Un logement privé peut prendre la forme d'un logement privé normal ou d'un logement marginal occupé. Un logement privé normal peut également être classé en trois grandes catégories, soit : les logements occupés (par les résidents habituels), les logements occupés uniquement par des résidents étrangers ou temporaires et les logements inoccupés. Un logement marginal occupé est un logement privé occupé qui, parce qu'il n'a pas été construit, maintenu ou converti en vue d'une utilisation à long terme, ne remplit pas les deux conditions pour l'habitation permanente (c'est-à-dire un logement pourvu d'une source de chauffage ou d'énergie et comportant un espace constituant un abri contre les intempéries). Un logement marginal est inclus dans le recensement s'il est occupé en permanence par une personne ou un groupe de personnes n'ayant pas d'autre lieu habituel de résidence. Citons, à titre d'exemple de logement marginal, un chalet ou un pavillon non hivernisé, ainsi que les granges et les garages non transformés en habitation. Un logement marginal occupé est considéré soit comme un logement occupé par les résidents habituels, soit comme un logement occupé uniquement par des résidents étrangers ou temporaires. Les logements marginaux inoccupés le Jour du recensement sont exclus;

- Les logements collectifs sont soit des logements occupés, soit des logements inoccupés. Les logements occupés sont soit occupés par les résidents habituels, soit occupés uniquement par des résidents étrangers ou temporaires. Dans le cas des logements collectifs inoccupés, les données sont recueillies, mais elles ne sont pas incluses dans les produits du recensement.

En bref, l'univers des logements inclut :

- les logements privés occupés par les résidents habituels;
- les logements privés occupés uniquement par des résidents étrangers ou temporaires;
- les logements privés qui sont inoccupés;
- les logements marginaux occupés le Jour du recensement;
- les logements collectifs occupés par les résidents habituels;
- les logements collectifs occupés uniquement par des résidents étrangers ou temporaires.

L'univers des logements n'inclut pas :

- les logements marginaux inoccupés le Jour du recensement;
- les logements collectifs inoccupés le Jour du recensement;
- les logements situés à l'extérieur du Canada.

2.4 Lieu habituel de résidence

La méthode de dénombrement *de jure* utilisée lors du recensement canadien de la population, permet le dénombrement de la population en fonction du « lieu habituel de résidence », c'est-à-dire l'endroit où vit une personne la plupart du temps. Les gens ont généralement un seul lieu de résidence et il est facile de procéder au dénombrement en fonction du lieu habituel de résidence. Le dénombrement consiste à dresser la liste de tous les résidents habituels du logement le Jour du recensement, en suivant les instructions étape par étape qu'on trouve au début du questionnaire du recensement, c'est-à-dire : « En vous incluant, combien de personnes vivent habituellement ici, à cette adresse, le 16 mai 2006? *Comptez toutes les personnes vivant habituellement ici, même si elles sont temporairement absentes.* Consultez les instructions à la page 3 au besoin. »

Les instructions de la page 3 étaient les suivantes :

1. QUI INSCRIRE À L'ÉTAPE B

- **TOUTES LES PERSONNES QUI VIVENT HABITUELLEMENT ICI, À CETTE ADRESSE**, y compris les nouveau-nés et les colocataires;
- Les **ÉTUDIANTS** qui retournent vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils demeurent ailleurs durant leurs études ou leur emploi d'été;
- Les **ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE** qui habitent ici la plupart du temps. Les enfants qui passent autant de temps avec chaque parent doivent être inscrits au domicile du parent où ils demeurent le 16 mai 2006;
- Les **CONJOINTS QUI DEMEURENT AILLEURS** à cause de leur travail ou de leurs études mais qui reviennent ici périodiquement;
- Les **IMMIGRANTS REÇUS** qui demeurent habituellement à cette adresse;
- Les personnes qui réclament le **STATUT DE RÉFUGIÉ** et les membres de leur famille qui demeurent ici avec elles;
- Les **PERSONNES D'UN AUTRE PAYS AYANT UN PERMIS DE TRAVAIL OU D'ÉTUDES** et les membres de leur famille qui habitent ici avec elles;
- Les **PERSONNES** qui vivent habituellement ici, mais qui se trouvent depuis **MOINS DE SIX MOIS DANS UN ÉTABLISSEMENT INSTITUTIONNEL** (comme un foyer pour personnes âgées, un hôpital ou une prison);
- Les **PERSONNES** qui demeurent ici le 16 mai 2006 **ET QUI N'ONT PAS DE RÉSIDENCE HABITUELLE AILLEURS.**

2. NE PAS INSCRIRE À L'ÉTAPE B

- Les personnes qui ont **leur résidence habituelle à une autre adresse au Canada** et qui demeurent ici temporairement (p. ex., des personnes en visite ou des personnes qui ont leur résidence secondaire ici, à cette adresse);
- Les résidents d'un autre pays **en visite** au Canada (p. ex., en voyage d'affaires ou en vacances);
- Les personnes qui sont des représentants du gouvernement d'un autre pays et les membres de leur famille.

Il est parfois plus difficile de déterminer le lieu habituel de résidence d'une personne, c'est pourquoi des règles spéciales ont été élaborées pour définir le lieu habituel de résidence :

1. Personnes ayant plus d'un lieu de résidence

Cette catégorie inclut toutes les personnes ayant plusieurs logements au Canada qui pourraient être considérés comme leur lieu habituel de résidence. En pareil cas, le lieu habituel de résidence est l'endroit où la personne passe la majeure partie de l'année. Si elle passe autant de temps à chaque endroit ou si elle ne sait pas quel logement choisir, elle devrait choisir le lieu de résidence où elle a passé la nuit le Jour du recensement (c.-à-d. du 15 au 16 mai 2006). Cette règle prévoit deux exceptions :

- a) Les enfants qui habitent ailleurs à cause de leurs études, mais qui reviennent vivre chez leurs parents pendant une partie de l'année devraient considérer le lieu de résidence qu'ils partagent avec leurs parents comme leur lieu habituel de résidence même s'ils passent la majeure partie de l'année ailleurs;
- b) Les maris, femmes ou conjoints de fait qui n'habitent pas avec leur famille à cause de leur travail, mais qui reviennent à la maison régulièrement (notamment les fins de semaine) devraient considérer le lieu de résidence qu'ils partagent avec leur conjoint(e) comme leur lieu habituel de résidence même s'ils passent la majeure partie de l'année ailleurs.

2. Les personnes placées en établissement (notamment un hôpital, un foyer pour personnes âgées, une prison ou un centre correctionnel).

Les personnes n'ayant pas d'autre lieu habituel de résidence ailleurs au Canada ou les personnes ayant vécu dans un ou plusieurs établissements pendant une période ininterrompue de six mois ou plus doivent considérer l'établissement en question comme leur lieu habituel de résidence.

3. Les personnes n'ayant pas de lieu habituel de résidence.

Les personnes qui n'ont pas de lieu habituel de résidence devraient être dénombrées à l'endroit où elles ont passé la nuit du 15 au 16 mai 2006.

4. Les personnes habitant à l'extérieur du Canada.

Les citoyens canadiens et les immigrants reçus habitant à l'extérieur du Canada le Jour du recensement, notamment :

- les personnes à bord de navires canadiens ou de navires marchands;
- les employés du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, ainsi que les membres de leur famille;
- les membres des Forces armées canadiennes et les membres de leur famille qui n'ont pas de lieu de résidence permanent au Canada occupés par un ou plusieurs membres de leur famille;

devaient indiquer dans le questionnaire du recensement l'adresse utilisée à des fins électorales ou leur dernière adresse permanente au Canada. Ces renseignements sont utilisés pour déterminer leur lieu habituel de résidence.

3. Erreur de couverture de la population

3.1 Sources

La collecte et le traitement des données du recensement sont assujettis à des normes de qualité rigoureuses, mais il est impossible d'éliminer toutes les erreurs. Il existe deux types d'erreurs de couverture de la population. Le sous-dénombrement de la population désigne l'exclusion de personnes qui auraient dû être dénombrées, alors que le surdénombrement de la population désigne l'inclusion de personnes dénombrées plus d'une fois (généralement deux fois).

Le sous-dénombrement peut survenir au cours de la première étape du recensement si la liste des logements utilisés pour l'univers des logements est incomplète. Ce risque est plus élevé notamment si un logement est en voie de construction. En revanche, il peut y avoir un surdénombrement si un logement est dénombré à deux reprises.

Il y a également des risques d'erreur de couverture à l'étape de la collecte des données sur le terrain. Les erreurs commises par les répondants sont à l'origine des erreurs de couverture lorsque la personne qui remplit la formule de recensement exclut ou omet une personne dont le lieu habituel de résidence est le logement en question d'après les règles du recensement; il y a alors sous-dénombrement. La personne peut également inclure une personne dont le lieu habituel de résidence n'est pas le logement en question; il y a alors surdénombrement si la personne a déjà été dénombrée à son lieu habituel de résidence ou à un autre endroit. Il est généralement facile de déterminer le lieu habituel de résidence d'une personne. Cependant, le processus, comme mentionné dans la section précédente, est parfois plus complexe et des règles spéciales ont été créées pour définir le lieu habituel de résidence d'une personne. La formule de recensement fait état de ces règles, mais, comme elles sont nombreuses, il peut y avoir des problèmes de compréhension. Les erreurs de couverture peuvent survenir lorsque les règles ne sont pas consultées ou lorsqu'elles sont appliquées de façon inappropriée. La notion de Jour du recensement comme date de référence pour déterminer le lieu habituel de résidence peut également donner lieu à des erreurs de couverture.

Les erreurs de couverture peuvent également être commises au cours de l'étape de traitement, à tout moment où les dossiers des personnes ou des ménages sont entrés dans la base de données du recensement ou retirés de celle-ci. Les dossiers peuvent être annulés par erreur ou égarés. Les questionnaires peuvent être associés à un dossier erroné ou retournés trop tard pour être inclus.

Le risque de sous-dénombrement des sans-abri est élevé, et ce, même si on prend des mesures pour assurer le dénombrement de cette partie de la population. D'autres situations peuvent également entraîner des erreurs de couverture. Ainsi, les jeunes adultes qui ont récemment quitté le domicile familial peuvent donner lieu à un sous-dénombrement parce que leurs colocataires ou leurs parents ne les inscrivent pas dans la formule du recensement, ou à un surdénombrement parce que leur nom est inscrit dans deux formules de recensement. Les personnes qui ont un deuxième lieu de résidence à cause de leur emploi peuvent également être à l'origine d'erreurs de couverture.

Les utilisateurs devraient également savoir dans quelle mesure les réserves indiennes et établissements indiens ont participé au Recensement de 2006. Dans certains cas, le dénombrement était interdit ou il a été interrompu avant d'être terminé. Dans d'autres cas, la qualité du dénombrement était jugée inappropriée. Ces régions géographiques (22 au total) sont considérées comme des réserves et établissements indiens partiellement dénombrés. Il n'y a pas de données pour 2006 dans le cas des réserves et établissements indiens partiellement dénombrés et ceux-ci ne sont pas inclus dans les totalisations. Des problèmes semblables sont

survenus lors de recensements antérieurs. Ainsi, lors du Recensement de 2001, 30 réserves et établissements indiens ont été déclarés partiellement dénombrés. Quatorze d'entre eux ont participé au Recensement de 2006.

L'estimation de la population dans le cas des 22 réserves et établissements indiens partiellement dénombrés est une estimation basée sur un modèle. Cependant, comme il n'y a pas de source fiable permettant de vérifier les hypothèses utilisées dans le cas de ce modèle, l'estimation établie doit être utilisée avec circonspection. Pour plus de renseignements, voir la [section 12.2](#).

3.2 Contrôle

Les sources possibles d'erreurs de couverture ont été définies au cours de l'étape de planification du Recensement de 2006 et les mesures suivantes ont été prises pour réduire les risques connexes :

- a) les limites de l'unité de collecte (UC) ont été soigneusement définies et configurées, de façon à ce qu'aucune des régions géographiques ne soient omises ou incluses deux fois;
- b) secteurs de listage/livraison : Le manuel de l'agent recenseur (AR) renfermait des instructions quant à la façon de recenser une UC tout en minimisant les risques d'oublier des logements. Le nombre total de logements selon le Recensement de 2001 a été communiqué au chef des opérations sur le terrain, afin de l'aider à déceler les modifications notables. Par ailleurs, les opérations de listage donnant lieu à une différence marquée quant au nombre de logements par rapport au Recensement de 2001 ont donné lieu à une vérification de la liste. Enfin, des procédures précises de contrôle qualitatif ont été appliquées à l'UC, afin d'évaluer puis de corriger les modifications apportées à la liste. La [section 4.2](#) décrit les bases du recensement et définit les secteurs de listage/livraison et d'envoi par la poste;
- c) secteurs d'envoi par la poste : L'envoi par la poste a été effectué en fonction d'une liste d'adresses provenant du Registre des adresses de Statistique Canada. Cette liste a été vérifiée et mise à jour à l'automne de 2005, dans le cadre d'une prospection des îlots sur le terrain. Le travail des agents recenseurs a fait l'objet d'un contrôle qualitatif;
- d) logements collectifs : Les logements collectifs devant être vérifiés par le personnel sur le terrain pour faire en sorte que, s'ils étaient occupés, qu'ils soient identifiés et inclus dans le recensement ont été identifiés avant l'étape de la collecte;
- e) des procédures spéciales ont été élaborées pour assurer le dénombrement des personnes ayant de la difficulté à répondre (par ex., des personnes qui ne maîtrisent ni le français ni l'anglais ou qui sont analphabètes) et pour assurer le dénombrement des personnes qui se trouvent dans des quartiers particuliers des grandes villes;
- f) des procédures spéciales ont été élaborées pour assurer le dénombrement de la population vivant dans une réserve indienne;
- g) des messages publicitaires informaient les Canadiens à propos du recensement et indiquaient ce qu'ils devaient faire s'ils ne recevaient pas de questionnaire;
- h) l'assistance téléphonique du recensement (ATR) était offert pour obtenir une réponse aux questions à propos du recensement, y compris à propos de la couverture;
- i) le questionnaire incluait une partie intitulée « Qui inscrire », ce qui permettait aux répondants de savoir quelles personnes devaient être incluses;
- j) le questionnaire demandait aux répondants d'indiquer s'il y avait des personnes à propos desquelles ils se posaient des questions. Un suivi téléphonique a été effectué par la suite

après des répondants pour déterminer si les personnes en question devraient ou non être inscrites sur le questionnaire;

- k) le suivi téléphonique a été effectué après l'examen des questionnaires en cas d'incohérence quant à la couverture ou pour vérifier le statut des ménages, y compris les questionnaires ne comportant que des résidents étrangers ou temporaires.
- l) le suivi des cas de non-réponse comportait une vérification de la couverture des logements.

Ces procédures, ainsi qu'une formation appropriée, des vérifications supervisées et des systèmes de contrôle qualitatif durant les étapes de collecte et de traitement ont permis de réduire le nombre d'erreurs de couverture.

3.3 Définitions

La présente section renferme une définition algébrique des erreurs de couverture. La lettre P représente le total ou le nombre « réel » de personnes incluses dans la population visée. La lettre C représente le chiffre du recensement publié de personnes incluses dans la population visée. L'erreur associée à l'utilisation de la lettre C plutôt que la lettre P est la suivante :

$$N = P - C$$

Cette erreur, désignée au moyen de la lettre N , représente l'**erreur de couverture nette de la population**.

La lettre S indique le **sous-dénombrement de la population**, c'est-à-dire le nombre de personnes non incluses dans C mais qui auraient dû l'être.

La lettre R désigne le **surdénombrement de la population**, c'est-à-dire le nombre de personnes incluses dans C mais qui n'auraient pas dû être incluses. La lettre R comporte deux éléments. Le premier vise les personnes qui ont été dénombrées plus d'une fois. Le dénombrement en double n'aurait pas dû être inclus dans C . Les études de couverture du recensement mettent l'accent sur les dénombrements en double. Le deuxième élément R désigne les personnes incluses dans C mais qui ne font pas partie de la population visée par le recensement. Ainsi, les étrangers en visite au Canada et dont le nom figure sur une formule de recensement en tant que résidents habituels d'un logement ne devraient pas être inclus dans C . C'est le cas également des personnes fictives. Le nombre de personnes dénombrées alors qu'elles ne font pas partie de la population visée par le recensement est généralement très peu élevé et peut être négligé si l'on se fie aux études précédentes. Les études de couverture du Recensement de 2006 n'ont donc pas donné lieu à l'évaluation de cet élément des erreurs de couverture.

Étant donné que la lettre S désigne les personnes qui devraient être incluses dans C et que la lettre R désigne les personnes qui ne devraient pas être incluses dans C , l'écart entre P et C correspond à S moins R , c'est-à-dire :

$$N = S - R$$

Le nombre réel de personnes incluses dans la population visée par le recensement est alors le suivant :

$$P = C + N = C + S - R$$

On peut établir une estimation de P grâce à \hat{P} , où :

$$\hat{P} = C + \hat{N} = C + \hat{S} - \hat{R}$$

\hat{S} est une estimation du nombre de personnes non incluses dans C mais qui auraient dû l'être et \hat{R} est une estimation du nombre de personnes incluses dans C mais qui n'auraient pas dû l'être. Supposons que le surdénombrement des personnes incluses en C alors qu'elles ne font pas partie de la population visée par le recensement est égal à zéro. La lettre \hat{R} se limite donc à une estimation du nombre de dénombremments en double. Les études de couverture du recensement visent à établir les facteurs \hat{S} et \hat{R} .

Les erreurs de couverture de la population du recensement peuvent généralement être exprimées en fonction de taux relatifs à la population réelle : le taux de sous-dénombrement T_S est S exprimé en un pourcentage de P . Le taux de surdénombrement T_R est R exprimé en un pourcentage de P . Le taux de sous-dénombrement net T_N correspond à la différence entre S et R exprimé en un pourcentage de la population visée par le recensement. Ces trois taux peuvent être estimés au moyen des facteurs \hat{T}_S , \hat{T}_R et \hat{T}_N , comme suit :

$$\begin{aligned}\hat{T}_S &= 100 * \frac{\hat{S}}{\hat{P}} = 100 * \frac{\hat{S}}{C + \hat{N}} \\ \hat{T}_R &= 100 * \frac{\hat{R}}{\hat{P}} = 100 * \frac{\hat{R}}{C + \hat{N}} \\ \hat{T}_N &= 100 * \frac{\hat{N}}{\hat{P}} = 100 * \left(\frac{\hat{S} - \hat{R}}{C + \hat{N}} \right)\end{aligned}$$

Un taux de sous-dénombrement net positif indique que le taux de sous-dénombrement est plus élevé que le taux de surdénombrement, c'est-à-dire que le nombre de personnes non incluses dans les chiffres publiés par le recensement C est plus élevé que le nombre de dénombremments en double. C'est généralement le cas pour tous les recensements du Canada. Cependant, un taux de sous-dénombrement négatif a été observé dernièrement pour certains domaines d'intérêt.

Tel qu'indiqué ci-dessus, S désigne le nombre de personnes non incluses dans C mais qui auraient dû l'être. Le chiffre du recensement C comporte deux éléments, soit :

$$C = D + I$$

où :

D = le nombre de dénombremments, c'est-à-dire le nombre de personnes dont le nom est inscrit sur une formule de recensement.

I = le nombre de personnes imputées, c'est-à-dire une estimation du nombre de personnes omises dans le cas des logements non répondants et des logements occupés classés à tort comme des logements inoccupés. Pour plus de renseignements à propos de l'imputation de ménages au complet (IMC), voir la [section 5.7](#).

Le sous-dénombrement est donc un sous-ensemble des personnes dont le nom n'est pas inscrit sur une formule de recensement mais qui devrait l'être. Le sous-dénombrement n'inclut pas les personnes qui n'ont pas été dénombrées soit parce qu'une formule de recensement n'a pas été retournée pour le logement (logement non répondant), soit parce que le logement n'a pas reçu de formule puisqu'il a été classé à tort comme un logement inoccupé (erreur de classification).

En bref, la population réelle P est formée du chiffre du recensement C et du sous-dénombrement net N . La variable C correspond à D plus le nombre de personnes ajoutées lors de IMC I et l'imputation vise des personnes habitant dans des logements non répondants ou dans des logements occupés classés à tort comme des logements inoccupés. N correspond au sous-dénombrement S , moins le surdénombrement R .

3.4 Évaluation

Deux études postcensitaires ont été réalisées en vue d'établir une estimation des erreurs de couverture de la population commises lors du Recensement de 2006. La Contre-vérification des dossiers (CVD) permet de mesurer le sous-dénombrement de la population, alors que l'Étude sur le surdénombrement (ESR) permet de mesurer le surdénombrement de la population.

La CVD et l'ESR ont été réalisées après la collecte sur le terrain et le traitement. Les estimations provisoires des erreurs de couverture de la population du Recensement de 2006 ont été publiées le 27 mars 2008. Les estimations définitives ont été publiées le 29 septembre 2008, après un long exercice de validation détaillée effectué en collaboration avec la Division de la démographie et les coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux. Ces données ont été publiées en même temps que les nouvelles estimations démographiques officielles tenant compte de la mise à jour de la population de départ pour le Recensement de 2006. Les chiffres de population rajustés en fonction du sous-dénombrement net de la population constituaient les données à jour sur la population de départ.

La méthodologie utilisée pour les deux études de couverture peut être décrite brièvement comme suit :

Contre-vérification des dossiers (CVD)

Dans le cadre de la CVD, on a prélevé un échantillon aléatoire de personnes représentant la population cible du Recensement de 2006 à partir de bases de sondage indépendantes du recensement, telle qu'une liste de personnes recensées lors du Recensement de 2001 et une liste des naissances intercensitaires consignées dans les registres provinciaux des naissances. L'échantillon de la CVD de 2006 était formé de 67 813 personnes dans le cas des provinces et de 1 938 personnes dans le cas des territoires. Par ailleurs, 84 522 personnes ayant un poids de un ont contribué aux estimations territoriales³. On a consulté la base de données du Recensement de 2006 pour déterminer si les personnes faisant partie de l'échantillon avaient effectivement été dénombrées.

On a également effectué au besoin une interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) à partir des bureaux régionaux (BR) pour recueillir des renseignements supplémentaires et déterminer si la personne faisait partie du champ de l'enquête ou était hors du champ de l'enquête et, lorsqu'elle faisait partie du champ de l'enquête, pour fournir des données supplémentaires en vue des recherches. On a procédé à une interview dans 84,2 %

3. L'échantillon est plus vaste dans les territoires parce qu'une méthodologie différente a été utilisée. On a tout d'abord effectué un appariement entre les bases de sondage et la base de données du recensement. Les cas d'appariement ont été classés comme des dénombrements si les personnes se trouvaient dans le même territoire ou comme hors champ si elles se trouvaient ailleurs. Toutes les personnes ayant fait l'objet d'un appariement à partir des bases de sondage ont été incluses dans l'échantillon de la CVD avec un poids de un. Un échantillon supplémentaire de 1 938 personnes a été prélevé à partir des cas de non-appariement.

des 20 114 cas transmis aux BR. Le poids d'échantillonnage a été rajusté afin de tenir compte des cas de non-réponse et le poids d'échantillonnage total des non répondants a été réparti entre un groupe de répondants ressemblant plus aux non répondants pour ce qui est de leur tendance à répondre.

L'estimation du sous-dénombrement de la population est établie en fonction du nombre de personnes faisant partie de l'échantillon de la CVD qui sont considérées comme des personnes « omises ». Ces personnes faisaient partie du champ du Recensement de 2006 mais il n'y a aucune preuve de dénombrement dans la base de données des réponses du Recensement de 2006. À l'échelle nationale, 5 431 personnes de l'échantillon de la CVD ont été classées comme des personnes omises dans le cas des provinces et 676 dans le cas des territoires.

Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR)

Le surdénombrement a été établi en effectuant un appariement entre la base de données finale du Recensement de 2006 et une liste partielle des personnes qui auraient dû être dénombrées d'après des sources de données administratives, puis un appariement entre la base de données du Recensement de 2006 et elle-même. L'ESR a permis d'effectuer un appariement exact automatisé par rapport aux sources administratives et un couplage probabiliste avec la base de données du recensement. Le couplage probabiliste permet d'établir des appariements qui ne sont pas tout à fait exacts. Un échantillon des paires de doubles potentiels a été sélectionné, les caractéristiques démographiques et les noms ont été examinés afin de déterminer les cas de surdénombrement.

4. Collecte des données du recensement

4.1 Généralités

L'étape de la collecte des données du Recensement de 2006 a permis de faire en sorte que chacun des 13,5 millions de logements du Canada reçoive un questionnaire du recensement. Le recensement vise à dénombrer toute la population du Canada, c'est-à-dire les citoyens canadiens (par naissance et par naturalisation), les immigrants reçus et les résidents non permanents, ainsi que les membres de leur famille vivant avec eux. Les résidents non permanents sont des personnes qui vivent au Canada et qui détiennent un permis de travail ou un permis d'études le Jour du recensement ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille vivant avec eux.

Le recensement a également permis de dénombrer les citoyens canadiens et les immigrants reçus qui étaient temporairement absents du Canada le Jour du recensement, notamment les employés du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux qui travaillent à l'étranger, le personnel des ambassades du Canada en poste à l'étranger, les membres des Forces canadiennes postés à l'extérieur du Canada et tous les membres d'équipage canadiens de navires marchands.

Dans le cadre du recensement du Canada, divers questionnaires et formules sont utilisés pour recueillir des données. Le questionnaire abrégé de base est le questionnaire 2A. Il est distribué à quatre logements privés sur cinq. Le questionnaire 2B est un questionnaire plus long qui renferme, outre les questions de la formule 2A, des questions permettant de recueillir des données sur divers sujets. Le questionnaire 2B est distribué à un logement privé sur cinq. Chaque ménage recevant le questionnaire de recensement 2A ou 2B doit remplir celui-ci et fournir les renseignements demandés à propos de tous les membres du ménage faisant partie de la population visée par le recensement.

La formule 2C sert principalement à dénombrer les Canadiens en poste à l'étranger, notamment les fonctionnaires (fédéraux et provinciaux) et les membres de leur famille, ainsi que les membres des Forces canadiennes et les membres de leur famille. La formule 2C renferme les mêmes questions que la formule 2B, sauf pour ce qui est des questions sur le logement. La

formule 2D renferme les mêmes questions que la formule 2B mais elle est utilisée pour le dénombrement de la population des régions nordiques et de la plupart des réserves indiennes, des établissements indiens, des districts sous administration indienne et des terres réservées. Dans les secteurs de recensement par interview, cette formule est également utilisée pour le dénombrement des résidents habituels de colonies huttérites.

La formule 3 est un questionnaire individuel du recensement utilisé pour le dénombrement des personnes qui habitent dans des logements collectifs. Chaque habitant d'un logement collectif doit remplir une formule 3 distincte. Cette formule peut également être utilisée pour dénombrer des résidents habituels d'un ménage privé qui tiennent à remplir leur propre questionnaire du recensement au lieu d'être inscrits sur un questionnaire 2A ou 2B. La formule 3A est la version abrégée du questionnaire, tandis que la formule 3B est la version intégrale.

4.2 Bases du recensement

Pour assurer une couverture idéale, on a divisé le Canada en petites régions géographiques appelées unités de collecte (UC). Lors du Recensement de 2006, il y avait environ 50 000 UC. Un petit nombre d'UC sont considérées comme des secteurs de recensement par interview et un agent recenseur remplit une formule 2D pour chaque logement. Les autres UC sont considérées comme des secteurs d'envoi par la poste ou des secteurs de listage/livraison. L'envoi par la poste est la méthode utilisée pour les villes moyennes et les grandes villes. Les plus petites villes (population inférieure à 25 000 habitants environ) et les régions rurales sont considérées comme des secteurs de listage/livraison.

On a utilisé une base de liste de logements pour les secteurs d'envoi par la poste. Cette liste a permis d'identifier et de contacter chaque logement de l'univers des logements en date du 16 mai 2006. Le nombre de logements et l'adresse de ceux-ci provenaient du Registre des adresses (RA), une liste des logements établie par Statistique Canada et portant sur la plupart des régions du pays. Diverses données administratives sont utilisées pour effectuer une mise à jour du RA, notamment les comptes de téléphone et les remboursements de la TPS pour habitations neuves.

La qualité et la couverture de la base des logements dans les secteurs d'envoi par la poste ont été améliorées grâce à la prospection des îlots, effectuée environ huit mois avant le Jour du recensement. Ce processus a permis au personnel sur le terrain d'interroger les habitants des secteurs d'envoi par la poste en vue de la mise à jour des listes de logements, de façon à assurer l'exactitude des adresses et du classement des logements, ainsi que le codage approprié des logements, en fonction de l'îlot visé. La prospection des îlots a permis non seulement d'identifier les logements qui existaient à l'époque, mais également de déterminer les nouveaux logements prévus et les logements en voie de construction qui existeraient le Jour du recensement. Il y a également eu une prospection tardive des îlots entre trois et quatre mois avant le Jour du recensement, afin d'assurer une nouvelle prospection des régions où le taux de croissance est élevé.

La base de la liste pour les secteurs de listage/livraison et les secteurs de recensement par interview prévoyait une liste de tous les logements potentiels dans ces secteurs. Dans le cas des secteurs de listage/livraison et des secteurs de recensement par interview, les agents recenseurs ont établi une liste des logements au moyen d'un registre de contrôle connu sous le nom de Registre des visites. Pendant qu'ils effectuaient cette opération, ils ont distribué des questionnaires (listage/livraison) ou réalisé des interviews (secteur de recensement par interview). Le RA constituait également un outil permettant d'améliorer la couverture dans certains secteurs de listage/livraison.

4.3 Méthodes de collecte

Environ 98 % des ménages ont été recensés selon la méthode de l'autodénombrement. Dans le cas des secteurs d'envoi par la poste (70 % des logements), Postes Canada a commencé à livrer les questionnaires du recensement le 2 mai. Dans le cas des secteurs de listage/livraison (28 %

des logements), c'est un agent recenseur qui a distribué les questionnaires aux ménages. Le membre responsable du ménage était invité à remplir le questionnaire pour lui-même et pour les autres membres de sa famille, puis à le retourner en ligne ou dans l'enveloppe jaune port payé au plus tard le 16 mai, Jour du recensement.

Environ 2 % des ménages ont été dénombrés au moyen de la méthode de recensement par interview, c'est-à-dire qu'un agent recenseur s'est rendu sur place et qu'il a rempli un questionnaire pour le ménage. Cette méthode est normalement utilisée dans les régions éloignées et nordiques du pays, de même que dans la plupart des réserves indiennes. Elle est également utilisée dans les centres-villes des grandes régions urbaines, où bon nombre de résidents ne sont que de passage.

Pour la première fois, le Recensement de 2006 a offert à tous les ménages du Canada la possibilité de remplir leur questionnaire par Internet. Chaque questionnaire papier comportait un code d'accès à Internet unique, imprimé sur la première page, ainsi que l'adresse du site Web du Recensement de 2006 (www.recensement2006.ca). Les répondants avaient besoin de ce code d'accès pour remplir leur questionnaire en ligne. S'ils optaient pour cette façon de procéder, leurs données étaient transmises directement au système du Centre de traitement des données et vérifiées pour en assurer l'intégralité. Environ 18 % des ménages ont utilisé l'Internet. Certains ménages ont été dénombrés au moyen de l'Assistance téléphonique du recensement (ATR), un service multilingue gratuit, offert à l'échelle nationale à tous les répondants. L'ATR a permis de recueillir des données sur le recensement grâce à un système d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO).

Lors du suivi des cas de non-réponse (SCNR), les ménages n'ayant pas produit de questionnaire dans un délai acceptable ont été contactés individuellement par des agents recenseurs pour obtenir les renseignements requis.

5. Traitement des données du recensement

5.1 Introduction

Le traitement des données du recensement englobe toutes les étapes; du dépouillement des questionnaires à partir des questionnaires remplis jusqu'à la conception d'une base de données exacte et complète, de l'enregistrement des questionnaires, de la saisie des données, de l'imagerie des questionnaires, du contrôle, de la correction des erreurs, du codage, de l'imputation et de la pondération. Cette section décrit chaque opération.

Les processus automatisés, mis en œuvre en vue du Recensement de 2006, ont dû être surveillés de manière à ce que toutes les résidences canadiennes soient dénombrées une seule fois. Le Système de contrôle principal a été conçu de façon à contrôler et à surveiller l'enchaînement des opérations. Il renferme une liste principale de tous les logements visés par le recensement. Chaque logement était doté d'un identificateur unique permettant d'établir un lien avec le questionnaire approprié. Ce système était mis à jour quotidiennement, en fonction des données sur la situation de chaque logement, dans le cadre du processus d'enchaînement des opérations (c.-à.-d. livraison, réception, traitement, etc.). Les chefs du recensement pouvaient avoir accès en ligne aux rapports produits, afin que les opérations se déroulent de façon efficace et efficiente.

5.2 Réception et enregistrement

Les répondants ayant choisi de remplir un questionnaire papier devaient envoyer celui-ci par la poste, à un Centre de traitement des données (CTD) central. Postes Canada enregistrait la réception de ces questionnaires automatiquement, en lisant le code à barres de la page couverture, dans la partie transparente de l'enveloppe-réponse. Les enveloppes étaient ensuite transportées au CTD et elles étaient accompagnées d'un disque compact renfermant une liste de tous les identificateurs des questionnaires enregistrés. Les questionnaires renvoyés étaient

ensuite inscrits dans le Système de contrôle principal de Statistique Canada. Environ dix jours après le Jour du recensement, une liste de tous les logements pour lesquels un questionnaire n'avait pas été reçu était produite par le Système de contrôle principal, puis transmise aux opérations sur le terrain en vue d'un suivi. Une mise à jour était envoyée quotidiennement aux opérations sur le terrain pour éviter d'effectuer un suivi auprès des ménages dont les questionnaires (papier ou électronique) ont été reçus après cette date.

5.3 Imagerie et saisie des données

Le Recensement de 2006 était le premier recensement du Canada à permettre la saisie des données au moyen de technologies de saisie automatisée plutôt que l'entrée des données à la main. Le processus de l'imagerie comportait cinq étapes :

- **Préparation des documents** : les questionnaires retournés par la poste étaient sortis des enveloppes et le matériel superflu (p. ex., les trombones et les agrafes) était enlevé en vue de la numérisation. Les formules présentées sous forme de livret étaient divisées en feuilles individuelles en supprimant le dos de la reliure.
- **Numérisation** : la numérisation, au moyen de 18 numériseurs à haute vitesse, a permis de convertir le document papier en images numériques.
- **Processus automatisé d'assurance de la qualité des images** : le système automatisé vérifiait la qualité de la numérisation. Les images qui n'étaient pas conformes à ce processus étaient signalées en vue d'une renumérisation ou de la saisie à partir du questionnaire sur papier.
- **Saisie de données automatisée** : les technologies de reconnaissance optique de marques et de reconnaissance optique de caractères étaient utilisées pour extraire des images des données des répondants. Lorsque les systèmes ne pouvaient pas reconnaître l'écriture avec une précision suffisante, les données étaient corrigées par un opérateur.
- **Vérification à la sortie** : une fois les questionnaires traités conformément aux étapes ci-dessus, les questionnaires papier étaient retirés du système. La vérification à la sortie est un processus d'assurance de la qualité qui a pour objet de veiller à ce que les images et les données saisies soient de qualité suffisante et que les questionnaires papier ne soient plus nécessaires pour le traitement subséquent. Les questionnaires qui avaient été marqués comme contenant des erreurs étaient retirés au contrôle et traités de nouveau au besoin.

5.4 Contrôles de la couverture

À cette étape, plusieurs contrôles automatisés étaient effectués relativement aux données des répondants. Ces contrôles avaient pour objet de déceler les personnes non valides, en raison d'une erreur du répondant ou d'une erreur de saisie des données. Citons, à titre d'exemple, les données entrées par erreur dans une colonne laissée en blanc, les données barrées ou rayées saisies par erreur et les données fournies plusieurs fois pour la même personne, habituellement en raison de la réception de formules en double (p. ex., un homme répond au questionnaire par Internet, tandis que sa femme remplit un questionnaire papier et le retourne par la poste). Les contrôles étaient également conçus de façon à déceler l'absence éventuelle de résidents habituels, lorsque les données ne sont pas fournies pour chaque membre du ménage inscrit au début du questionnaire. Il y a également eu certaines activités de suivi téléphonique dans le cas de ces rejets au contrôle.

Les données des questionnaires faisant l'objet d'un rejet au contrôle étaient transmises à des préposés au dépouillement aux fins de vérification. Un système interactif permettait aux commis d'examiner les données saisies et de les comparer à l'image, le cas échéant (les questionnaires remplis en ligne n'avaient pas d'image). Les rejets à la vérification ont été réglés en supprimant à la main les noms de personnes non valides/en double et en ajoutant les personnes manquantes (c.-à-d. création de dossiers vierges) au besoin et lorsque nécessaire.

5.5 Contrôles de l'intégralité

Les contrôles de couverture ont été suivis d'une autre série de contrôles automatisés pour déceler les cas comportant trop de réponses manquantes ou portant à croire que les données n'avaient peut-être pas été fournies pour tous les résidents habituels du ménage. Les ménages rejetés au contrôle étaient transmis au service d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) en vue d'un suivi. Un intervieweur téléphonait aux répondants afin de résoudre les éventuels problèmes de couverture et d'obtenir les renseignements manquants. Les données étaient alors renvoyées au Centre de traitement des données pour être réintégrées dans le système en vue d'un traitement subséquent.

5.6 Codage

Les questionnaires complets (2B, 2C, 2D et 3B) renfermaient des questions dont les réponses pouvaient être cochées à partir d'une liste, ainsi que des questions nécessitant une réponse écrite de la part du répondant dans les cases prévues à cette fin. Ces réponses écrites ont fait l'objet d'un codage automatisé pour associer à chacune un code numérique, au moyen des fichiers de référence, des ensembles de codes et des classifications types de Statistique Canada. Des fichiers de référence pour le processus de couplage automatisé ont été créés au moyen des réponses obtenues aux recensements précédents. Voici les variables auxquelles s'appliquait le codage : Lien avec la Personne 1, Lieu de naissance, Citoyenneté, Langue non officielle, Langue parlée à la maison, Langue maternelle, Origine ethnique, Groupe de population, Bande indienne/Première nation, Lieu de résidence 1 an auparavant, Lieu de résidence 5 ans auparavant, Principal domaine d'études, Lieu des études, Lieu de naissance des parents, Langue utilisée au travail, Industrie, Profession et Lieu de travail.

Environ 37 millions de réponses écrites ont été codées à partir des questionnaires complets de 2006. En moyenne, environ 82 % d'entre elles ont été codées automatiquement.

Lorsque les réponses pour une variable précise étaient codées, les données pour cette variable étaient soumises au contrôle et à l'imputation.

5.7 Rajustements en cas de non-réponse et de logements classés à tort comme des logements inoccupés

L'Enquête sur la classification des logements (ECL) a été réalisée lors du traitement consécutif au suivi des cas de non-réponse, de façon à établir une estimation du taux d'erreur associé à la classification des logements dans les régions de collecte faisant l'objet d'un autodénombrement, selon qu'il s'agissait de logements occupés ou inoccupés. Des rajustements ont été effectués dans le cas des données de la base de données du recensement en fonction de ces renseignements. L'ECL a donné lieu au prélèvement d'un échantillon aléatoire de 1 405 UC ayant fait l'objet d'un autodénombrement et qui ont été visitées de nouveau en juillet et en août 2006 afin de réévaluer le statut d'occupation en date du Jour du recensement pour chacun des logements pour lesquels aucun questionnaire n'avait été reçu. Selon l'ECL, 17,4 % des 934 564 logements considérés comme des logements inoccupés étaient occupés et 29,1 % des 366 527 logements non répondants considérés comme des logements occupés ou dont le statut d'occupation était inconnu étaient en fait des logements inoccupés. Les estimations établies à partir de l'échantillon de l'ECL ont été utilisées pour rajuster le statut d'occupation des logements individuels de façon à modifier (imputer) une proportion appropriée de logements inoccupés pour qu'ils deviennent des logements occupés et des logements occupés n'ayant pas rempli le questionnaire pour qu'ils deviennent des logements inoccupés. Cette situation a donné lieu à une augmentation de 3,6 % du nombre de logements occupés (par rapport au nombre de logements considérés initialement comme des logements occupés) et à une diminution de 5,2 % du nombre de logements inoccupés à l'échelle du Canada (par rapport au nombre de logements initialement considérés comme des logements inoccupés). Pour plus de renseignements à propos de l'ECL, voir la [section 6](#).

Après ce rajustement du statut d'occupation en fonction des résultats de l'ECL, on a imputé le nombre de résidents habituels (s'il n'était pas connu) et toutes les réponses aux questions du recensement imputées dans le cas des logements occupés affichant une non-réponse totale, en empruntant les réponses non imputées d'un autre ménage de la même UC ayant reçu le même type de questionnaire (abrégé ou complet). Ce processus, appelé imputation de ménages au complet (IMC), a permis d'imputer 96 % de l'ensemble des ménages affichant une non-réponse totale. La proportion restante (4 %) des ménages affichant une non-réponse totale pour lesquels aucun ménage donneur n'avait été trouvé conformément au processus d'IMC ont été imputés dans le cadre du processus principal de contrôle et d'imputation (CI). L'utilisation d'un seul donneur dans le cadre du processus d'IMC était plus efficace du point de vue de l'imputation et risquait moins de donner des résultats invraisemblables que le recours à plusieurs donneurs au moyen du processus principal CI, comme ce fut le cas en 2001. Pour plus de renseignements à propos de l'IMC, voir la [section 6.2.4](#).

5.8 Contrôle et imputation

Les données recueillies dans le cadre d'une enquête ou d'un recensement donnent lieu à certaines omissions ou incohérences. Ainsi, un répondant peut être réticent à répondre à une question, peut ne pas se souvenir de la bonne réponse ou peut mal comprendre la question. Par ailleurs, le personnel du recensement peut coder les réponses incorrectement ou commettre d'autres types d'erreurs au cours du traitement.

L'épuration définitive des données, à l'étape du contrôle et de l'imputation, est presque entièrement automatisée. Deux types d'imputations ont été utilisés. Le premier type, appelé « imputation déterministe », consistait à attribuer des valeurs données dans certaines conditions. Des règles de contrôle détaillées étaient utilisées pour déterminer ces conditions, puis on attribuait une valeur prédéterminée aux variables en cause dans les règles. Le deuxième type d'imputation, appelé « imputation donneur à changements minimaux », consistait à appliquer une série de règles de contrôle détaillées permettant de repérer les réponses manquantes ou incohérentes. Ces dernières étaient corrigées en modifiant par imputation le moins de variables possible. Pour l'« imputation par donneur à changements minimaux », on choisit un enregistrement présentant un certain nombre de caractéristiques communes à celles de l'enregistrement erroné. On emprunte les données de cet enregistrement « donneur » et on les utilise pour changer le plus petit nombre possible de variables nécessaires pour résoudre tous les cas de réponses manquantes ou incohérentes. Le système canadien de contrôle et d'imputation du recensement (SCANCIR) a été utilisé dans presque tous les cas d'imputation déterministe et d'imputation par donneur à changements minimaux en 2006.

5.9 Pondération

Tout comme lors des recensements précédents, les questions sur l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la langue maternelle et le lien avec la Personne 1 ont été posées à toute la population (100 %). Toutefois, la majorité des données du recensement ont été obtenues au moyen d'un échantillon de 20 %, grâce aux questions supplémentaires de la formule 2B. On a eu recours à la pondération pour extrapoler les renseignements recueillis auprès de l'échantillon de 20 % à l'ensemble de la population.

La pondération utilisée dans le cadre du Recensement de 2006 était la même que lors du Recensement de 2001, soit l'estimation par calibrage. On a d'abord attribué des poids initiaux d'environ 5 aux ménages échantillonnés. Ces poids ont ensuite été rajustés en fonction du plus petit nombre qui permette de faire correspondre d'aussi près que possible les estimations de l'échantillon et les chiffres de population pour plusieurs caractéristiques relatives à l'âge, au sexe, à l'état matrimonial, à l'union de fait et à la taille du ménage (p. ex., nombre de personnes de sexe masculin, nombre de personnes âgées de 15 à 19 ans). Pour plus de renseignements à propos de l'échantillonnage et de la pondération, consultez le [Rapport technique du Recensement de 2006 : Échantillonnage et pondération](#).

6. Étude sur la classification des logements

6.1 Introduction

Tel qu'indiqué dans la [section 5.7](#), les données du recensement ont été corrigées afin de tenir compte des logements occupés non répondants. Le nombre de personnes vivant dans ces logements a été évalué grâce à l'Enquête sur la classification des logements (ECL). Cette estimation a été utilisée au moment du dépouillement des questionnaires du recensement, afin de déterminer combien de personnes devraient être imputées dans le cadre du processus d'imputation de ménages au complet. L'ECL vise également à évaluer trois types d'erreur de classification des logements.

L'une des sources d'erreur possible au cours d'un recensement est la classification erronée des logements. Lorsqu'un ménage omet de retourner son questionnaire du recensement, l'agent recenseur doit déterminer si le logement en question est occupé ou non. Deux types d'erreurs peuvent survenir. **Premièrement, un logement occupé peut être considéré à tort comme un logement inoccupé.** Le sous-dénombrement des logements et de la population est le résultat d'une telle erreur de classification étant donné que le logement est exclu de la base de données du recensement. **Deuxièmement, un logement inoccupé peut être considéré à tort comme un logement occupé.** Lorsqu'une telle erreur est commise, aucun questionnaire n'est reçu pour le logement et celui-ci fait l'objet du suivi des cas de non-réponse (SCNR) décrit dans la [section 4.3](#). Le logement est considéré comme un logement non répondant et il est donc assujéti à l'imputation. Une telle situation donnerait lieu à l'ajout de personnes à la base de données du recensement alors que personne ne vit dans le logement en question. Autrement dit, une telle erreur de classification donne lieu à un surdénombrement de la population. Les estimations découlant de l'ECL sont utilisées pour rajuster les données du recensement en fonction de ces deux erreurs de couverture.

Le troisième type d'erreur de classification des logements évalué grâce à l'ECL vise les erreurs commises lorsque les logements marginaux ou les logements en voie de construction sont considérés à tort comme des logements. Étant donné que le logement serait considéré comme un logement inoccupé, il n'y a pas de surdénombrement de la population puisque seuls les logements occupés peuvent être considérés comme des logements non répondants et, par ricochet, être assujéti à une imputation. Cependant, il y a un surdénombrement des logements. Les données du recensement ne sont pas rajustées en fonction de ces logements, ce qui fait que l'estimation du parc de logements comporte un certain niveau de surdénombrement.

6.2 Méthodologie

6.2.1 Stratification et prélèvement d'un échantillon

La population cible aux fins de l'ECL est formée de tous les logements non répondants et de tous les logements inoccupés, sauf pour ce qui est des logements qu'on retrouve dans les unités de collecte (UC) collectives, les UC de recensement par interview et les UC des réserves indiennes. Ces logements sont exclus en raison du coût et de considérations opérationnelles.

La taille de l'échantillon aux fins de l'ECL a été fixée à 1 405 UC. La base de sondage était formée de toutes les UC faisant l'objet d'un autodénombrement, sauf pour ce qui est des réserves indiennes. Ainsi, dans le cas des territoires, la base de sondage incluait uniquement Whitehorse, Yellowknife, Rivière au Foin et Fort Smith. Le plan d'échantillonnage était le suivant : premièrement, les UC de Whitehorse, Yellowknife, de Rivière au Foin et de Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest) formaient une strate. Toutes ces UC ont été prélevées aux fins de l'échantillon de l'ECL. Toutes les UC de l'Île-du-Prince-Édouard formaient une deuxième strate à partir de laquelle un échantillon aléatoire simple formé de 44 UC a été prélevé.

Les UC restantes ont été regroupées en strates urbaines et rurales. Une UC était considérée comme une UC urbaine si elle faisait partie initialement d'une région métropolitaine de

recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR) comportant au moins 40 000 logements occupés. Par ailleurs, toutes les UC relevant d'un district de chef d'équipe (DCE) étaient considérées comme des UC urbaines si plus de 50 % de toutes les UC du DCE étaient urbaines. Les UC restantes formaient les strates rurales. Les UC urbaines ont été stratifiées par RMR et par AR. Un échantillon aléatoire simple formé d'au moins cinq UC a été prélevé pour chaque strate. D'après les données de recensements précédents, on a conclu que cinq UC constituaient une charge de travail appropriée pour un intervieweur. L'échantillon comportait 812 UC urbaines. Pour contrôler le coût des opérations sur le terrain, l'échantillon des UC rurales a été prélevé de sorte qu'elles soient proches les unes des autres. Cette opération était effectuée grâce à un échantillonnage aléatoire simple stratifié comportant deux étapes. Au cours de la première étape, les DCE ont été choisis dans chaque province. Au cours de la deuxième étape, cinq UC ont été choisis à partir de chacun des DCE choisis. L'échantillon comptait 593 UC rurales.

Tous les logements inoccupés et les logements non répondants contenus dans les UC prélevées dans le cadre de l'échantillon formaient l'échantillon de l'ECL, soit un total de 32 345 logements inoccupés et de 6 788 logements non répondants. Le [tableau 6.2.1](#) indique la répartition de l'échantillon selon la province et le territoire.

Tableau 6.2.1 Taille de l'échantillon pour le Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Nombre d'unités de recensement	Nombre de logements inoccupés	Nombre de logements non répondants
Canada	1 405	32 345	6 788
Terre-Neuve-et-Labrador	84	2 653	219
Île-du-Prince-Édouard	44	2 184	166
Nouvelle-Écosse	94	3 384	701
Nouveau-Brunswick	88	2 116	321
Québec	299	5 130	1 982
Ontario	272	7 400	1 040
Manitoba	84	1 486	223
Saskatchewan	85	1 663	156
Alberta	156	2 331	819
Colombie-Britannique	152	2 258	1 007
Territoire du Yukon	29	307	64
Territoires du Nord-Ouest	18	433	90
Nunavut	0	0	0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la classification des logements de 2006.

6.2.2 Interviews sur le terrain

Tous les logements inclus dans les UC échantillonnées et qui ont été considérés comme des logements inoccupés le Jour du recensement ou comme des logements occupés, mais pour lesquels aucune formule du recensement n'a été retournée devaient être vérifiés de nouveau à la fin de juin ou au début de juillet 2006 afin de déterminer s'ils étaient occupés ou non le Jour du recensement. Un questionnaire de l'ECL a été utilisé à cette fin.

Le moment choisi pour procéder à cette opération était laissé à la discrétion de chaque bureau régional (BR). Pour déterminer si un logement était occupé/inoccupé et pour recueillir d'autres renseignements, les agents recenseurs devaient communiquer avec les occupants, les voisins, les propriétaires ou toute autre personne ayant une certaine connaissance du logement. On a

effectué jusqu'à concurrence de trois tentatives de contact pour chaque logement. Lorsque le logement était occupé le Jour du recensement, on a obtenu le nombre d'occupants.

6.2.3 Traitement, codage et contrôle

Tous les questionnaires remplis ont été envoyés à Ottawa aux fins de traitement.

Certaines mesures préliminaires de contrôle et de prétraitement général ont ensuite été effectuées avant que le questionnaire ne soit envoyé aux fins de saisie des données (entrée des données). Une fois la saisie des données terminée, les questionnaires étaient soumis à une série exhaustive de contrôles de la cohérence. Les questionnaires rejetés au contrôle étaient examinés à la main pour régler les problèmes de cohérence.

Pour chaque logement inclus dans l'échantillon de l'ECL et considéré comme un logement occupé le Jour du recensement, le questionnaire de l'ECL était consulté afin de déterminer s'il renfermait une autre adresse à laquelle les membres du ménage pourraient avoir été recensés. Lorsqu'une autre adresse était fournie, le Registre des visites (RV) et les questionnaires du recensement pour les adresses de rechange étaient vérifiés afin de déterminer si les membres du ménage avaient bel et bien été recensés ailleurs. Si tel était le cas, ces personnes étaient considérées comme des personnes déjà recensées et qui ne devaient pas être incluses de nouveau, de façon à éviter le surdénombrement. Cependant, le logement proprement dit était ajouté au nombre de logements occupés.

À ce stade du processus de traitement, les logements inoccupés et les logements non répondants contenus dans l'échantillon ont été séparés et la classification de ces logements a été confirmée en fonction de la liste finale du recensement. Les questionnaires remplis pour chaque UC faisant partie de l'échantillon ont fait l'objet d'un appariement en fonction de la liste finale des logements inoccupés. En cas de non-appariement, les logements inclus dans l'échantillon étaient éliminés et aucune autre mesure de traitement n'était nécessaire. Les logements considérés comme des logements inoccupés d'après la liste de recensement pour lesquels aucun questionnaire de l'ECL n'a été reçu, étaient considérés comme des cas de non-réponse totale et le traitement s'est poursuivi. De même, la liste finale du recensement faisant état de tous les logements pour lesquels aucun questionnaire du recensement n'a été reçu a été utilisée pour déterminer quels logements de l'ECL pour lesquels aucun questionnaire de l'ECL n'a été reçu seraient considérés comme des cas de non-réponse totale.

Les cas de non-réponse totale ont donné lieu à un rajustement sous forme de pondération, alors que les cas de non-réponse partielle ont donné lieu à une imputation partielle. La procédure était la même dans le cas des logements inoccupés et des logements non répondants. En l'absence de renseignements concernant un logement, le poids déterminé par le plan d'échantillonnage visant les répondants a été rajusté afin de tenir compte du poids des non-répondants. Le rajustement a été effectué séparément pour les RMR de Montréal, Toronto et Vancouver, pour les autres régions urbaines dans chaque province et territoire et pour les régions rurales dans chaque province et territoire. Les cas de non-réponse partielle pour ce qui est du statut d'occupation, du nombre de résidents habituels et du type de logement ont donné lieu à une imputation. Le statut d'occupation a fait l'objet d'une imputation en premier et les résultats ont été utilisés aux fins de l'imputation des autres variables. Le poids déterminé par le plan d'échantillonnage a ensuite été rajusté de façon à ce que la somme des pondérations rajustées pour chaque région infraprovinciale soit égale au nombre de logements inoccupés/non répondants.

6.2.4 Imputation de ménages au complet

Une fois que les estimations de l'ECL ont été établies, les données du recensement ont été rajustées en fonction des logements non répondants et des logements occupés considérés à tort comme des logements inoccupés. Cette opération a été effectuée dans le cadre de l'imputation de ménages au complet (IMC), lors de l'étape du traitement, comme suit dans le cas des logements non répondants; les logements inoccupés ont été traités d'une façon semblable mais

plus simple. Premièrement, une strate à posteriori a été utilisée pour tous les logements non répondants. Deuxièmement, les logements non répondants pour lesquels la collecte sur le terrain a permis de déterminer le nombre de résidents habituels ont été considérés comme des logements occupés et on leur a attribué la taille du ménage. Enfin, un nombre supplémentaire de logements non répondants ont été choisis au hasard et considérés comme des logements occupés. Cette sélection a été effectuée de façon à ce que le nombre final de logements non répondants convertis en logements occupés aux fins de la strate à posteriori correspondent à l'estimation de l'ECL quant aux logements occupés faisant partie de l'univers des logements non répondants. Ce processus a fait en sorte que tous les logements privés figurant dans la base de données soient considérés soit comme des logements occupés, soit comme des logements inoccupés.

Une deuxième procédure a été utilisée pour imputer la taille du ménage et d'autres variables. La taille du ménage a été établie en procédant à une sélection aléatoire d'un logement parmi tous les logements ayant rempli un questionnaire du recensement pour la même UC. Le dossier complet de ce ménage donneur a ensuite été attribué au logement non répondant. En l'absence de donneur, seule la taille du ménage a été attribuée.

Pour plus de renseignements à propos de l'IMC, voir Dick (2007).

6.3 Estimations

Les données du recensement sont rajustées de façon à tenir compte des logements non répondants et des logements occupés considérés à tort comme des logements inoccupés selon les estimations de l'ECL. On trouve ces estimations dans les sections 6.3.1.1 et 6.3.2. Les données du recensement ne sont pas rajustées en fonction des logements marginaux ou des logements en voie de construction considérés à tort comme des logements. La [section 6.3.1.2](#) renferme une estimation du nombre de logements marginaux et de logements en voie de construction considérés à tort comme des logements et qui, par conséquent, sont inclus à tort dans le parc de logements.

6.3.1 Logements inoccupés

6.3.1.1 Logements occupés considérés à tort comme des logements inoccupés

Le [tableau 6.3.1.1.1](#) indique le nombre estimé de logements considérés à tort comme des logements inoccupés, ainsi que le taux d'erreur correspondant en ce qui a trait aux logements inoccupés, selon les régions urbaines et rurales⁴, selon la province et le territoire, pour les trois principales RMR et selon le type de logement. Le [tableau 6.3.1.1.2](#) fournit les mêmes estimations pour le Recensement de 2001. Le [tableau 6.3.1.1.3](#) indique le nombre estimé de personnes vivant dans des logements occupés considérés à tort comme des logements inoccupés. Le [tableau 6.3.1.1.4](#) indique le nombre de ménages et de personnes ajoutés au Recensement initial de 2006 pour corriger ces erreurs de classification.

Le [tableau 6.3.1.1.1](#) indique que 17,4 % de l'ensemble des logements classés comme inoccupés étaient en fait des logements occupés. Il s'agit là d'une augmentation par rapport au taux de 12,7 % de 2001. La classification erronée des logements est beaucoup plus répandue dans les régions urbaines (25,7 %) que dans les régions rurales (8,1 %). Cependant, les erreurs de classification ont augmenté dans les deux types de régions par rapport à 2001. Pour ce qui est des trois principales RMR, on a pu assister à une forte diminution du taux de classification erronée à Toronto et à Vancouver et à une forte augmentation à Montréal. Le taux de classification erronée a augmenté pour toutes les provinces, sauf l'Île-du-Prince-Édouard, où il est demeuré stable. Le taux de classification erronée a diminué dans le cas des immeubles d'appartements comportant cinq étages ou plus entre 2001 et 2006, mais le taux a augmenté pour tous les autres types de logements.

4. Une région urbaine est généralement une région dont la population est supérieure à 50 000 personnes. Les autres régions sont considérées comme des régions rurales.

Parmi les provinces et territoires, c'est en Colombie-Britannique que le taux de classification erronée est le plus élevé, soit 25,5 %. Viennent ensuite le Territoire du Yukon (23,5 %), l'Alberta (21,4 %), le Québec (21,1 %) et l'Ontario (16,0 %). Dans le cas des autres provinces et territoires, le taux de classification erronée varie de 7,3 % à Terre-Neuve-et-Labrador, à 14,9 % en Nouvelle-Écosse. Pour ce qui est des trois principales RMR, le taux de classification erronée pour 2006 est très élevé dans les trois cas et, dans le cas de Montréal (34,0 %), il est plus élevé qu'à Vancouver (25,5 %) et à Toronto (23,3 %). Pour ce qui est des types de logements privés pris en considération aux fins du recensement, le taux de classification erronée est le moins élevé dans le cas des maisons individuelles (17,4 %) et le plus élevé dans le cas des immeubles d'appartements comportant cinq étages ou plus (39,6 %). Le taux de classification erronée de la catégorie « Autre », qui inclut les maisons jumelées, les maisons en rangée, les duplex, les appartements qu'on retrouve dans les immeubles comportant moins de cinq étages, les maisons mobiles et les autres types de logements mobiles, est également élevé, soit 38,2 %.

En raison des erreurs commises lors de la classification initiale des logements, environ 162 897 ménages n'ont pas été inclus dans le Recensement de 2006. Il s'agit là du nombre de ménages ajoutés aux fins du recensement dans le cadre de l'IMC. Le [tableau 6.3.1.1.4](#) indique le nombre de ménages et de personnes ajoutés pour tenir compte des logements occupés considérés à tort comme des logements inoccupés.

Tableau 6.3.1.1.1 Logements occupés classés par erreur comme étant des logements inoccupés pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006

Caractéristiques	Nombre de logements inoccupés	Logements occupés classés par erreur comme étant inoccupés			
		Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
Canada	934 565	162 897	10 915	17,4	1,2
Urbain > 50 000	495 781	127 404	10 052	25,7	2,0
Rural	438 784	35 493	3 900	8,1	0,9
Provinces de l'Atlantique	119 899	12 937	983	10,8	0,8
Terre-Neuve-et-Labrador	34 267	2 510	344	7,3	1,0
Île-du-Prince-Édouard	9 077	711	160	7,8	1,8
Nouvelle-Écosse	45 298	6 765	825	14,9	1,8
Nouveau-Brunswick	31 257	2 953	379	9,4	1,2
Québec	192 297	40 479	3 796	21,1	2,0
Ontario	363 808	58 111	8 837	16,0	2,4
Prairies	139 653	21 078	2 308	15,1	1,7
Manitoba	35 126	3 755	838	10,7	2,4
Saskatchewan	43 899	4 377	696	10,0	1,6
Alberta	60 628	12 946	2 035	21,4	3,4
Colombie-Britannique	118 087	30 154	4 511	25,5	3,8
Territoires	821	137	24	16,7	2,9
Territoire du Yukon	307	72	9	23,5	2,9
Territoires du Nord-Ouest	514	65	22	12,6	4,3
Certaines RMR					
Montréal	52 642	17 882	2 314	34,0	4,4
Toronto	78 696	18 358	4 021	23,3	5,1
Vancouver	35 457	9 040	1 941	25,5	5,5
Type de logement privé					
Maison individuelle non-atténuante	328 775	57 151	3 999	17,4	1,2
Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus	66 867	26 492	5 294	39,6	7,9
Autre type de logement	207 406	79 254	6 623	38,2	3,2
Hors du parc de logements ¹	331 517

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : 1. Ces logements ont été classés au départ comme logements inoccupés. Ils sont en fait des logements qui sont hors du parc de logements. Par conséquent, aucun d'entre eux n'est un logement occupé classé par erreur.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la classification des logements de 2006.

Tableau 6.3.1.1.2 Logements occupés classés par erreur comme étant des logements inoccupés pour diverses caractéristiques, Recensement de 2001

Caractéristiques	Nombre de logements inoccupés	Logements occupés classés par erreur comme étant inoccupés			
		Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
Canada	904 236	114 603	7 166	12,7	0,8
Urbain > 50 000	405 427	86 370	5 814	21,3	1,4
Rural	498 809	28 233	4 176	5,7	0,8
Provinces de l'Atlantique	112 357	6 961	693	6,2	0,6
Terre-Neuve-et-Labrador	35 896	1 511	291	4,2	0,8
Île-du-Prince-Édouard	5 121	396	100	7,7	2,0
Nouvelle-Écosse	42 931	3 411	519	7,9	1,2
Nouveau-Brunswick	28 409	1 643	341	5,8	1,2
Québec	213 062	31 007	4 577	14,6	2,1
Ontario	316 474	36 647	4 676	11,6	1,5
Prairies	150 294	15 303	1 729	10,2	1,2
Manitoba	37 592	2 737	434	7,3	1,2
Saskatchewan	47 503	3 113	486	6,6	1,0
Alberta	65 199	9 452	1 602	14,5	2,5
Colombie-Britannique	110 755	24 545	2 252	22,2	2,0
Territoires	1 294	140	27	10,8	2,1
Territoire du Yukon	395	72	10	18,2	2,5
Territoires du Nord-Ouest	899	68	25	7,6	2,8
Certaines RMR					
Montréal	42 174	8 435	1 737	20,0	4,1
Toronto	40 020	17 557	4 330	43,9	10,8
Vancouver	29 565	11 034	1 614	37,3	5,5
Type de logement privé					
Maison individuelle non-attenante	423 328	46 616	3 554	11,0	0,8
Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus	39 365	18 796	4 427	47,7	11,2
Autre type de logement	230 899	49 191	4 434	21,3	1,9
Hors du parc de logements ¹	210 644

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : 1. Ces logements ont été classés au départ comme logements inoccupés. Ils sont en fait des logements qui sont hors du parc de logements. Par conséquent, aucun d'entre eux n'est un logement occupé classé par erreur.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la classification des logements de 2006.

Tableau 6.3.1.1.3 Estimations du nombre de personnes vivant dans des logements occupés classés par erreur comme étant des logements inoccupés et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006

Caractéristiques	Nombre estimé	Erreur-type
Canada	331 145	17 663
Urbain > 50 000	259 903	16 333
Rural	71 242	6 372
Provinces de l'Atlantique	24 578	1 541
Terre-Neuve-et-Labrador	5 300	663
Île-du-Prince-Édouard	1 392	282
Nouvelle-Écosse	11 952	1 153
Nouveau-Brunswick	5 934	725
Québec	78 285	6 212
Ontario	121 389	14 590
Prairies	44 313	3 958
Manitoba	7 728	1 616
Saskatchewan	8 735	1 411
Alberta	27 851	3 325
Colombie-Britannique	62 334	6 517
Territoires	246	42
Territoire du Yukon	120	15
Territoires du Nord-Ouest	126	39
Certaines RMR		
Montréal	33 808	4 577
Toronto	41 088	7 297
Vancouver	20 526	4 689
Type de logement privé		
Maison individuelle non-attérente	132 363	8 667
Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus	44 106	8 555
Autre type de logement	154 675	11 437

Source : Statistique Canada, Étude sur la classification des logements de 2006.

Tableau 6.3.1.1.4 Ménages et personnes imputés pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006

Caractéristiques	Nombre de ménages imputés	Nombre de personnes imputées
Canada	162 897	331 145
Urbain > 50 000	127 404	259 903
Rural	35 493	71 242
Provinces de l'Atlantique	12 937	24 578
Terre-Neuve-et-Labrador	2 510	5 300
Île-du-Prince-Édouard	711	1 392
Nouvelle-Écosse	6 765	11 952
Nouveau-Brunswick	2 953	5 934
Québec	40 479	78 285
Ontario	58 111	121 389
Prairies	21 078	44 313
Manitoba	3 755	7 728
Saskatchewan	4 377	8 735
Alberta	12 946	27 851
Colombie-Britannique	30 154	62 334
Territoires	137	246
Territoire du Yukon	72	120
Territoires du Nord-Ouest	65	126
Certaines RMR		
Montréal	17 882	33 808
Toronto	18 358	41 088
Vancouver	9 040	20 526
Type de logement privé		
Maison individuelle non-attenante	57 151	132 363
Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus	26 492	44 106
Autre type de logement	79 254	154 675

Source : Statistique Canada, Étude sur la classification des logements de 2006.

6.3.1.2 Surdénombrement du parc de logements

Le [tableau 6.3.1.2](#) indique le nombre estimé de logements inoccupés ne faisant pas partie du parc de logements, ainsi que le taux d'erreur correspondant pour les logements inoccupés pour diverses régions géographiques. Aucun rajustement n'a été effectué en ce qui a trait aux données du recensement afin de tenir compte des logements ne faisant pas partie du parc de logements et classés à tort comme des logements inoccupés.

Le dénombrement des logements inoccupés ne faisant pas partie de l'univers des logements donne lieu à un surdénombrement des logements. Les logements sont considérés comme ne faisant pas partie de l'univers des logements s'ils sont utilisés à des fins commerciales, s'ils ne sont pas habitables à longueur d'année ou s'ils sont comptés deux fois aux fins du recensement. Une telle situation se produit lorsque le logement semble avoir deux adresses ou lorsque deux

questionnaires sont retournés par erreur pour un logement qui ne compte dorénavant qu'un appartement distinct.

Les estimations de l'Étude sur la classification des logements (ECL) en ce qui a trait au nombre de logements inoccupés considérés à tort comme des logements ne sont pas utilisées pour rajuster la base de données du recensement, en raison du niveau de subjectivité associé à la classification d'un logement à titre de logement pouvant être utilisé à longueur d'année. Un logement doit être doté d'une source d'énergie ou de chauffage et mettre les habitants à l'abri des intempéries pour être considéré comme un logement approprié. Il est parfois difficile de dire si un logement est habitable ou non; c'est le cas, notamment, lorsque le logement est un chalet, lorsque le logement est en voie de construction et qu'il est presque terminé ou lorsque l'état du logement s'est détérioré.

Les logements ne faisant pas partie du parc de logements représentent 35,5 % de l'ensemble des logements considérés comme des logements inoccupés. Dans le cas des provinces et territoires, le pourcentage de logements ne faisant pas partie du parc de logements et considérés comme des logements inoccupés varie entre 8,3 % à l'Île-du-Prince-Édouard, et 46,1 % au Manitoba. Le problème est réparti équitablement entre les régions urbaines (35,0 %) et les régions rurales (36,0 %). Pour ce qui est des trois principales RMR, le taux varie entre 29,9 % à Montréal, et 54,4 % à Toronto.

Les logements ne faisant pas partie du parc de logements représentaient 2,5 % de l'ensemble des logements privés lors du Recensement de 2006. Il s'agit là d'une augmentation par rapport au taux d'erreur de 1,7 % pour 2001. Dans le cas des provinces et territoires, le taux d'erreur se situe entre 0,9 % au Territoire du Yukon, et 3,8 % à Terre-Neuve-et-Labrador. Dans le cas des trois principales RMR, le taux d'erreur se situe entre 1,0 % à Montréal, et 2,3 % à Toronto.

Tableau 6.3.1.2 Logements hors d'un parc de logements et classés par erreur comme étant des logements inoccupés pour diverses régions géographiques, Recensement de 2006

Régions géographiques	Nombre de logements inoccupés	Logements hors d'un parc de logements classés par erreur comme étant des logements inoccupés			
		Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé ¹ (%)	Erreur-type (%)
Canada	934 565	331 517	29 897	35,5	3,2
Urbain > 50 000	495 781	173 452	22 543	35,0	4,6
Rural	438 784	158 065	18 884	36,0	4,3
Provinces de l'Atlantique	119 899	29 449	3 337	24,6	2,8
Terre-Neuve-et-Labrador	34 267	8 741	1 835	25,5	5,4
Île-du-Prince-Édouard	9 077	756	202	8,3	2,2
Nouvelle-Écosse	45 298	12 890	2 404	28,5	5,3
Nouveau-Brunswick	31 257	7 062	1 396	22,6	4,5
Québec	192 297	70 370	10 576	36,6	5,5
Ontario	363 808	141 930	26 882	39,0	7,4
Prairies	139 653	50 434	4 444	36,1	3,2
Manitoba	35 126	16 195	2 514	46,1	7,2
Saskatchewan	43 899	8 800	1 567	20,1	3,6
Alberta	60 628	25 439	3 312	42,0	5,5
Colombie-Britannique	118 087	39 115	5 331	33,1	4,5
Territoires	821	219	42	26,7	5,1
Territoire du Yukon	307	79	12	25,7	3,9
Territoires du Nord-Ouest	514	140	41	27,2	8,0
Certaines RMR					
Montréal	52 642	15 720	2 314	29,9	4,4
Toronto	78 696	42 808	26 507	54,4	33,7
Vancouver	35 457	14 227	3 824	40,1	10,8

Note : 1. Le taux est le quotient du nombre estimé des logements occupés non répondants et du nombre estimé de tous les logements non répondants exprimé en pourcentage.

Source : Statistique Canada, Étude sur la classification des logements de 2006.

6.3.2 Logements non répondants

6.3.2.1 Personnes ajoutées dans le cas des logements non répondants

Le [tableau 6.3.2.1.1](#) indique le nombre estimé et le pourcentage de logements non répondants occupés dans les régions urbaines (> 50 000 habitants) et rurales, selon la province et le territoire, pour les trois principales RMR et selon le type de logement. Le [tableau 6.3.2.1.2](#) indique le nombre estimé de personnes qui, selon l'ECL, vivaient dans ces logements non répondants en 2006, alors que le [tableau 6.3.2.1.3](#) fournit les mêmes données pour l'ECL de 2001.

Le [tableau 6.3.2.1.1](#) indique que 70,9 % de tous les logements non répondants étaient en fait des logements occupés. Le recensement a permis de classer plus de logements non répondants dans les régions urbaines (72,1 %) que dans les régions rurales (64,1 %). Pour ce qui est des provinces et territoires, c'est dans les Territoires du Nord-Ouest que le taux de classification appropriée des logements non répondants était le plus élevé en 2006 (91,0 %) et au Nouveau-Brunswick qu'il était le moins élevé (59,5 %).

Pour ce qui est des trois principales RMR, le taux de logements non répondants occupés variait entre 68,3 % à Vancouver, et 75,6 % à Montréal. Enfin, lorsqu'on examine le type de logements privés, le taux de logements non répondants occupés variait entre 74,3 % dans le cas des appartements d'immeubles comportant cinq étages ou plus, et 78,9 % dans le cas de la catégorie « Autre », qui inclut les maisons jumelées, les maisons en rangée, les duplex, les appartements situés dans des immeubles comportant moins de cinq étages, les maisons mobiles et les autres types de logements mobiles.

Le [tableau 6.3.2.1.2](#) indique le nombre de logements non répondants lors du Recensement de 2006, ainsi que le nombre de personnes ajoutées dans le cas de ces logements grâce à l'ECL. Le [tableau 6.3.2.1.3](#) fournit les mêmes données pour l'ECL de 2001. En 2006, 571 521 personnes ont été ajoutées pour 259 894 logements. Les nombres comparatifs en 2001 sont de 317 587 personnes pour 143 681 logements.

Tableau 6.3.2.1.1 Logements non répondants occupés pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006

Caractéristiques	Nombre de logements non répondants	Logements non répondants occupés			
		Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé ¹ (%)	Erreur-type (%)
Canada	366 528	259 894	3 030	70,9	0,8
Urbain > 50 000	310 218	223 821	2 750	72,1	0,9
Rural	56 310	36 074	1 265	64,1	2,2
Provinces de l'Atlantique	23 435	15 578	647	66,5	2,8
Terre-Neuve-et-Labrador	4 426	2 722	284	61,5	6,4
Île-du-Prince-Édouard	1 216	762	69	62,7	5,7
Nouvelle-Écosse	10 900	7 991	472	73,3	4,3
Nouveau-Brunswick	6 893	4 103	333	59,5	4,8
Québec	111 467	82 877	1 552	74,4	1,4
Ontario	103 289	72 111	1 594	69,8	1,5
Prairies	62 679	43 457	1 200	69,3	1,9
Manitoba	10 200	8 104	273	79,5	2,7
Saskatchewan	9 362	6 296	381	67,3	4,1
Alberta	43 117	29 057	1 105	67,4	2,6
Colombie-Britannique	65 372	45 627	1 540	69,8	2,4
Territoires	286	245	9	85,7	3,1
Territoire du Yukon	109	83	7	76,1	6,4
Territoires du Nord-Ouest	177	161	6	91,0	3,4
Certaines RMR					
Montréal	62 045	46 904	3 408	75,6	5,5
Toronto	48 563	33 980	4 257	70,0	8,8
Vancouver	40 370	27 560	3 129	68,3	7,8
Type de logement privé					
Maison individuelle non-attenante	125 028	97 612	5 215	78,1	4,2
Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus	50 130	37 265	5 517	74,3	11
Autre type de logement	158 393	125 017	4 590	78,9	2,9
Hors du parc de logements ²	32 977

... n'ayant pas lieu de figurer

Notes :

1. Le taux est le quotient du nombre estimé des logements non répondants occupés et du nombre estimé de tous les logements non répondants exprimé en pourcentage.
2. Ces logements ont été classés au départ comme logements inoccupés. Ils sont en fait des logements qui sont hors du parc de logements. Par conséquent, aucun d'entre eux n'est un logement occupé classé par erreur.

Source : Statistique Canada, Étude sur la classification des logements de 2006.

Tableau 6.3.2.1.2 Personnes vivant dans des logements non répondants occupés pour diverses caractéristiques, Recensement de 2006

Caractéristiques	Logements non répondants occupés		Personnes vivant dans des logements non répondants occupés	
	Nombre estimé	Erreur-type	Nombre estimé	Erreur-type
Canada	259 894	3 030	571 521	3 918
Urbain > 50 000	223 821	2 750	489 840	3 477
Rural	36 074	1 265	81 681	1 774
Provinces de l'Atlantique	15 578	647	31 059	823
Terre-Neuve-et-Labrador	2 722	284	5 783	360
Île-du-Prince-Édouard	762	69	1 458	90
Nouvelle-Écosse	7 991	472	15 215	593
Nouveau-Brunswick	4 103	333	8 603	434
Québec	82 877	1 552	171 274	1 927
Ontario	72 111	1 594	163 184	2 083
Prairies	43 457	1 200	97 102	1 677
Manitoba	8 104	273	16 952	373
Saskatchewan	6 296	381	13 587	474
Alberta	29 057	1 105	66 563	1 564
Colombie-Britannique	45 627	1 540	108 296	1 952
Territoires	245	9	607	10
Territoire du Yukon	83	7	131	7
Territoires du Nord-Ouest	161	6	476	7
Certaines RMR				
Montréal	46 904	3 408	99 246	6 772
Toronto	33 980	4 257	74 171	8 333
Vancouver	27 560	3 129	64 866	6 871
Type de logement privé				
Maison individuelle non-attenante	97 612	5 215	256 758	13 008
Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus	37 265	5 517	64 163	10 484
Autre type de logement	125 017	4 590	250 600	10 442

Source : Statistique Canada, Étude sur la classification des logements de 2006.

Tableau 6.3.2.1.3 Logements non répondants occupés et les personnes qui y vivaient pour le Canada, provinces et territoires, Recensement de 2001

Provinces et territoires	Nombre de logements non répondants	Logements non répondants occupés		Personnes vivant dans des logements non répondants occupés	
		Nombre estimé	Erreur-type	Nombre estimé	Erreur-type
Canada	179 788	143 681	2 352	317 587	14 841
Terre-Neuve-et-Labrador	1 431	1 185	67	2 268	179
Île-du-Prince-Édouard	508	392	83	978	206
Nouvelle-Écosse	5 063	3 980	332	8 042	511
Nouveau-Brunswick	3 303	2 676	60	5 501	66
Québec	65 787	50 834	1 473	100 741	7 789
Ontario	59 784	48 396	1 686	124 825	12 282
Manitoba	3 798	3 254	142	6 602	161
Saskatchewan	3 246	2 313	144	5 142	172
Alberta	14 197	11 834	370	26 982	423
Colombie-Britannique	22 472	18 697	470	36 269	2 862
Territoire du Yukon	118	90	10	177	12
Territoires du Nord-Ouest	81	30	21	60	29

Source : Statistique Canada, Étude sur la classification des logements de 2001.

6.3.2.2 Logements hors du parc de logements classés par erreur comme étant des logements non répondants

Le [tableau 6.3.2.2](#) indique les erreurs de classification relatives aux logements classés à tort comme des logements non répondants étant donné qu'ils n'auraient pas dû être inclus dans le parc de logements. La [section 6.3.1.2](#) renferme une définition des logements ne faisant pas partie de l'univers des logements et indique qu'il est difficile de déterminer si un logement devrait être inclus ou non dans le parc de logements.

À l'échelle nationale, les logements ne faisant pas partie du parc de logements représentent 9,0 % de tous les logements non répondants. Le taux d'erreur est légèrement plus élevé dans les régions rurales (10,5 %) que dans les régions urbaines (8,7 %). Dans les cas des provinces et territoires, le taux de logements ne faisant pas partie du parc de logements et considérés comme des logements non répondants varie entre 2,4 % à l'Île-du-Prince-Édouard, et 11,2 % en Alberta et en Colombie-Britannique. Dans le cas des trois plus grandes RMR, le taux varie de 8,4 % à Montréal, à 15,6 % à Vancouver. À l'échelle nationale, les logements non répondants ne faisant pas partie du parc de logements représentent 0,3 % de tous les logements privés. Dans le cas des provinces et territoires, ce taux d'erreur varie de 0 % arrondi à l'Île-du-Prince-Édouard, à 0,4 % en Alberta et en Colombie-Britannique. Dans le cas des trois plus grandes RMR, le taux d'erreur varie de 0,2 % à Toronto, à 0,7 % à Vancouver.

Tableau 6.3.2.2 Logements hors du parc de logements classés par erreur comme étant des logements non répondants pour diverses régions géographiques, Recensement de 2006

Régions géographiques	Nombre de logements non répondants	Logements hors du parc de logements classés comme étant des logements non répondants			
		Nombre estimé	Erreur-type	Taux estimé ¹ (%)	Erreur-type (%)
Canada	366 528	32 977	2 291	9,0	0,6
Urbain > 50 000	310 218	27 091	2 092	8,7	0,7
Rural	56 310	5 887	982	10,5	1,7
Provinces de l'Atlantique	23 435	1 336	220	5,7	0,9
Terre-Neuve-et-Labrador	4 426	160	53	3,6	1,2
Île-du-Prince-Édouard	1 216	29	17	2,4	1,4
Nouvelle-Écosse	10 900	640	162	5,9	1,5
Nouveau-Brunswick	6 893	506	137	7,3	2,0
Québec	111 467	10 112	974	9,1	0,9
Ontario	103 289	8 427	1 268	8,2	1,2
Prairies	62 679	5 765	994	9,2	1,6
Manitoba	10 200	550	130	5,4	1,3
Saskatchewan	9 362	406	179	4,3	1,9
Alberta	43 117	4 809	969	11,2	2,2
Colombie-Britannique	65 372	7 327	1 288	11,2	2,0
Territoires	286	11	6	3,8	2,1
Territoire du Yukon	109	5	3	4,6	2,8
Territoires du Nord-Ouest	177	6	5	3,4	2,8
Certaines RMR					
Montréal	62 045	5 214	753	8,4	1,2
Toronto	48 563	4 644	1 129	9,6	2,3
Vancouver	40 370	6 310	1 219	15,6	3,0

Note : 1. Le taux est le quotient du nombre estimé des logements occupés non répondants et du nombre estimé de tous les logements non répondants exprimé en pourcentage.

Source : Statistique Canada, Étude sur la classification des logements de 2006.

7. Contre-vérification des dossiers

7.1 Échantillonnage

La population cible, qui comprend toutes les personnes qui auraient dû être dénombrées au Recensement de 2006, est formée à partir de six sources (bases de sondage) présentées dans le [tableau 7.1.1](#). Les cinq premières bases sont utilisées pour l'estimation du sous-dénombrement dans les dix provinces tandis que les estimations pour les trois territoires sont calculées grâce aux échantillons de la dernière base seulement.

Tableau 7.1.1 Taille de l'échantillon, bases de sondage pour le Canada

Bases de sondage	Définition	Taille de l'échantillon
Canada	...	69 751
Provinces	...	67 813
Recensement de 2001	Toutes les personnes dénombrées lors du Recensement de 2001.	56 317
Personnes omises	Toutes les personnes de l'échantillon de la Contre-vérification des dossiers (CVD) de 2001 qui ont été classées comme omises. Leur poids est celui de la CVD de 2001.	2 797
Naissances	Tous les enfants nés entre le 15 mai 2001 et le 15 mai 2006.	3 874
Immigrants	Tous les immigrants reçus arrivés au Canada entre le 15 mai 2001 et le 15 mai 2006.	2 977
Residents non permanents	Toutes les personnes d'un autre pays qui, le 16 mai 2006, étaient titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendiquaient le statut de réfugié. Les membres de leur famille vivant avec elles au Canada sont incluses.	1 848
Territoires	...	1 938
Fichiers d'assurance-santé	Toutes les personnes inscrites dans les fichiers d'assurance-santé du Territoire du Yukon ¹ , des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, qui habitaient ces territoires le 16 mai 2006.	1 938
... n'ayant pas lieu de figurer		

Note : 1. Quelques personnes provenant d'autres sources ont été ajoutées.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

Un problème qui se pose avec l'utilisation des bases de sondage multiples est la possibilité qu'une personne soit incluse dans plus d'une base. Par exemple, une personne qui est incluse dans la base des immigrants pouvait être au Canada en mai 2001 avec un permis de travail et aurait été dénombrable au Recensement de 2001. Elle serait donc à la fois dans la base des immigrants, et dans celle du recensement si elle était dénombrée ou dans celle des personnes omises si elle était omise. Il est donc important d'identifier tous les cas de chevauchement de base, sinon les estimations produites risquent d'être trop élevées puisque les personnes se trouvent à être comptées deux fois dans les bases de sondage. Autant que possible ce chevauchement est identifié lors de la construction des bases de sondage, mais une partie est également identifiée plus tard en utilisant l'information fournie par les répondants.

Un autre problème est qu'aucune des cinq premières bases de sondage ne couvre les personnes émigrées ou hors pays lors du Recensement de 2001 qui sont revenues durant la période intercensitaire (« Canadiens de retour dans une province »). Selon les estimations démographiques, on estime cette population à 210 406 personnes. À ce nombre s'ajoutent 12 817 personnes de retour des territoires dans les provinces et 4 955 provenant des réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés en 2001 et dénombrés en 2006.

Les estimations de l'erreur de couverture ne couvrent pas ces populations estimées à 228 178 personnes.

La répartition de l'échantillon a été effectuée en deux étapes. Premièrement, l'échantillon national a été attribué aux provinces en utilisant une combinaison d'une répartition proportionnelle afin d'obtenir la même variance pour toutes les estimations provinciales du taux de sous-dénombrement et d'une répartition optimale, de façon à établir l'estimation nationale du taux de sous-dénombrement affichant la variance la moins élevée. Deuxièmement, on a déterminé la répartition des échantillons provinciaux en fonction des strates. Cette répartition a été déterminée grâce à la méthode de répartition optimale, basée sur les taux historiques de sous-dénombrement (en 2001, on tenait également compte du surdénombrement mais ce n'est pas le cas en 2006), les taux historiques de non-réponse et la taille de la strate. La seule exception réside dans la base de données des personnes omises, puisque toutes les personnes considérées comme des personnes omises lors de la CVD de 2001 ont été choisies. Il convient de souligner que la répartition n'est qu'approximativement optimale étant donné que des hypothèses ont été avancées à propos de la taille de certaines populations, notamment le nombre prévu de naissances et d'immigrants intercensitaires. L'échantillon total attribué était de 69 602 (67 664 dans les provinces et 1 938 dans les territoires) personnes réparties parmi les bases. Le [tableau 7.1.1](#) présente la répartition de l'échantillon selon les bases de sondage. Le [tableau 7.1.2](#) présente la répartition de l'échantillon par strate pour toutes les provinces.

Tableau 7.1.2 Répartition de l'échantillon, bases de sondage, strates pour le Canada

Bases de sondage	Strates¹ pour chaque province	Répartition de l'échantillon
Total	...	67 664
	Femmes, 0 à 14 ans	4 950
	Femmes, 15 à 24 ans	5 136
	Femmes, 25 à 34 ans, mariées	1 908
	Femmes, 25 à 44 ans, non mariées	3 559
	Femmes, 35 ans et plus, mariées	5 652
	Femmes, 45 ans et plus, non mariées	3 492
Recensement de 2001	Hommes, 0 à 14 ans	5 680
	Hommes, 15 à 24 ans	6 400
	Hommes, 25 à 34 ans, mariés	1 936
	Hommes, 25 à 44 ans, non mariés	5 563
	Hommes, 35 ans et plus, mariés	7 345
	Hommes, 45 ans et plus, non mariés	2 630
	Vivant dans les réserves	2 066
Omis	Sans stratification additionnelle	2 628
Naissances	Sans stratification additionnelle	3 856
Immigrants	Sans stratification additionnelle	2 971
Résidents non permanents	Sans stratification additionnelle	1 892

...n'ayant pas lieu de figurer

Note : 1. Au Québec, les personnes vivant en union libre sont incluses dans la strate de catégorie « marié ».

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

Le [tableau 7.1.3](#) présente la répartition par strates pour tous les territoires.

Tableau 7.1.3 Répartition de l'échantillon, strates pour les territoires

Strates	Nombre de personnes
Total	86 460
Appariées	84 522
Non appariées	1 938
Femmes, 0 à 19 ans	270
Femmes, 20 à 24 ans	101
Femmes, 25 à 34 ans	165
Femmes, 35 à 44 ans	135
Femmes, 45 ans et plus	190
Hommes, 0 à 19 ans	283
Hommes, 20 à 24 ans	110
Hommes, 25 à 34 ans	206
Hommes, 35 à 44 ans	184
Hommes, 45 ans et plus	282
Personnes ajoutées au fichier d'assurance-santé du Territoire du Yukon	12

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

Étant donné que la répartition de l'échantillon est tributaire des hypothèses à propos de la taille de certaines populations, notamment le nombre prévu de naissances et d'immigrants intercensitaires, la taille réelle de l'échantillon pour l'échantillon provincial des naissances, des immigrants et des résidents non permanents n'est pas connue tant que tous les échantillons ne sont pas prélevés. Ce n'est pas le cas pour ce qui est de l'échantillon des territoires. Le [tableau 7.1.4](#) indique la taille finale de l'échantillon pour chaque province et territoire. L'échantillon de la CVD de 2006 était formé de 67 813 personnes dans les provinces et de 1 938 personnes dans les territoires. Par ailleurs, 84 522 personnes ayant un poids de un ont contribué aux estimations territoriales.

Tableau 7.1.4 Taille de l'échantillon pour le Canada, provinces et territoires

	Nombre de personnes
Canada	154 273
Toutes les provinces	67 813
Terre-Neuve-et-Labrador	3 622
Île-du-Prince-Édouard	3 802
Nouvelle-Écosse	5 443
Nouveau-Brunswick	5 532
Québec	9 093
Ontario	12 595
Manitoba	5 646
Saskatchewan	5 204
Alberta	6 360
Colombie-Britannique	10 516
Tous les territoires	86 460
Appariés	84 522
Non appariés	1 938
Territoire du Yukon	26 887
Appariés	26 307
Non appariés	580
Territoires du Nord-Ouest	35 301
Appariés	34 448
Non appariés	853
Nunavut	24 272
Appariés	23 767
Non appariés	505

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

Le plan d'échantillonnage varie d'une base à l'autre selon la nature de la liste utilisée. Dans la base du Recensement 2001, le plan d'échantillonnage est un plan stratifié à un seul degré. La population est stratifiée par province de résidence, sexe, âge et état matrimonial. Les personnes dénombrées au Recensement de 2001 dans des réserves indiennes forment des strates séparées. Comme décrit précédemment, nous avons utilisé une répartition optimale pour sélectionner l'échantillon dans chaque strate. L'échantillon est réparti entre dans chacune des strates afin d'observer le plus de cas de personnes omises possible.

Les fractions de sondage ne sont pas les mêmes dans chaque strate. On a recours à des fractions de sondage plus élevées pour les sous-groupes où l'on prévoit un sous-dénombrement important ou un taux de dépistage plus faible, ceci dans le but de rendre le plan de sondage plus efficace. Par exemple, tout comme la CVD de 2001, on a attribué une probabilité d'être choisis plus grande aux hommes célibataires âgés de 20 à 24 ans en 2006, car on a observé lors des CVD précédentes que le sous-dénombrement est toujours plus important dans cette strate. En raison de l'intérêt accru pour les études sur les populations autochtones, les tailles des échantillons dans les strates provinciales pour les personnes dénombrées au Recensement de 2001 dans des réserves indiennes ont été doublées par rapport à 2001.

La base des personnes omises est une base de sondage conceptuelle puisqu'il n'existe pas de liste de toutes les personnes omises au Recensement de 2001. L'échantillon de cette base est constitué de tous les cas classés « omis » lors de la CVD de 2001. L'échantillon n'est pas stratifié comme tel quoiqu'il y ait une stratification implicite, car les cas omis en 2001 proviennent de bases et de strates différentes.

Pour la base des naissances, on obtient une copie des enregistrements de naissances de la statistique de l'état civil, pour la période intercensitaire. La base est ensuite stratifiée par province de résidence de la mère. Les échantillons provinciaux sont sélectionnés systématiquement après un tri par date de naissance de l'enfant.

On construit la base des immigrants grâce aux dossiers de l'immigration de Citoyenneté et Immigration Canada. Cette base est stratifiée par province. En 2006, il n'y a pas, comme en 2001, de stratification par année pour les trois provinces où se dirigent la majorité des immigrants (Québec, Ontario et Colombie-Britannique). Les échantillons provinciaux sont sélectionnés systématiquement après un tri par année d'immigration.

La base des résidents non permanents (détenteurs de permis et revendicateurs de statut de réfugié) est construite grâce aux dossiers de Citoyenneté et Immigration Canada. Les dossiers sont regroupés par province. Contrairement à 2001, pour le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique, des strates contenant, d'une part, les détenteurs de permis pour étudiants ou de permis ministériel, d'autre part, les détenteurs de permis de travail et en dernier lieu, les revendicateurs de statut de réfugié, n'ont pas été créés. Les échantillons provinciaux sont sélectionnés systématiquement après un tri par types de permis et statut de réfugié afin de s'assurer d'une bonne représentativité pour chacun de ces groupes.

La méthodologie pour les territoires a été changée en 2006. Comme pour les CVD précédentes, les bases de sondage des trois territoires sont formées à partir de leurs fichiers d'assurance-santé respectifs. Quelques dossiers d'autres sources ont également été ajoutés pour le Territoire du Yukon afin d'améliorer la couverture de la base. Par la suite, les personnes listées sur les bases de sondage de chacun des territoires sont appariées de façon exacte par nom, sexe et âge à la base de données des réponses du Recensement de 2006 (BDR). Une vérification manuelle est également exécutée. Les personnes appariées sont classées dénombrées et un poids de 1 leur est associé. Par la suite, on stratifie par âge et sexe les personnes non classées dénombrées. Des échantillons à un degré sont tirés dans chaque strate de façon systématique après un tri par géographie.

Après la sélection des échantillons, l'étape suivante est la préparation de l'échantillon qui consiste à vérifier la qualité de l'information pour les différentes variables d'intérêt, soient géographiques ou démographiques. Par exemple, on procède à la vérification de la qualité des noms et à la validité des dates de naissance. Les adresses sont standardisées afin de faciliter le traitement ultérieur. Afin de mettre à jour l'information géographique, en particulier pour l'échantillon du recensement et des omis dont l'information date de 2001, on procède à un appariement aux fichiers d'Impôt sur le revenu des particuliers de l'Agence de revenu du Canada de 2000 à 2005. On vérifie également si des personnes sélectionnées sont décédées à l'aide de ces fichiers et des données de l'état civil.

7.2 Traitement et classification

7.2.1 Traitement

L'objectif du traitement est :

1. de déterminer si chaque personne choisie (PC) faisait partie de la population cible du recensement;
2. de déterminer si chaque PC a été dénombrée lorsqu'elle faisait partie de la population cible du recensement;
3. de fournir davantage de renseignements pour l'ajustement de la non-réponse.

Le résultat du traitement est enregistré dans une classification attribuée aux PC, aux fins d'estimation et de totalisation ([voir section 7.4 et section 9](#)).

La majeure partie des travaux pour le traitement impliquait d'effectuer des recherches dans la version de la CVD de la base de données des réponses du Recensement de 2006 (CVD BDR) pour déterminer si la PC avait été dénombrée à une des adresses associées à elle-même. Les adresses ont été obtenues de sources variées incluant :

- la base de sondage pour les adresses de sélection;
- des mises à jour des adresses à partir des dossiers fiscaux;
- l'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) (voir la section 7.3);
- des appariements avec la CVD BDR en utilisant la date de naissance et le sexe de la PC et des membres de son ménage, ou, le nom, le code postal ou le numéro de téléphone des PC.

La CVD BDR est une version antérieure de la base de données des réponses du Recensement de 2006 qui était disponible avant la fin du traitement du recensement. Il y a quelques différences mineures entre la CVD BDR et les versions ultérieures des bases de données du recensement. En particulier, la CVD BDR, une base des données des personnes, comprend tous les enregistrements du recensement pour les personnes sauf trois exceptions. La première exception concerne les enregistrements du recensement imputés dans le cadre des imputations de ménages au complet (IMC). Le deuxième groupe concerne les enregistrements du recensement avec des noms invalides ou incomplets, ou des dates de naissance invalides ou incomplètes. Ce groupe est également connu comme étant les « dénombrement incomplets ». Le troisième groupe se rapporte à tous les enregistrements du recensement qui ont été ajoutés tardivement, après le début du traitement de la CVD.

La première étape, suite à la préparation de l'échantillon, a été de traiter toutes les PC avec les adresses disponibles provenant de la base de sondage et des données fiscales afin d'effectuer des recherches dans la CVD BDR pour trouver chaque PC. Il y a eu deux résultats. Lorsque la PC a été trouvée, la classification « dénombrée » a été généralement attribuée et aucun autre traitement n'a été requis. Les PC qui ont par la suite été identifiées comme décédées avant le recensement constituent une exception. Lorsque la PC n'a pas été trouvée, le cas a été envoyé à la collecte. Les opérations de recherche dans la CVD BDR se sont poursuivies pendant la collecte. La disponibilité des interviews d'ITAO a permis de déterminer si la PC faisait partie de la population cible du recensement ou non. Dans l'affirmative, les données d'ITAO ont permis de pousser plus loin les recherches.

La recherche a été faite à la fois de façon automatisée et manuelle par le personnel du bureau. La recherche automatisée a été effectuée en premier comme suit: pour les adresses obtenues d'un appariement avec la CVD BDR, il y avait un questionnaire du recensement correspondant. D'abord, nous avons calculé le taux de similarité entre le questionnaire du recensement et les données de la CVD. Lorsque ce taux était au-dessus d'un seuil préétabli, on pouvait automatiquement conclure que la PC avait été dénombrée à cette adresse. Si tel était le cas, ni cette adresse ni les autres adresses de cette PC ne devaient être traitées par le personnel du bureau. Les programmes informatiques ont aussi identifié si une adresse était un double d'une autre adresse. Ces adresses en double n'ont pas été traitées.

Pour la recherche manuelle, le personnel de bureau a utilisé de nombreux outils. Il y avait des suggestions de questionnaires du recensement ou d'unités de collecte du recensement appariés à l'adresse. Le personnel pouvait également effectuer des recherches dans la CVD BDR fondés sur des paramètres flexibles. Des annuaires téléphoniques électroniques ont aussi été utilisés. Les résultats de la recherche manuelle ont été automatiquement contrôlés afin de réduire au minimum les erreurs. Un fichier comprenant les résultats de recherche a ensuite été produit. Ce sont les données de ce dossier qui ont été utilisées pour classer les PC.

7.2.2 Classification

Le traitement fournit l'information visant à déterminer quelles PC sont :

- a) « listées »;
- b) « mobiles »;
- c) incluses dans la « population cible du recensement »;
- d) « dénombrées »;
- e) « omises ».

Certaines PC se retrouvent dans trois ou quatre de ces catégories. D'autres PC ne font partie d'aucun de ces groupes. Ceci sera expliqué plus en détail plus loin dans cette section. La « population cible du recensement » inclut le groupe des personnes listées à la [section 2.2](#). Une PC est considérée « hors champ » si elle ne fait pas partie de la population cible du recensement. Chaque PC classée « hors champ » se voit attribuer une raison pour la classification, tels que: décès, émigration, représentée par une autre base de sondage. Pour classer une personne comme décédée, elle doit apparaître dans les fichiers de mortalité de l'état civil. Les PC classées dans la population cible du recensement sont soit « dénombrées », soit « omises ». Une PC est considérée « dénombrée » si elle est dans la CVD BDR. La classification « omises » est attribuée aux PC dans la population cible du recensement qui ne sont pas dénombrées.

Les définitions de « listées » et « mobiles » dépendent de l'utilité des adresses et de l'information provenant de l'interview de l'ITAO pour déterminer la classification. Dans plusieurs cas, la collecte fournit une/des adresse(s) qui ne sont pas disponibles à partir d'autres sources. Pour d'autres cas, toutes les adresses obtenues pendant la collecte sont également disponibles à partir d'autres sources. Une PC était « listée » si elle avait été classée sans utiliser les données provenant de l'interview de l'ITAO; même si la collecte des données avait été effectuée, l'(les)adresse(s) obtenue(s) pendant l'interview n'ont pas été requises. Une PC était considérée « mobile » si son lieu de résidence habituel, tel que défini à la section 2.4, n'était disponible qu'à partir des données de la collecte. De plus, selon la définition, les PC qui ne font pas partie de la population cible du recensement, et qui sont donc classées hors champ, sont mobiles.

Les personnes choisies (PC) pour lesquelles il n'est pas possible de déterminer une ou plusieurs des caractéristiques a) à e) dans la liste ci-dessus sont considérées comme non-répondants. Il existe deux types de non-répondants :

- une PC est « non identifiée » lorsqu'il est impossible de déterminer si elle est listée ou non;
- une PC est « non dépistée » lorsqu'il est impossible de déterminer si elle est incluse ou non dans la population cible du recensement.

Le [tableau 7.2](#) montre la répartition de l'échantillon selon la classification et la base de sondage. La classification est déterminée à partir de combinaisons spécifiques de caractéristiques a) à e). Les données des territoires sont divisées entre la strate appariée et les strates non appariées. Au départ, un échantillon total de 67 813 PC a été sélectionné dans les provinces. De ce nombre, 56 789 PC ont été classées comme étant « dénombrées », tandis que 5 431 ont été classées comme étant « omises » et 2 901 comme des non-répondants. Un ajustement pour la

non-réponse est fait lors de l'estimation (voir [section 7.4](#)). Il est important de noter que la définition d'un non-répondant, pour la classification, et, par conséquent, pour l'estimation, diffère de la définition habituelle d'un non-répondant, selon la quelle la collecte de données est tentée, mais non terminée. Il en est ainsi parce que pour procéder à la classification, on utilise des données de plusieurs sources, dont une peut avoir trait à la collecte. Afin d'éviter la confusion, la section 7.3 sur la collecte fait référence à la « collecte terminée » plutôt qu'à la « réponse ».

Les PC « dépistées » sont les PC pour lesquelles il est possible de déterminer si elles sont incluses dans la population cible du recensement ou non. Aux fins d'estimation et de totalisation, les PC dépistées sont nos répondants. Étant donné que les noms, y compris ceux des membres du ménage, et les adresses sont disponibles dans la CVD BDR, et que les outils pour consulter la base de données sont suffisamment puissants, il est possible de vérifier si une PC est dénombrée à une adresse, même si celle-ci est vague. Ainsi, on s'assure que les PC sont classées dépistées seulement si nous savons si elles sont mobiles ou non, et si elles sont dénombrées ou non.

L'utilité de savoir si une PC est dénombrée va de soi. Les PC faisant partie de la population cible du recensement qui ne sont pas dénombrées, et donc classées omises, sont la base de l'estimation du sous-dénombrement. Nous voulions également classer les PC en se fondant sur les caractéristiques a) à c), afin de choisir les répondants les mieux appropriés pour représenter les non-répondants. Les définitions présentées précédemment impliquent que :

- Les PC non identifiées sont également non dépistées.
- Les PC identifiées non dépistées sont non listées.
- Les PC dénombrées non mobiles sont listées.
- Les PC dénombrées mobiles sont non listées.

Nous avons aussi déterminé l'adresse du Jour du recensement (lieu de résidence habituel) de chaque PC dans la population cible du recensement. Elle constituait l'adresse où, selon les instructions du recensement, la PC devrait avoir été dénombrée. Si la PC a été dénombrée, l'adresse du dénombrement est considérée comme l'adresse du jour du recensement, en dépit d'autres renseignements qui ont peut-être soulevés des doutes à propos d'une bonne compréhension des instructions du recensement.

Pour obtenir plus de renseignements sur la classification, consultez Diallo (2008).

Tableau 7.2 Classification des personnes choisies, bases de sondage pour le Canada

Classification	Strates provinciales								Strates territoriales							
	Recensement de 2001		Omises		Naissances		Immigrants		Résidents non permanents		Strate appariée		Strates non appariées		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	56 317	100,0	2 797	100,0	3 874	100,0	2 977	100,0	1 848	100,0	84 522	100,0	1 938	100,0	154 273	100,0
Dénombrées	48 443	86,0	1 888	67,5	3 448	89,0	2 154	72,3	856	46,4	84 493	100,0	500	25,8	141 782	91,9
Listées	48 039	85,3	1 875	67,0	3 439	88,8	2 147	72,1	853	46,2	84 493	100,0	487	25,1	141 333	91,6
Non listées	404	0,7	13	0,5	9	0,2	7	0,2	3	0,2	0	0,0	13	0,7	449	0,3
Omises	3 896	6,9	393	14,1	271	7,0	432	14,5	439	23,8	29	0,0	647	33,3	6 107	4,0
Listées	497	0,9	35	1,3	51	1,3	35	1,2	32	1,7	29	0,0	66	3,4	745	0,5
Non mobiles non listées	2 245	4,0	240	8,6	155	4,0	286	9,6	247	13,4	0	0,0	342	17,6	3 515	2,3
Mobiles non listées	1 154	2,0	118	4,2	65	1,7	111	3,7	160	8,7	0	0,0	239	12,3	1 847	1,2
Hors cible	2 212	3,9	196	7,0	49	1,3	123	4,1	112	6,1	0	0,0	576	29,7	6 384	4,1
Listées	1 815	3,2	89	3,2	23	0,6	4	0,1	2	0,1	0	0,0	552	28,5	2 485	1,6
Non listées	397	0,7	107	3,8	26	0,7	119	4,0	110	6,0	0	0,0	24	1,2	783	0,5
Non-réponse	1 766	3,1	320	11,4	106	2,7	268	9,0	441	23,9	0	0,0	215	11,1	3 116	2,0
Identifiées non dépistées	1 292	2,3	302	10,8	106	2,7	267	9,0	440	23,8	0	0,0	203	10,5	2 610	1,7
Non identifiées	474	0,8	18	0,6	0	0,0	1	0,0	1	0,1	0	0,0	12	0,6	506	0,3

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

7.3 Collecte des données

7.3.1 Environnement

Les employés du bureau central (BC) d'Ottawa ont collaboré étroitement avec les employés de cinq bureaux régionaux (BR) de Statistique Canada en vue de la collecte des données au cours de l'étape d'enquête de la CVD. Les BR en question étaient ceux de Halifax, Sherbrooke, Toronto, Winnipeg et Edmonton. Les suggestions et recommandations formulées par les BR après la CVD de 2001 ont été prises en considération aux fins de la conception et du déroulement de l'enquête de 2006. Le BC était responsable de fournir une application d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) répondant aux besoins de l'enquête et facile à utiliser pour les intervieweurs et les répondants.

L'attribution de l'échantillon aux BR était fondée sur l'estimation du BC quant au lieu de résidence de la personne choisie (PC) durant la période de collecte. Une fois qu'un cas était attribué à un BR, il ne pouvait pas être transféré à un autre BR même si la PC déménageait à l'extérieur de la région de collecte du BR. Le [tableau 7.3.1](#) fait état des régions de collecte des BR et des chiffres de l'enquête.

Tableau 7.3.1 Régions géographiques relevant des bureaux régionaux

Bureaux régionaux	Couverture	Nombre de cas
Total	Canada	20 114
Halifax	Terre-neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick	4 139
Sherbrooke	Québec	2 174
Toronto	Ontario	3 454
Winnipeg	Manitoba, Saskatchewan, Alberta (partie), Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut	5 562
Edmonton	Alberta (partie), Colombie-Britannique	4 785

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

Au total, 20 114 dossiers ont été envoyés à la collecte. La [section 7.1](#) décrit les deux plans d'échantillonnage utilisés dans le cadre de la CVD pour les provinces et territoires. Le nombre de cas exigeant des mesures de collecte en ce qui a trait à l'échantillon des territoires était formé de 1 938 cas provenant des strates regroupant les cas n'ayant pas été appariés. Pour ce qui est de l'échantillon provincial, le nombre de cas exigeant des mesures de collecte n'a pas pu être déterminé tant que tous les dossiers n'ont pas été envoyés en vue d'une première tentative de traitement en vertu de laquelle la version CVD de la base de données des réponses (CVD BDR) a été consultée. Cette recherche a donné deux résultats. Lorsque la personne choisie était introuvable, le dossier était envoyé aux fins de la collecte. Il y a eu au total 8 453 cas de ce genre, qu'on appelle l'échantillon « régulier ». Un échantillon de 11 231 personnes choisies a été prélevé parmi les personnes choisies et trouvées, qu'on appelle l'échantillon « ajustement pour la non-réponse (ANR) ». Les résultats de la collecte pour l'échantillon ANR ont été utilisés pour établir une estimation d'un paramètre du modèle d'ajustement pour la non-réponse de la CVD décrit dans la [section 7.4](#). Les employés des BR ne savaient pas si un cas était un cas ANR ou un cas régulier.

Les 20 114 cas envoyés au personnel sur le terrain représentent 28,4 % de l'échantillon de la CVD. La majeure partie de l'échantillon non envoyée aux fins de collecte vise les PC qui ont été retrouvées au moment de la première tentative de traitement de la CVD. Ces PC pouvaient être classées comme dénombrées et aucune autre mesure n'était nécessaire. Le reste de l'échantillon non transmis à la collecte comprenait 729 PC décédées, les PC provenant de l'échantillon des naissances de 2006 non disponible à temps et 24 cas qui n'ont pas été envoyés pour d'autres

raisons (p. ex., des cas de chevauchement des bases ou des renseignements insuffisants pour déterminer l'identité de la PC).

Il y avait trois versions du questionnaire d'enquête de la CVD : répondant, répondant substitut et personne décédée. Le questionnaire d'enquête de la CVD de 2006 mettait l'accent sur la collecte d'adresses, surtout dans le cas des PC et de leur lieu de résidence le Jour du recensement et au cours du mois de mai 2006. Le nom et les données démographiques ont été recueillis pour tous les membres du ménage en date du Jour de recensement. Les trois questions du Recensement de 2006 portant sur l'identité autochtone ont été ajoutées au questionnaire de la CVD pour la première fois. La collecte était effectuée par le biais d'un répondant substitut pour toute personne âgée de moins de 18 ans et pour les PC présumées décédées. Autrement, les répondants substituts ont été utilisés lorsque la PC n'était pas disponible durant la période visée par l'enquête ou lorsqu'elle était difficile à joindre.

Dans le cas des PC décédées, il était important de déterminer auprès du répondant substitut si la PC était décédée avant ou après le Jour du recensement ou le jour même du recensement. Différents questionnaires papier et questions de l'ITAO ont été utilisés selon la date du décès. Dans certains cas, on savait que la PC était décédée avant la collecte. Si deux sources (p. ex., les données fiscales et les statistiques de l'état civil) indiquaient le décès de la PC, le dossier de celle-ci n'était pas envoyé aux fins de collecte. Si l'une des sources indiquait le décès de la PC, le cas était soumis à la collecte avec une étiquette indiquant qu'il s'agissait d'une personne « présumée morte ».

La principale méthode de collecte des données d'enquête était l'ITAO. L'application ITAO a été conçue en bonne partie à partir des normes établies pour l'ensemble des questionnaires ITAO utilisés par Statistique Canada. Elle comporte divers modules interreliés et elle est accessible par l'intermédiaire de l'interface générique des BR. Les intervieweurs ont été affectés aux cas en fonction de la langue et en fonction des cas qui exigeaient une interview ou un dépistage.

L'enquête de la CVD de 2006 était une enquête multimodale. Il y avait des questionnaires papier dans les deux langues officielles pour les PC contactées et ayant demandé un questionnaire papier au lieu de fournir des renseignements par téléphone. Les PC que les BR n'ont pas réussi à contacter par téléphone ont reçu par le poste une trousse renfermant un questionnaire papier et celui-ci a été envoyé à la meilleure l'adresse établie par le BR. Les PC étaient priées de retourner leur questionnaire papier dûment rempli au BR. Enfin, les intervieweurs sur place ont obtenu quelques réponses au questionnaire papier. La saisie des données à partir des questionnaires papier a été effectuée dans les BR, au moyen du système ITAO. Toutes les activités de coordination nécessaires pour mettre en œuvre un système d'enquête multimodal séquentiel relevaient des gestionnaires des BR, en collaboration avec le BC. Contrairement à la CVD de 2001, il n'y a pas eu d'enquête de suivi.

Le dépistage était l'un des principaux aspects de la CVD de 2006. Le dépistage désigne les mesures prises pour trouver le numéro de téléphone et l'adresse des PC ou d'un répondant substitut. Dans le cadre de la préparation de l'échantillon, les cas ont fait l'objet d'un appariement avec les données fiscales en vue de fournir des données à jour sur les PC et les membres de leur ménage. Dans certains cas, ces données initiales de l'ITAO étaient désuètes ou incomplètes, c'est pourquoi un dépistage a été nécessaire.

7.3.2 Opérations

La collecte des données a donné lieu principalement à des interviews et à des activités de dépistage. Lorsque la collecte des données a débuté, 82,8 % des cas soumis aux fins de collecte ont été placés en attente d'interview et 17,2 % des cas ont été placés en attente de dépistage. Certains cas ont alterné entre les activités d'interview et de dépistage. Pour ce qui est des PC en attente de dépistage, aucun numéro de téléphone n'avait été trouvé pour la PC ou pour l'un des membres de sa famille. Lorsque des pistes de dépistage ont été trouvées, les cas ont été placés

en attente d'interview. Lorsque toutes les pistes de dépistage étaient épuisées pour l'interview, les cas étaient mis en attente de dépistage.

Les données d'entrée de l'ITAO ont été téléchargées lorsque la préparation de l'échantillon et la première recherche de la version de la CVD BDR ont été complétées. La collecte des données a débuté dans les BR le 10 janvier 2007. La collecte active a pris fin le 15 juillet 2007. Au total, il y a eu 184 jours au cours desquels au moins un BR a recueilli activement des données et 16 984 questionnaires ont été remplis durant cette période. Entre le 16 et le 31 juillet 2007, il y a eu des activités de collecte passive et elles ont donné lieu au traitement de questionnaires papier retournés ou de dossiers de personnes qui téléphonaient au BR. Durant cette période, 112 questionnaires ont été remplis. Il convient de signaler également que, parmi les 16 984 questionnaires jugés complets par les BR, certains ont par la suite été jugés par le BC comme incomplets ou visant une PC erroné.

La collecte des données a été effectuée par deux équipes d'intervieweurs travaillant six ou sept jours par semaine. Les intervieweurs étaient informés des objectifs de l'enquête et du contexte de celle-ci et ils ont reçu un manuel de formation détaillé. Des interviews simulées ont été intégrées aux séances de formation au moyen de l'application ITAO. Un ordonnanceur d'appels attribuait les cas aux intervieweurs dans le cadre des opérations normales. Un intervieweur pouvait, à l'occasion, être affecté à la gestion de cas précis. Ainsi, il pouvait recevoir des appels ou faire des appels pour communiquer avec une personne préférant s'adresser dans une langue autre que le français ou l'anglais. Certains appels à l'étranger ont été effectués, surtout dans le cas des PC faisant partie du groupe des résidents non permanents (RNP) et ayant quitté le Canada. La gestion de la qualité des activités de collecte comprenait la surveillance des intervieweurs, les activités renouvelées de formation et les discussions à propos de questions précises soulevées par le BC se rapportant à la qualité des données dans les questionnaires remplis. Les gestionnaires des BR ont attribué des ressources à l'enquête tout en respectant les autres enquêtes réalisées dans la région. Les efforts soutenus en vue d'interviewer des personnes ayant initialement refusé de participer à l'enquête ont permis d'améliorer les taux de réponse.

Le [tableau 7.3.2](#) indique la répartition dans le temps des cas envoyés aux BR par le BC. Les activités d'interview ont généralement débuté dans les BR au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux cas. Le total rajusté tient compte des cas qui ont été abandonnés par les BR par suite d'une demande du BC et ce, parce que les responsables du traitement du BC ont été en mesure de régler un cas soumis au personnel sur le terrain. Une telle situation peut être attribuable au fait que le décès d'une PC a été confirmé à partir des statistiques de l'état civil de 2005 et 2006 ou que la PC a été retrouvée dans la CVD BDR de 2006. Par ailleurs, certains cas ont été envoyés de nouveau à un BR lorsqu'un dossier traité initialement et retourné ne respectait pas les normes prévues en matière de qualité des données.

Tableau 7.3.2 Charge de travail des bureaux régionaux selon la date de l'envoi

Date de l'envoi en 2007	Bureaux régionaux					Total
	Halifax	Sherbrooke	Toronto	Winnipeg	Edmonton	
Total	4 151	2 183	3 485	5 620	4 816	20 255
3 janvier	1 556	894	1 512	875	2 079	6 916
25 janvier	1 712	587	833	877	595	4 604
8 février	425	435	674	779	334	2 647
22 février	395	247	400	1 566	1 730	4 338
8 mars	26	4	15	1 267	25	1 337
22 mars	0	0	4	223	5	232
26 avril	37	16	47	33	48	181
Cas abandonnés par le bureau central ¹	12	9	31	58	31	141
Total ajusté	4 139	2 174	3 454	5 562	4 785	20 114

Note : 1. On peut mettre fin à la collecte puisque la personne choisie a été repérée dans la CVD BDR.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

Les données d'enquête ont été transmises par voie électronique, des cinq BR au BC, tous les soirs, après la fin des interviews. Les rapports de transmission et les données d'enquête recueillies étaient examinés tous les matins par les employés du BC. Les cas jugés inappropriés en vue du traitement étaient réactivés et retournés au BR en vue d'un suivi.

Trois rapports de gestion détaillés ont été créés au BC pour documenter l'état d'avancement de l'enquête. L'un de ces rapports renfermait des statistiques sur les cas en voie de traitement au BR (cas non ouverts, cas terminés et cas ouverts mais non terminés). Le deuxième rapport renfermait des statistiques très détaillées à propos d'un certain nombre de résultats obtenus par les BR. Ce rapport était produit une fois par semaine. Le troisième rapport était un rapport d'étape établi en fonction de variables comme le type de cas, la base de sondage et la strate. Des prévisions du nombre de cas terminés ont été établies pour les BR, afin de les aider à atteindre leurs objectifs en matière de collecte.

Les données recueillies sur le terrain ont été analysées par le BC pour en assurer l'intégralité et l'exactitude. Les cas étaient rejetés lorsque certaines données étaient manquantes ou ambiguës pour certains champs clés ou si les données avaient été obtenues par erreur pour une personne autre que la PC. Les cas non rejetés ont été mis en lots en vue du traitement, de la façon décrite dans la [section 7.2](#).

Chaque interview ITAO durait en moyenne 13 minutes. Le temps réel consacré à chaque cas était plus long en raison du nombre de tentatives de contact requises et de la quantité d'activités de dépistage nécessaires.

7.3.3 Dépistage

Le dépistage a été effectué par le BC et par les BR et il était essentiel pour assurer la réussite de la CVD. Pour ce qui est des 3 456 cas ayant débuté par le dépistage, on a retrouvé des pistes ayant donné lieu à des interviews dans 66 % des cas. Parmi les 16 658 cas ayant débuté en mode interview et qui ont nécessité du dépistage, le taux de dépistage était supérieur à 88 %. De nombreuses pistes utiles ont également été retrouvées pour ces cas. Dans l'ensemble, 11 339 des 16 944 cas traités (67 %) ont nécessité certaines activités de dépistage.

Pour accroître le taux de réponse, les gestionnaires des BR ont contacté des ministères et organismes provinciaux en vue d'obtenir des adresses et numéros de téléphone lorsqu'aucun

contact n'avait été établi. Une fois que la collecte a débuté, le BC a été appelé à fournir des pistes aux fins du dépistage à l'aide de plusieurs fichiers administratifs d'envergure renfermant le nom et l'adresse, mais pas nécessairement le numéro de téléphone. Ces dossiers comprenaient les dossiers d'immatriculation des véhicules automobiles, les dossiers fiscaux, le remboursement de la TPS pour les habitations neuves et les changements d'adresse de la Société canadienne des postes. Des renseignements supplémentaires propres aux PC provenant des bases des immigrants et de la base des RNP ont été obtenus auprès de Citoyenneté et Immigration Canada, sur support papier. Les statistiques de l'état civil pour 2005 et 2006 ont également été consultées.

Les intervieweurs ont utilisé différents outils aux fins du dépistage, principalement les annuaires électroniques en ligne. Cependant, l'outil de dépistage le plus efficace était l'application ITAO proprement dite. Les données téléchargées dans cette application incluaient les adresses de la CVD BDR (provenant du Recensement de 2006 comme tel) et les anciens dossiers fiscaux. Dans les cas où le BR a obtenu une adresse de la part du BC, un site Web comme celui de Canada 411 était utilisé pour retrouver un numéro de téléphone. En cas d'échec, une trousse renfermant un questionnaire papier pouvait être envoyée à l'adresse. En comparant les adresses obtenues par le BC et par les BR grâce au dépistage, on a conclu que les fichiers d'envergure du BC offraient plus de données de dépistage uniques en leur genre et utiles. Il y a eu un chevauchement entre les deux activités étant donné que les adresses obtenues étaient souvent identiques ou très semblables.

Le taux de réponse était élevé, soit 84,2 % des 20 114 dossiers soumis aux fins de collecte. Ce taux a été obtenu grâce aux nombreuses activités de dépistage réalisées par le BC et par les BR. Un autre facteur de réussite résidait dans l'insistance des employés des BR pour ce qui est de téléphoner à une PC lorsqu'ils avaient le numéro de téléphone approprié, mais qu'il n'y avait pas de réponse. Le nombre médian de tentatives de contacts effectuées pour les cas terminés était de sept. Pour ce qui est des cas non terminés le nombre médian de tentatives de contacts était de 28. Ce nombre varie selon la province et le territoire, selon la base de sondage et selon les variables démographiques. Un cas peut donner lieu à un nombre élevé de tentatives de contacts même s'il n'a pas fait l'objet d'activités de dépistage.

Le [tableau 7.3.3](#) indique le nombre de tentatives de contacts pour les cas terminés et non terminés, selon la base de sondage. Près de 222 400 appels ont été effectués pour les cas terminés et environ 104 300 appels ont été effectués pour les cas pour lesquels aucun questionnaire dûment rempli n'a été obtenu.

Tableau 7.3.3 Nombre médian de tentatives de contacts, état d'achèvement, bases de sondage pour le Canada

Bases de sondage	Cas terminés	Cas non terminé
Canada	7	28
Recensement de 2001	7	30
Omis	8	35
Naissances	5	22
Immigrants	9	23
Résidents non-permanents	11	15
Fichiers d'assurance-santé	7	25

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

On s'attendait à ce que les mesures nécessaires pour contacter initialement une PC de l'échantillon ANR soient plus simples que pour une PC de l'échantillon régulier étant donné que les données initiales de contacts ITAO incluaient l'adresse la plus récente de la PC selon la BDR

de la CVD. Cependant, de nombreux cas ANR ont exigé plus de tentatives de contacts que les personnes de l'échantillon régulier.

7.3.4 Statistiques en matière de collecte

On a surveillé de nombreuses statistiques tout au long de la période visée par la collecte des données, puis on a procédé à une analyse une fois la collecte terminée.

Le [tableau 7.3.4.1](#) indique les taux d'achèvement provinciaux et territoriaux selon le type de cas, soit régulier ou ANR. Le tableau indique que le taux d'achèvement est plus élevé dans les cas ANR. On pouvait s'y attendre étant donné que les données initiales ITAO incluaient la plus récente adresse selon le Recensement de 2006. Ces PC devraient, selon une probabilité de près de 1, avoir été considérées comme des personnes dénombrées. La répartition des PC en ce qui a trait à l'échantillon régulier est différente. Dans le cas de l'échantillon de la CVD, les cas réguliers provenant en majorité des strates affichant une probabilité moins élevée que les PC soient incluses dans les personnes dénombrées et une probabilité plus élevée qu'elles soient considérées comme des personnes omises ou des personnes hors du champ de l'enquête. Les données des CVD antérieures montrent que ces personnes sont plus difficiles à joindre.

Tableau 7.3.4.1 Nombre de cas terminés, taux d'achèvement et type d'échantillon pour le Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Échantillon régulier			Échantillon pour l'ajustement de la non-réponse			Total		Taux d'achèvement (%)
	Nombre de cas envoyés	Nombre de cas terminés	Taux d'achèvement (%)	Nombre de cas envoyés	Nombre de cas terminés	Taux d'achèvement (%)	Nombre de cas envoyés	Nombre de cas terminés	
Canada	11 231	8 491	75,6	8 883	8 453	95,2	20 114	16 944	84,2
Terre-Neuve-et-Labrador	396	323	81,6	349	345	98,9	745	668	89,7
Île-du-Prince-Édouard	500	418	83,6	372	357	96,0	872	775	88,9
Nouvelle-Écosse	815	652	80,0	585	557	95,2	1 400	1 209	86,4
Nouveau-Brunswick	722	566	78,4	591	554	93,7	1 313	1 120	85,3
Québec	1 125	904	80,4	1 031	1 002	97,2	2 156	1 906	88,4
Ontario	2 025	1 469	72,5	1 271	1 212	95,4	3 296	2 681	81,3
Manitoba	770	606	78,7	716	686	95,8	1 486	1 292	86,9
Saskatchewan	692	565	81,6	556	526	94,6	1 248	1 091	87,4
Alberta	998	718	71,9	977	905	92,6	1 975	1 623	82,2
Colombie-Britannique	2 162	1 452	67,2	1 243	1 166	93,8	3 405	2 618	76,9
Territoire du Yukon	353	268	75,9	508	492	96,9	861	760	88,3
Territoires de Nord-Ouest	453	364	80,4	428	410	95,8	881	774	87,9
Nunavut	220	186	84,5	256	241	94,1	476	427	89,7

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

Le [tableau 7.3.4.2](#) présente des statistiques sur les taux d'achèvement selon la base et selon le type de cas. Le taux de réponse est peu élevé pour les PC de la base des RNP parce qu'il semble que plusieurs RNP ont quitté le Canada avant l'expiration de leur permis. Il était souvent très difficile de retrouver ces PC ou un répondant substitut approprié, surtout dans le cas des RNP qui avaient un permis leur permettant d'étudier au Canada (le taux de traitement n'était que de 62 %).

Tableau 7.3.4.2 Nombre de cas terminés, taux d'achèvement, type d'échantillon pour le Canada

Bases de sondage	Échantillon régulier			Échantillon pour l'ajustement de la non-réponse			Total		
	Nombre de cas envoyés	Nombre de cas terminés	Taux d'achèvement (%)	Nombre de cas envoyés	Nombre de cas terminés	Taux d'achèvement (%)	Nombre de cas envoyés	Nombre de cas terminés	Taux d'achèvement (%)
Total	11 231	8 491	75,6	8 883	8 453	95,2	20 114	16 944	84,2
Recensement de 2001	7 184	5 654	78,7	5 496	5 289	96,2	12 680	10 943	86,3
Omis	780	583	74,7	676	621	91,9	1 456	1 204	82,7
Naissances	366	284	77,6	436	424	97,2	802	708	88,3
Immigrants	831	564	67,9	642	607	94,5	1 473	1 171	79,5
RNP	1 044	588	56,3	441	369	83,7	1 485	957	64,4
Fichiers de l'assurance-santé ¹	1 026	818	79,7	1 192	1 143	95,9	2 218	1 961	88,4

Note : 1. Provenant des strates non appariées. Par définition, aucune collecte n'est nécessaire pour les échantillons provenant des strates appariées.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

Le [tableau 7.3.4.3](#) présente des statistiques sur les taux d'achèvement par strate et par type de cas pour l'échantillon prélevé à partir des strates démographiques. Tel qu'indiqué dans la [section 7.1](#), les strates démographiques ont été utilisées pour la base du Recensement de 2001 et pour les bases des territoires n'ayant pas fait l'objet d'un appariement.

Tableau 7.3.4.3 Nombre de cas terminés, taux d'achèvement, strate, type d'échantillon pour la base de sondage du Recensement de 2001 et les bases de sondage non appariées des territoires, Canada

Strates	Échantillon régulier			Échantillon pour l'ajustement de la non-réponse			Total		
	Nombre de cas envoyés	Nombre de cas terminés	Taux d'achèvement (%)	Nombre de cas envoyés	Nombre de cas terminés	Taux d'achèvement (%)	Nombre de cas envoyés	Nombre de cas terminés	Taux d'achèvement (%)
Toutes les provinces, base de sondage du Recensement de 2001¹	7 184	5 654	78,7	5 496	5 289	96,2	12 680	10 943	86,3
Femmes, 0 à 14 ans	407	318	78,1	344	331	96,2	751	649	86,4
Femmes, 15 à 24 ans	949	796	83,9	617	591	95,8	1 566	1 387	88,6
Femmes, 25 à 34 ans, mariées	159	120	75,5	207	201	97,1	366	321	87,7
Femmes, 25 à 44 ans, non mariées	509	368	72,3	491	468	95,3	1 000	836	83,6
Femmes, 35 ans et plus, mariées	306	271	88,6	227	226	99,6	533	497	93,2
Femmes, 45 ans et plus, non mariées	504	445	88,3	230	224	97,4	734	669	91,1
Hommes, 0 à 14 ans	455	351	77,1	452	434	96,0	907	785	86,5
Hommes, 15 à 24 ans	1 309	1 039	79,4	883	850	96,3	2 192	1 889	86,2
Hommes, 25 à 34 ans, mariés	163	120	73,6	290	285	98,3	453	405	89,4
Hommes, 25 à 44 ans, non mariés	1 070	729	68,1	892	839	94,1	1 962	1 568	79,9
Hommes, 35 ans et plus, mariés	473	395	83,5	274	271	98,9	747	666	89,2
Hommes, 45 ans et plus, non mariés	419	326	77,8	315	307	97,5	734	633	86,2
Vivant dans une réserve	461	376	81,6	274	262	95,6	735	638	86,8
Tous les territoires, bases de sondage non appariées²	1 026	818	79,7	1 192	1 143	95,9	2 218	1 961	88,4
Femmes, 0 à 19 ans	117	99	84,6	133	129	97,0	250	228	91,2
Femmes, 20 à 24 ans	56	47	83,9	60	56	93,3	116	103	88,8
Femmes, 25 à 34 ans	83	69	83,1	110	103	93,6	193	172	89,1
Femmes, 35 à 44 ans	65	47	72,3	104	101	97,1	169	148	87,6
Femmes, 45 ans et plus	94	79	84,0	90	89	98,9	184	168	91,3
Hommes, 0 à 19 ans	129	113	87,6	165	163	98,8	294	276	93,9
Hommes, 20 à 24 ans	66	58	87,9	58	55	94,8	124	113	91,1
Hommes, 25 à 34 ans	126	95	75,4	137	128	93,4	263	223	84,8
Hommes, 35 à 44 ans	116	80	69,0	143	132	92,3	259	212	81,9
Hommes, 45 ans et plus	167	127	76,0	171	167	97,7	338	294	87,0
Inconnu	7	4	57,1	21	20	95,2	28	24	85,7

Notes :

1. L'âge cinq ans auparavant au moment du Recensement de 2001. Au Québec, les personnes vivant en union libre sont incluses dans la strate de catégorie « marié ».
2. L'âge au moment du Recensement de 2006.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

Une autre statistique digne d'intérêt est le nombre de questionnaires remplis par des répondants substitués. La collecte a été effectuée auprès de répondants substitués dans le cas de toutes les personnes âgées de moins de 18 ans et des PC présumées décédées. Dans les autres cas, on a fait appel à un répondant substitut lorsque la PC n'était pas disponible durant la période de l'enquête ou qu'elle était difficile à joindre. Au total, 6 363 cas représentant 37,6 % de l'échantillon traité ont donné lieu à une interview auprès d'un répondant substitut approprié.

Le [tableau 7.3.4.4](#) présente, pour l'ensemble du Canada et pour les provinces et territoires, le nombre de cas soumis à la collecte, le nombre de cas exigeant des mesures de dépistage, ainsi que le pourcentage de cas soumis à la collecte et exigeant des mesures de dépistage. Le taux de dépistage le plus élevé vise les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique et le Territoire du Yukon et le Nunavut.

Tableau 7.3.4.4 Nombre de cas nécessitant un dépistage pour le Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Nombre de cas envoyés	Nombre de cas nécessitant un dépistage	Pourcentage de cas nécessitant un dépistage (%)
Canada	20 114	11 339	56,4
Terre-Neuve-et-Labrador	745	283	38,0
Île-du-Prince-Édouard	872	425	48,7
Nouvelle-Écosse	1 400	774	55,3
Nouveau-Brunswick	1 313	650	49,5
Québec	2 156	1 076	49,9
Ontario	3 296	2 055	62,3
Manitoba	1 486	796	53,6
Saskatchewan	1 248	659	52,8
Alberta	1 975	1 110	56,2
Colombie-Britannique	3 405	2 135	62,7
Territoire du Yukon	861	605	70,3
Territoires du Nord-Ouest	881	479	54,4
Nunavut	476	292	61,3

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

La collecte a été effectuée de trois façons, soit l'ITAO, l'autodénombrement au moyen du questionnaire papier et les interviews personnelles au moyen du questionnaire papier. Au total, 94,1 % des 16 944 questionnaires dûment remplis ont été remplis au moyen de l'ITAO, 4,5 % des questionnaires ont été remplis au moyen du service d'autodénombrement et 1,4 % des questionnaires ont été remplis dans le cadre d'une interview sur place. Ces données montrent l'importance de l'approche multimodale. En l'absence d'autodénombrement et d'interviews en personne, le taux national de traitement aurait pu être inférieur à 80 %! La méthode de collecte varie selon la province et le territoire, ce qui peut être attribuable aux différentes méthodes opérationnelles utilisées dans les BR, aux différences en ce qui a trait aux caractéristiques des personnes demandant un questionnaire ou à une répartition démographique différente. L'autodénombrement était particulièrement important en Ontario (6,9 % des cas traités ont été effectués par voie d'autodénombrement) et en Colombie-Britannique (10,6 % des cas traités ont été effectués par voie d'autodénombrement).

7.4 Estimation

Les poids finaux des personnes choisies (PC) sont calculés à partir des poids initiaux. Le poids initial d'une PC de la base des personnes omises correspond au poids final qui lui a été attribué lors de la Contre-vérification des dossiers (CVD) précédente au moment où la PC avait été classée omise. Pour les PC des autres bases de sondage, les poids initiaux sont généralement attribués en fonction de l'inverse des probabilités de sélection dans l'échantillon, sauf pour les PC de la base des résidents non permanents. Pour ces dernières, le poids initial est plus élevé afin de tenir compte du petit nombre de résidents non permanents qui n'étaient pas sur la base de sondage au moment de la sélection de l'échantillon, ce qui était effectivement le cas pour une faible proportion de ces résidents. Les comptes exacts relatifs aux résidents non permanents ont été obtenus seulement après la sélection de l'échantillon. Les poids initiaux des PC ont été rajustés à ces comptes.

Pour réduire les biais, les poids initiaux des répondants devaient être rajustés pour tenir compte de la non-réponse. Le poids des non-répondants a été redistribué parmi les répondants. Dans la mesure du possible, cette redistribution s'est faite en s'assurant que le poids des non-répondants qui présentent certaines caractéristiques a été redistribué parmi des répondants présentant les mêmes caractéristiques. Les caractéristiques (ou « métadonnées ») prises en compte sont : la strate du plan d'échantillonnage; une indication que la personne a rempli une déclaration de revenus pour l'année de référence précédent l'année du recensement qui donne une bonne indication que la personne est dans la population cible; et, finalement, s'il s'agit d'une PC listée, d'une PC mobile, ou d'une PC faisant partie de la population cible.

Les ajustements des poids ont été faits avec l'aide de StatMx, module du Système généralisé d'estimations (SGE) de Statistique Canada. Afin de pouvoir redistribuer le poids des non répondants, la CVD a été considérée comme un échantillon en trois phases où chaque phase correspondait à la sélection d'un échantillon imbriqué : sélection des personnes choisies (PC) parmi les bases de sondage, sélection des PC identifiées parmi les PC, et sélection des PC dépistées parmi les PC identifiées. Lorsque dans une strate on ne peut identifier un répondant qui présente les mêmes caractéristiques qu'un non-répondant, on regroupe la strate problématique avec une autre strate jugée semblable.

Après avoir rajusté les poids initiaux, on observe que traditionnellement l'estimation de personnes dénombrées dans les territoires est inférieure au chiffre comparable du recensement. Cette situation semble due à une sous-couverture de la population cible du recensement dans les fichiers d'assurance-santé. Pour pallier cette sous-couverture, les poids des PC sélectionnées dans les territoires ont été rajustés afin que l'estimation du nombre de personnes dénombrées égale le chiffre comparable du recensement pour ce territoire.

Le [tableau 7.4](#) présente la distribution pondérée des PC selon la classification et la base de sondage. On rappelle les définitions données à la [section 7.2](#). Seules les PC trouvées dans la base de données de la CVD BDR sont classées dénombrées et cette base diffère de celle du recensement parce qu'elle n'inclut pas les imputations du recensement, ni les dénombrements ayant un nom manquant ou invalide ou une date de naissance incomplète ou invalide, ni les dénombrements inscrits après le début de la phase de traitement des données de la CVD. Les personnes de la population cible qui ne sont pas dans la base de données de la CVD sont classées omises. On estime le sous-dénombrement de la population du recensement par l'estimation du nombre (poids) des personnes omises moins le nombre de personnes exclues de la CVD BDR qui correspond au facteur X de l'extraction de données dans la section 9.

Enfin, pour le calcul de la variance des estimations, on détermine de façon approximative le plan d'échantillonnage de la CVD par un plan stratifié avec probabilités de sélection proportionnelles à la taille. Les tailles retenues sont celles qui reproduisent les poids finaux.

On peut obtenir plus de détails sur les méthodes d'estimation utilisées dans le cadre de la CVD de 2006 en consultant Théberge (2008).

Tableau 7.4 Classification pondérée des personnes choisies, bases de sondage pour le Canada

Classification	Strates provinciales								Strates territoriales							
	Recensement de 2001		Omises		Naissances		Immigrants		Résidents non permanents		Strates appariées		Strates non appariées		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total	29 334 767	100,0	1 795 025	100,0	1 672 476	100,0	1 109 472	100,0	368 539	100,0	89 178	100,0	24 179	100,0	34 393 636	100,0
Dénombrées	25 885 054	88,2	1 226 462	68,3	1 499 660	89,6	808 722	72,9	185 205	50,2	89 147	100,0	6 563	27,1	29 700 814	86,3
Listées	25 590 698	87,2	1 213 415	67,6	1 489 137	89,0	802 454	72,3	184 406	50,0	89 147	100,0	6 298	26,0	29 375 555	85,4
Non listées	294 356	1,0	13 047	0,7	10 523	0,6	6 268	0,6	799	0,2	0	0,0	265	1,1	325 259	0,9
Omises	2 001 536	6,8	350 237	19,5	136 557	8,2	212 114	19,1	135 602	36,8	31	0,0	10 259	42,3	2846 337	8,3
Listées	242 894	0,8	23 746	1,3	18 712	1,1	11 413	1,0	7 253	2,0	31	0,0	833	3,4	304 883	0,9
Non mobiles non listées	1 031 898	3,5	179 303	10,0	71 336	4,3	122 710	11,1	56 009	15,2	0	0,0	4 483	18,5	1 465 740	4,3
Mobiles non listées	726 744	2,5	147 188	8,2	46 509	2,8	77 991	7,0	72 340	19,6	0	0,0	4 943	20,4	1 075 714	3,1
Hors cible	1 448 175	5,0	218 325	12,2	36 258	2,2	88 636	8,0	47 733	12,9	0	0,0	7 358	30,4	1846 486	5,3
Listées	1 104 035	3,8	57 172	3,2	9 209	0,6	1 371	0,1	487	0,1	0	0,0	6 871	28,4	1 179 146	3,4
Non listées	344 140	1,2	161 153	9,0	27 049	1,6	87 265	7,9	47 246	12,8	0	0,0	487	2,0	667 340	1,9

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

8. Étude sur le surdénombrement du recensement

8.1 Introduction

À la suite du Recensement de la population de 2001, le niveau de surdénombrement causé par le dédoublement des individus a été mesuré par trois études, chacune couvrant une partie du surdénombrement : l'Étude par appariement automatisé (EAA), l'Étude sur les logements collectifs (ELC) et la Contre-vérification des dossiers (CVD). Le fait que la base de données des réponses du Recensement de 2006 contient les noms permet de n'utiliser qu'une seule étude pour mesurer tout le surdénombrement : l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR), qui est fondée sur une série d'opérations automatisées d'appariement exactes et probabilistes ainsi que de travail manuel. Ces opérations d'appariement nécessitent également l'usage de certains fichiers administratifs. Ainsi, en 2006, la CVD ne mesure plus le surdénombrement et, comme les logements collectifs sont inclus dans l'ESR, l'ELC a été abandonnée.

8.2 Méthodologie

La méthodologie pour la mesure du surdénombrement en 2006 est fondée sur l'appariement de personnes tandis que l'Étude par appariement automatisée (EAA)⁵ est fondée sur l'appariement de ménages de personnes. L'Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2006 (ESR) tire profit du fait que la base de données des réponses du Recensement de 2006 (BDR) contient les noms des répondants. Pour la première fois, les noms ont été saisis et sont disponibles pour le traitement informatique. Cela maximise la proportion du surdénombrement total couvert par les méthodes d'appariement automatisées. Comme la CVD ne mesure plus le surdénombrement, la nouvelle méthodologie réduit les coûts des études de couverture associés à la collecte d'adresses additionnelles par la CVD pour la mesure du surdénombrement. Elle produit également des estimations plus précises et sans restrictions géographiques comme celles appliquées à l'EAA de 2001. Les personnes qui vivent dans les logements collectifs et qui ont rempli les formules 3A ou 3B sont comprises dans l'ESR.

En principe, la BDR pourrait être appariée à elle-même aux fins de détection des doubles dénombrements. Cependant, sur le plan pratique et pour certaines considérations méthodologiques, l'ESR est effectuée en deux étapes décrites ci-dessous. Il est à noter que la Base de données des réponses de la CVD (CVD BDR) n'est pas la BDR que l'ESR utilise puisque quelques dossiers exclus pour la CVD ne devaient pas être exclus de l'ESR.

8.2.1 Étape 1 : Appariement exact avec les dossiers administratifs

La première étape est fondée sur des procédures d'appariement exact et nécessite d'apparier la BDR à un ensemble de fichiers administratifs qui représentent une grande portion de la population cible du recensement. Il est attendu que ce processus identifie directement certains cas de surdénombrement. Plus précisément, les enregistrements de la BDR assignés à un même dossier administratif au moyen des appariements « plusieurs à un » sont déclarés comme étant des cas de surdénombrement sans autres examens, puisqu'ils conduisent au même individu des fichiers administratifs.

8.2.1.1 Fichiers administratifs

Puisqu'il n'y a pas de fichier unique couvrant toute la population cible du recensement canadien, il est nécessaire de combiner plusieurs fichiers chacun couvrant un segment différent de la population afin de mener l'ESR. L'objectif est de maximiser la couverture de la population cible du recensement tout en évitant le dédoublement d'individus parmi les fichiers administratifs.

Les fichiers administratifs suivants ont été utilisés :

5. Pour une description détaillée de la méthodologie de l'EAA, voir le Rapport technique sur les études de couverture de 2001.

- Fichier d'impôts sur le revenu des particuliers de 2005, complété avec des fichiers supplémentaires pour les années d'imposition 2000-2004.
- Fichiers des naissances pour les citoyens canadiens nés entre 1985 et 2003.
- Fichiers d'immigration pour les immigrants nés à l'extérieur du Canada entre 1985 et 2003 afin de couvrir les enfants des immigrants qui ne peuvent se retrouver sur les fichiers des naissances pour les citoyens canadiens nés entre 1985 et 2003.
- Fichiers d'immigration pour les immigrants qui sont arrivés au Canada entre 2004 et le 16 mai 2006 (Jour du recensement) étant donné qu'ils ne peuvent se retrouver sur les fichiers d'impôts sur le revenu des particuliers de 2005.
- Fichiers des résidents non permanents.
- Fichiers d'assurance santé du Territoire du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Les fichiers d'impôts des particuliers de 2000 à 2004 sont intégrés à celui de 2005 pour améliorer la couverture de la population cible. Les fichiers d'impôts des particuliers comptent pour approximativement 80 % de tous les enregistrements administratifs utilisés à la première étape. Les fichiers d'assurance santé pour les trois territoires canadiens sont utilisés pour représenter toutes les personnes vivant dans les territoires, tandis que les autres dossiers administratifs énumérés précédemment sont utilisés pour représenter les personnes vivant dans les provinces. Puisque différents fichiers administratifs sont utilisés, tout a été mis en œuvre pour retirer les enregistrements en double afin de rendre la première étape de l'appariement la plus efficace possible.

8.2.1.2 Utilisation des noms

Sans la présence des noms dans la BDR de 2006, la nouvelle méthodologie pour la mesure des dédoublements de personne n'aurait pu voir le jour. Pour la BDR, les noms utilisés pour l'appariement sont tirés de l'Étape B du questionnaire du recensement, lequel contient une liste de tous les membres du ménage. Le(s) nom(s) de famille et le(s) prénom(s) sont compris dans le même champ de 80 caractères et les répondants devaient les inscrire dans cet ordre. Aux fins d'appariement, il est nécessaire de normaliser le champ de 80 caractères et de le séparer en noms de famille et prénoms.

Néanmoins, en dépit des instructions, ce ne sont pas tous les répondants qui écrivent leurs noms de famille et leurs prénoms dans l'ordre approprié. Cette situation peut causer des problèmes d'appariement avec les fichiers administratifs, d'où la création d'une stratégie pour séparer les noms en catégorie nom(s) de famille et prénom(s) pour pallier ce problème.

Les noms de famille sont séparés des prénoms dans les fichiers administratifs. Ceci permet de calculer la probabilité qu'un nom en particulier soit utilisé comme prénom ou nom de famille dans la population canadienne au moyen des fichiers administratifs. Les fréquences des noms sont réparties par sexe et année de naissance. Cette méthode reconnaît que l'utilisation d'un nom peut varier entre les hommes et les femmes et qu'elle peut varier au fil du temps. Les fréquences des noms sont alors utilisées pour analyser si un nom est plus susceptible d'être utilisé comme nom de famille ou comme prénom. Par la suite le nom est traité comme un nom de famille ou comme un prénom selon qu'il est plus fréquemment utilisé comme nom de famille ou prénom. La même stratégie est appliquée aux noms de la BDR et aux noms provenant de sources administratives. Il est important que le nom soit analysé de la même manière dans les deux fichiers pour être certain que l'appariement exact soit efficace.

8.2.1.3 Appariement exact

Puisque l'objectif de l'appariement exact est d'identifier chaque individu précisément et non d'identifier un nombre de suggestions d'appariements pour chaque enregistrement de la BDR, il est nécessaire d'utiliser une méthode très prudente et de n'apparier que les enregistrements de la BDR qui atteignent un haut degré de certitude. Les variables utilisées pour ce processus d'appariement sont le nom, le sexe et la date de naissance.

Le surdénombrement est identifié lorsque deux ou plusieurs enregistrements de la BDR sont appariés à un dossier des fichiers administratifs. Aux fins d'évaluation, un échantillon de cas de surdénombrement est vérifié manuellement ainsi qu'un échantillon de cas un à un qui n'est pas considéré comme du surdénombrement. Suite à l'évaluation manuelle, une correction à l'estimation du surdénombrement est effectuée pour tenir compte des quelques faux appariements survenant lorsque deux ou trois enregistrements ne représentent pas le même individu.

Un enregistrement de la BDR peut être un appariement pour plus d'un dossier des fichiers administratifs et vice versa, ce qui crée un appariement plusieurs à plusieurs. Par exemple, cela peut se produire pour des individus ayant le même nom et la même date de naissance. Pour les cas où deux enregistrements de la BDR sont appariés avec deux dossiers des fichiers administratifs, on présume que ce groupement contient deux appariements un à un valides. Un échantillon de ces appariements appelés appariement deux à deux est sélectionné pour vérifier cette hypothèse. À la suite de cette revue, les appariements deux à deux qui sont maintenant considérés deux à un, c.-à-d. du surdénombrement, sont pondérés et considérés dans l'estimation du surdénombrement de la première étape. Toutes les autres combinaisons d'appariements plusieurs à plusieurs sont vérifiées manuellement et on détermine alors s'il y a surdénombrement ou non. Ainsi, tous les appariements exacts plusieurs à plusieurs sont résolus à la première étape de l'ESR.

On note qu'à la première étape, pour des raisons techniques, les enregistrements de la BDR pour les provinces sont appariés aux fichiers administratifs provinciaux et les enregistrements de la BDR du recensement pour les territoires sont appariés aux fichiers d'assurance santé des territoires. Certains cas de surdénombrement entre les provinces et les territoires sont omis à la première étape, mais seront considérés à la seconde étape.

Le taux d'appariement exact de la première étape est de 66,5 %, ce qui signifie que 66,5 % des enregistrements de la BDR sont impliqués dans un appariement avec un dossier administratif. Parmi tous les enregistrements de la BDR, on remarque que :

- 64,68 % des enregistrements de la BDR font partie d'un appariement un à un;
- 1,76 % des enregistrements sont impliqués dans un appariement plusieurs à un (cas de surdénombrement);
- seulement 0,05 % des appariements font partie d'un lien plusieurs à plusieurs;
- 33,52 % n'ont pas été appariés.

L'étape 1 a permis d'identifier 260 708 personnes dénombrées plus d'une fois. L'estimation du nombre de personnes ayant fait l'objet de dénombrements multiples est établie en attribuant un poids à chaque dénombrement. Les appariements deux contre un indiqués à l'étape 1, p. ex., représentent une personne dénombrée deux fois. Pour établir une estimation du nombre de personnes dénombrées plus d'une fois, chaque dossier BDR reçoit un poids de $\frac{1}{2}$. On se base sur le fait que le lieu habituel de résidence de la personne a autant de chance d'être celui du premier dénombrement que celui du deuxième dénombrement. Les cas de surdénombrement en vertu desquels le dénombrement vise plusieurs provinces (surdénombrement interprovincial) présentent un intérêt particulier étant donné que chaque province se voit attribuer une partie équivalente du poids total de 1⁶. Le [tableau 8.2.1.3](#) présente le surdénombrement total à l'étape 1 pour les paires intraprovinciales, intraterritoriales, interprovinciales et interterritoriales.

6. Tel qu'indiqué précédemment dans la section, certains de ces poids ont été rajustés en raison des cas de faux appariements.

Tableau 8.2.1.3 Surdénombrement intraprovincial, intraterritorial, interprovincial et interterritorial de l'étape 1 pour les provinces et territoires

Provinces et territoires	Surdénombrement intraprovincial et intraterritorial		Surdénombrement interprovincial et interterritorial		Total de l'étape 1
	Nombre estimé	Pourcentage du surdénombrement total (%)	Nombre estimé	Pourcentage du surdénombrement total (%)	Nombre estimé
Total	246 982	94,7	13 726	5,3	260 708
Terre-Neuve-et-Labrador	4 400	89,7	506	10,3	4 906
Île-du-Prince-Édouard	1 101	87,8	153	12,2	1 254
Nouvelle-Écosse	6 642	88,7	846	11,3	7 488
Nouveau-Brunswick	5 741	90,0	639	10,0	6 381
Québec	58 076	97,0	1 774	3,0	59 851
Ontario	91 868	96,3	3 530	3,7	95 398
Manitoba	7 902	93,8	525	6,2	8 427
Saskatchewan	7 225	91,4	679	8,6	7 904
Alberta	24 469	90,0	2 724	10,0	27 193
Colombie-Britannique	38 651	94,3	2 339	5,7	40 990
Territoire du Yukon	297	99,3	2	0,7	299
Territoires du Nord-Ouest	424	98,7	6	1,3	429
Nunavut	185	98,1	4	1,9	189

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2006.

Au total, 246 982 personnes sont surdénombrées à l'intérieur d'une même province ou territoire, 13 726 entre provinces ou entre territoires, pour un total de 260 708 personnes surdénombrées à l'étape 1. Seulement 5,3 % du total de surdénombrement de l'étape 1 provient de l'interprovincial ou territorial. Les taux de surdénombrement interprovinciaux ou interterritoriaux les plus élevés sont dans les provinces de l'Atlantique ainsi qu'en Alberta. Le surdénombrement inter est plus faible dans les territoires en termes de pourcentage, car à l'étape 1, l'inter ne couvre que le surdénombrement entre territoires.

À cette étape du processus, la BDR est divisée en deux parties. La partie A est constituée de tous les enregistrements de la BDR qui ont été appariés à au moins un dossier administratif, qu'ils soient ou non surdénombrés. La partie B se compose de tous les enregistrements de la BDR qui n'ont appariés à aucun dossier administratif ainsi que tous les cas territoriaux pour tenir compte des appariements provinciaux/territoriaux mis de côté à la première étape. Un appariement probabiliste entre la partie B et la BDR complète a alors été effectué pour détecter les cas de surdénombrement non détectés à l'étape 1.

8.2.2 Étape 2 : Appariement probabiliste avec la BDR

La deuxième étape de l'ESR est un couplage d'enregistrements probabilistes entre les enregistrements de la BDR qui ne sont pas appariés pas à un dossier des fichiers administratifs, soit la partie B qui comprend approximativement 10,2 millions d'enregistrements, à la BDR complète c.-à-d. la partie A plus la partie B qui, ensemble, comptent approximativement 30,6 millions d'enregistrements. Le Système généralisé de couplage d'enregistrements (SGCE) de Statistique Canada est utilisé pour cette étape.

8.2.2.1 Appariement à l'aide du Système généralisé de couplage d'enregistrements

En premier lieu, les règles gouvernant l'appariement probabiliste sont déterminées. Dans le cadre du SGCE, des variables comme le prénom, le nom de famille, le sexe, la date de naissance et

certaines variables géographiques (énumérées au paragraphe suivant) sont considérées lors du couplage d'enregistrements. Le SGCE produit un fichier de paires d'individus ayant un poids d'appariement qui indique la force du lien entre les deux individus. Plus le poids est élevé, plus il semble vraisemblable que la paire soit un bon appariement, et donc que les deux enregistrements représentent un cas de surdénombrement.

Les règles du SGCE permettent des variations dans l'orthographe des noms et la date de naissance. La géographie est aussi considérée dans le couplage via la variable géographique PRDRUC (province, division de recensement et unité de collecte), le code postal et la municipalité (si le code postal est manquant). Toutes les variables impliquées dans l'appariement probabiliste sont assujetties à des règles lors d'une étape préliminaire appelée « critères de sélection » et à des règles reliées au couplage d'enregistrements comme tel. Des poids de fréquence pour toutes les variables, sauf le sexe (étant donné qu'il y a approximativement le même nombre d'hommes que de femmes), sont utilisés dans le SGCE. Les poids de fréquence permettent de pondérer moins fortement un appariement sur des valeurs plus communes et plus fortement les appariements sur des valeurs moins communes.

Le SGCE est basé sur l'approche normalisée de Fellegi-Sunter (1969). On établit un seuil supérieur, S2, au-dessus duquel les appariements sont acceptés comme surdénombrement sans vérification. Le seuil S2 est établi de façon conservatrice afin de minimiser les probabilités de faux cas de surdénombrement au-dessus de S2. Un seuil inférieur, S1, en dessous duquel les appariements sont rejetés (c.-à-d. pas de surdénombrement) sans autre examen est aussi déterminé de façon à minimiser les cas de surdénombrement sous le seuil S1.

8.2.2.2 Vérification manuelle

En raison de contraintes de temps et de ressources, il est impossible de vérifier tous les cas dans la zone intermédiaire, soit les paires qui ont un poids d'appariement entre S1 et S2 (1,1 million de paires). Un échantillon de ces appariements est sélectionné.

La méthode d'échantillonnage systématique est utilisée, avec probabilité de sélection P_i proportionnelle à la mesure de taille θ_i ($1 - \theta_i$). Les paires sont ordonnées par province ou par territoire, sexe et date de naissance. θ_i représente le poids d'appariement standardisé défini sur l'intervalle $[0, 1]$. On rappelle que le poids d'appariement est le résultat de l'utilisation du SGCE. θ_i est corrélé à la probabilité d'être un vrai appariement, c.-à-d. un cas de surdénombrement. Les paires ayant θ_i près de 0 ou de 1 auront ainsi la plus faible probabilité d'être sélectionnées pour des fins de vérification manuelle. La taille totale de l'échantillon est de 19 802 paires.

Le poids d'appariement standardisé du SGCE, θ_i , est déterminé de la façon suivante :

$$\theta_i = (X_i - C)/(D - C)$$

Où : X_i est le poids d'appariement du SGCE pour chaque paire i
 $C = S1-1$
 $D = S2+1$

Par définition, on ne veut pas que S1 et S2 soient les points limites de l'intervalle $[0, 1]$. C'est la raison pour laquelle C est égal à S1-1 et D est égal à S2+1.

La procédure PROC SURVEY SELECT du logiciel statistique SAS est utilisée pour sélectionner l'échantillon. Les probabilités d'inclusion de premier ordre sont calculées dans SAS. Pour des raisons de contraintes de temps et de ressources, les probabilités d'inclusion de second ordre, qui sont nécessaires pour le calcul de la variance, n'ont pas été déterminées. Conséquemment, l'estimation de la variance sera seulement une approximation et la variance sera quelque peu surestimée. On traite de l'estimation plus en détail à la section suivante.

Les probabilités de sélection pour un plan d'échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la taille (soit la mesure de taille $\theta_i(1 - \theta_i)$ dans le cas présent) sont calculées comme suit:

$$P_{ki} = \theta_{ki}(1 - \theta_{ki}) / \sum_{i \in k} \theta_{ki}(1 - \theta_{ki}); k \text{ représente la strate, } i \text{ la paire}$$

Avec la méthodologie décrite dans cette section, une paire dont le poids se situe au milieu de l'intervalle S1-S2 a davantage de chance d'être vérifiée. Ces cas sont les paires pour lesquelles on est le plus incertain et c'est la raison pour laquelle on veut sélectionner davantage de paires au milieu de l'intervalle. Lorsque le poids d'appariement s'approche de S1, il est plus probable qu'il ne s'agisse pas d'un cas de surdénombrement et à l'opposé, lorsque le poids d'appariement est près de S2, alors il est plus probable qu'il s'agisse de surdénombrement. Donc il n'est pas nécessaire de sélectionner un grand échantillon aux extrémités de l'intervalle pour avoir des estimations globales précises.

Une équipe de commis examine l'information provenant de la BDR et détermine s'il y a ou non surdénombrement. Lorsque nécessaire, les commis peuvent se référer aux images du questionnaire du recensement pour vérifier l'information de la BDR et décider s'il y a ou non surdénombrement. Des échantillons de contrôle de la qualité sont sélectionnés pour le processus de vérification manuelle pour vérifier la qualité du codage. Lorsque les commis sont incertains d'un cas, celui-ci est référé aux experts.

Le [tableau 8.2.2.2.1](#) donne les estimations du surdénombrement total pour l'étape 2 ainsi que le surdénombrement au-dessus du seuil S2 et entre les seuils S1 et S2, par province et territoire. On remarque que la majorité du surdénombrement provient de la zone entre S1 et S2. Le total estimé est de 235 946, dont 180 523 provient de la zone entre S1 et S2 et 55 423 provient du surdénombrement au-dessus du seuil S2, soit les paires ayant un poids suffisamment élevé pour être déclarées surdénombrées sans vérification manuelle. On observe que les coefficients de variation (CV) sont tous sous 10 %, sauf pour le Territoire du Yukon, avec 11,54 %. Il n'y a évidemment aucune variance associée au surdénombrement que l'on retrouve au-dessus du seuil S2.

Tableau 8.2.2.2.1 Surdénombrement de l'étape 2 pour le Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Au dessus du seuil supérieur du SGCE	Entre les seuils supérieurs et inférieurs du SGCE		Total de l'étape 2		
	Nombre	Nombre estimé	Erreur-type	Nombre estimé	Erreur-type	Coefficient de variation (%)
Canada	55 423	180 523	3 001	235 946	3 001	1,27
Terre-Neuve-et-Labrador	545	2 618	253	3 163	253	8,00
Île-du-Prince-Édouard	154	809	74	963	74	7,68
Nouvelle-Écosse	917	4 296	292	5 213	292	5,60
Nouveau-Brunswick	918	2 763	183	3 681	183	4,97
Québec	11 583	51 630	1 605	63 213	1 605	2,54
Ontario	21 677	63 770	1 931	85 447	1 931	2,26
Manitoba	1 085	6 688	442	7 773	442	5,69
Saskatchewan	944	5 695	356	6 639	356	5,36
Alberta	3 948	15 961	743	19 909	743	3,73
Colombie-Britannique	13 555	25 564	1 280	39 119	1 280	3,27
Territoire du Yukon	16	192	24	208	24	11,54
Territoires du Nord-Ouest	63	329	34	392	34	8,67
Nunavut	19	208	20	227	20	8,81

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2006.

Le [tableau 8.2.2.2.2](#) donne les estimations du surdénombrement intra et interprovincial pour l'étape 2. Au niveau canadien, on note que 3,7 % du surdénombrement provient de l'interprovincial territorial. Les proportions inter/intra sont plus élevées dans les territoires, ce qui n'est pas surprenant étant donné que le surdénombrement entre les territoires et les provinces n'est pas mesuré à l'étape 1. Pour les provinces, les pourcentages d'inter/intra sont les plus élevés pour les provinces de l'Atlantique et l'Alberta, tout comme à l'étape 1.

Tableau 8.2.2.2.2 Surdénombrement intraprovincial, intraterritorial, interprovincial et interterritorial de l'étape 2 pour les provinces et territoires

Provinces et territoires	Surdénombrement intraprovincial et intraterritorial		Surdénombrement interprovincial et interterritorial		Total de l'étape 2
	Nombre estimé	Pourcentage du surdénombrement total (%)	Nombre estimé	Pourcentage du surdénombrement total (%)	Nombre estimé
Total	227 281	96,3	8 665	3,7	235 946
Terre-Neuve-et-Labrador	2 878	91,0	285	9,0	3 163
Île-du-Prince-Édouard	878	91,1	85	8,9	963
Nouvelle-Écosse	4 677	89,7	536	10,3	5 213
Nouveau-Brunswick	3 358	91,2	323	8,8	3 681
Québec	62 282	98,5	931	1,5	63 213
Ontario	83 340	97,5	2 107	2,5	85 447
Manitoba	7 371	94,8	402	5,2	7 773
Saskatchewan	6 169	92,9	470	7,1	6 639
Alberta	18 097	90,9	1 811	9,1	19 908
Colombie-Britannique	37 757	96,5	1 362	3,5	39 119
Territoire du Yukon	111	53,5	96	46,5	208
Territoires du Nord-Ouest	254	64,9	138	35,1	392
Nunavut	109	47,9	118	52,1	227

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2006.

8.3 Estimation du surdénombrement

En 2006, le surdénombrement est mesuré principalement par l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR). L'estimation du surdénombrement total est composée des individus surdénombrés à la première étape ainsi que des individus considérés comme surdénombrés lors de l'appariement probabiliste à la seconde étape. Les individus considérés comme surdénombrés à la seconde étape et qui ont un poids d'appariement au dessus du seuil supérieur S2 ont un poids de 1. Les cas de surdénombrement provenant de l'échantillon entre le seuil inférieur S1 et le seuil supérieur S2 ont un poids déterminé par le plan d'échantillonnage.

Dans le but d'évaluer l'ESR, l'Étude par appariement automatisé (EAA) a été répétée en 2006. Les estimations de l'ESR ont été comparées à celles de l'EAA. Cette comparaison révèle un biais dans l'estimation de l'ESR où quelques paires identifiées dans l'EAA n'étaient pas incluses dans les bases de l'ESR. La dernière étape de l'estimation du surdénombrement était d'utiliser les estimations de l'EAA pour rajuster les estimations de l'ESR en tenant compte de ce biais. Cette étape est discutée à la fin de cette section. On traite de l'évaluation de l'ESR plus en détail à la [section 10.2](#).

La variance de l'estimation du surdénombrement total provient principalement de l'échantillon entre les seuils S1 et S2 de la seconde étape. Une autre partie provient de l'échantillon des cas deux à deux de la première étape et une partie très faible provient des échantillons utilisés pour l'ajustement pour les faux appariements à la première étape. Comme pour l'EAA 2001, le surdénombrement observé entre deux provinces ou territoires est divisé également entre les deux provinces ou territoires. Ce qui signifie que la moitié du poids est attribuée à chaque

province ou territoire. Le même principe est appliqué pour les autres domaines d'estimation (p. ex., si les deux individus ne font pas partie du même groupe d'âge).

Le logiciel StatMx de Statistique Canada est utilisé pour le calcul des estimations ponctuelles et de la variance pour l'échantillon de la seconde étape entre S1 et S2. Comme décrit à la [section 8.2.2.2](#), l'échantillon est sélectionné avec probabilité proportionnelle à la mesure de taille $\theta_i(1 - \theta_i)$, où θ_i représente le poids d'appariement normalisé défini sur $[0, 1]$, le poids d'appariement étant le résultat de l'utilisation du SGCE. Comme StatMx ne peut produire de variance pour un plan d'échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la taille sans remise (PPTSR), on suppose que le plan d'échantillonnage est avec probabilité proportionnelle à la taille avec remise (PPTR). La variance est par conséquent surestimée. Comme expliqué à la [section 8.2.2.2](#), cette approximation provient du fait de ne pas calculer les probabilités d'inclusion de second ordre.

Le [tableau 8.3.1](#) présente l'estimation du surdénombrement total pour la première et la deuxième étape.

Tableau 8.3.1 Surdénombrement de l'ESR pour le Canada, provinces et territoires

	Étape 1		Étape 2		Total	
	Nombre estimé	Nombre estimé	Erreur-type	Nombre estimé	Erreur-type	Coefficient de variation (%)
Canada	260 708	235 946	3 001	496 653	3 001	0,60
Terre-Neuve-et-Labrador	4 906	3 163	253	8 069	253	3,14
Île-du-Prince-Édouard	1 254	963	74	2 218	74	3,34
Nouvelle-Écosse	7 488	5 213	292	12 700	292	2,30
Nouveau-Brunswick	6 381	3 681	183	10 062	183	1,82
Québec	59 851	63 213	1 605	123 064	1 605	1,30
Ontario	95 398	85 447	1 931	180 844	1 931	1,07
Manitoba	8 427	7 773	442	16 200	442	2,73
Saskatchewan	7 904	6 639	356	14 543	356	2,45
Alberta	27 193	19 909	743	47 101	743	1,58
Colombie-Britannique	40 990	39 119	1 280	80 109	1 280	1,60
Territoire du Yukon	299	208	24	507	24	4,73
Territoires du Nord-Ouest	429	392	34	821	34	4,14
Nunavut	189	227	20	415	20	4,82

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2006.

Le [tableau 8.3.2](#) donne l'estimation du surdénombrement total selon le surdénombrement intra et interprovincial ou territorial. On note que 4,5 % du surdénombrement provient de l'inter. À l'étape 1, 53 % du surdénombrement provenait de l'inter et 3,7 % pour l'étape 2. L'Ontario et le Québec sont les provinces où il y a le moins de surdénombrement interprovincial, et les territoires, les provinces atlantiques et l'Alberta, là où il y en a le plus.

Tableau 8.3.2 Surdénombrement intraprovincial, intraterritorial, interprovincial et interterritorial de l'ESR pour les provinces et territoires

Provinces et territoires	Surdénombrement intraprovincial et intraterritorial		Surdénombrement interprovincial et interterritorial		Total
	Nombre estimé	Pourcentage du surdénombrement total (%)	Nombre estimé	Pourcentage du surdénombrement total (%)	Nombre estimé
Total	474 262	95,5	22 391	4,5	496 653
Terre-Neuve-et-Labrador	7 278	90,2	791	9,8	8 069
Île-du-Prince-Édouard	1 979	89,2	239	10,8	2 218
Nouvelle-Écosse	11 319	89,1	1 381	10,9	12 700
Nouveau-Brunswick	9 099	90,4	963	9,6	10 062
Québec	120 358	97,8	2 706	2,2	123 064
Ontario	175 208	96,9	5 637	3,1	180 844
Manitoba	15 273	94,3	927	5,7	16 200
Saskatchewan	13 395	92,1	1 149	7,9	14 543
Alberta	42 566	90,4	4 535	9,6	47 101
Colombie-Britannique	76 408	95,4	3 701	4,6	80 109
Territoire du Yukon	408	80,6	98	19,4	507
Territoires du Nord-Ouest	678	82,6	143	17,4	821
Nunavut	294	70,7	122	29,3	415

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2006.

Tel que décrit plus haut, la comparaison entre les estimations de la ESR et les estimations de l'EAA révèle un biais dans les estimations de la ESR. En conséquence, un ajustement a été apporté aux estimations de l'ESR en utilisant les estimations de l'EAA pour le surdénombrement qui n'été pas couvert par l'ESR. Les estimations ajustées sont les estimations finales présentées dans la section 1. Le [tableau 8.3.3](#) présente les estimations de surdénombrement avant et après l'ajustement de l'EAA. Les hausses les plus importantes sont au Nunavut, à 6,11 % suivi de l'Alberta à 5,77 %, et les plus faibles au Québec avec 2,56 % et pour le Territoire du Yukon avec 2,69 %.

Tableau 8.3.3 Estimations du surdénombrement avant et après l'ajustement pour le Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Avant l'ajustement	Ajustement		Après l'ajustement	Augmentation en pourcentage (%)
		Dû au SGCE	Sous le seuil S1		
Canada	496 654	16 724	2 337	515 715	3,70
Terre-Neuve-et-Labrador	8 069	228	12	8 309	2,89
Île-du-Prince-Édouard	2 217	54	10	2 282	2,84
Nouvelle-Écosse	12 700	400	53	13 153	3,44
Nouveau-Brunswick	10 062	399	24	10 485	4,04
Québec	123 064	3 044	188	126 296	2,56
Ontario	180 845	6 450	999	188 294	3,96
Manitoba	16 200	409	174	16 783	3,47
Saskatchewan	14 543	544	52	15 140	3,94
Alberta	47 101	2 513	370	49 984	5,77
Colombie-Britannique	80 109	2 614	448	83 171	3,68
Territoire du Yukon	507	11	3	521	2,69
Territoires du Nord-Ouest	821	31	2	854	3,86
Nunavut	415	26	1	442	6,11

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2006.

8.4 Types de surdénombrement

Pour la première fois en 2006, les types de surdénombrement ont été examinés. Les catégories de surdénombrement les plus fréquemment observées sont décrites ci-dessous.

La catégorie des « ménages identiques : identificateurs consécutifs/quasi-consécutifs » regroupe 20,0 % du surdénombrement de l'ESR. On entend par « consécutifs/quasi-consécutifs » deux ménages exactement à la même adresse ou deux ménages très près géographiquement (donc avec un identificateur peu éloigné). Deux ménages sont identiques s'ils contiennent les mêmes personnes avec les mêmes caractéristiques démographiques.

La catégorie des « ménages identiques : pas consécutifs/quasi-consécutifs » (donc, plus éloignés géographiquement) regroupe 20,5 % du surdénombrement de l'ESR. La catégorie des « enfant(s) de parents de ménages séparés » regroupe un autre 16,9 %.

On retrouve ensuite 12,0 % du surdénombrement de l'ESR dans la catégorie des « étudiant/jeune adulte qui a récemment quitté la maison » et 11,1 % dans la catégorie des « ménages non identiques : un ménage est inclus dans un autre » (les membres d'un ménage se retrouvent tous dans l'autre ménage qui est cependant composé de plus de personnes).

9. Estimation

Il est question de l'estimation aux fins de l'ECL, de la CVD et de l'ESR dans la [section 6.2](#), la [section 7.4](#) et la [section 8.3](#) respectivement. La présente section décrit de quelle façon les résultats des études de couverture du recensement sont combinés pour établir une estimation du sous-dénombrement de la population (S), du surdénombrement de la population (R) et du sous-dénombrement net de la population (N) pour différents domaines. L'incidence des erreurs d'échantillonnage sur la qualité des estimations est également établie grâce à une estimation des

erreurs-types pour chaque estimation. Les résultats de la Contre-vérification des dossiers (CVD) et des données du recensement sont utilisés pour établir une estimation du sous-dénombrement, alors que les résultats de l'étude sur le surdénombrement du recensement (ESR) fournissent une estimation du surdénombrement. Le sous-dénombrement net est la différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement. La présente section renferme des détails à propos de l'établissement de ces estimations et des erreurs-types connexes.

Supposons que :

- C = chiffre publié du nombre de personnes recensées parmi la population cible
- \hat{S} = estimation du sous-dénombrement
= estimation du nombre de personnes non incluses en C mais qui auraient dû l'être
- \hat{R} = estimation du surdénombrement
= estimation du nombre de personnes incluses en C mais qui n'auraient pas dû l'être
- \hat{N} = estimation du sous-dénombrement net
= estimation du nombre de personnes non incluses en C mais qui aurait dû l'être moins le nombre de personnes incluses en C alors qu'elles n'auraient pas dû être incluses
= $\hat{S} - \hat{R}$
- \hat{T}_S = estimation du taux de sous-dénombrement
= $100 * \frac{\hat{S}}{C + \hat{N}}$
- \hat{T}_R = estimation du taux de surdénombrement
= $100 * \frac{\hat{R}}{C + \hat{N}}$
- \hat{T}_N = estimation du taux de sous-dénombrement net
= $100 * \frac{\hat{S} - \hat{R}}{C + \hat{N}}$

L'estimation du taux de surdénombrement d'après l'ESR a été établie en additionnant le poids de chaque personne dénombrée plus d'une fois. Si, p. ex., un cas de surdénombrement attribuable à deux dénombrements est constaté au cours de la première étape de l'ESR, chaque dénombrement reçoit un poids de $\frac{1}{2}$. Si les cas de surdénombrement autres que les surdénombrements attribuables à des dénombrements multiples (p. ex., le dénombrement de personnes fictives) sont négligeables, alors :

Si \hat{R}^{ESR} = estimation du surdénombrement selon l'ESR, alors $\hat{R} = \hat{R}^{ESR}$.

\hat{S} découle des résultats de la CVD et des données du recensement, comme suit :

Supposons que :

- \hat{M} = estimation du nombre de personnes de la population visée par la CVD qui n'a pas été dénombrée
= somme du poids final des personnes considérées comme des personnes omises
- X = nombre de personnes incluses en C qui ne peuvent pas être identifiées dans le cadre de la CVD en tant que personnes dénombrées.

Alors $\hat{S} = \hat{M} - X$.

X , pour l'extraction de données de la base de données, peut être établi à partir de la base de données finale du recensement. Les personnes visées par l'échantillon de la CVD (PC) qui font partie du champ du recensement mais pour lesquelles la CVD ne permet pas de déterminer si elles ont été dénombrées sont considérées comme des personnes omises. Il y a un certain nombre de raisons pour lesquelles une PC ne peut pas être considérée comme une personne dénombrée.

1. L'adresse de la PC le Jour du recensement désigne un logement pour lequel il y a eu un dénombrement imputé. C'est le cas, notamment, des logements non répondants pour lesquels les données d'un autre logement ont été utilisées dans le cadre de l'imputation de ménages au complet (IMC).
2. Certains dénombrements figurant dans la base de données du recensement étaient jugés trop incomplets pour être utilisés aux fins de la CVD afin d'identifier une PC comme étant une personne dénombrée. Le dénombrement est généralement incomplet en pareil cas à cause de données non valides en ce qui a trait à la date de naissance ou au nom (p. ex., « ? », « M. », « Inconnu » ou « Personne 1 »). Lorsque la PC a fait l'objet d'un tel dénombrement, elle est considérée comme une personne omise. C'est ce qu'on appelle un « dénombrement incomplet de la CVD ».
3. Certains cas de dénombrement ont été ajoutés à la base de données du recensement une fois que les données ont été extraites en vue de la création de la base de données de la CVD. Ces dénombrements tardifs n'étaient pas accessibles aux fins de la CVD, ce qui fait que la CVD ne pouvait pas identifier les dénombrements dans le cas de ces logements.

À l'échelle nationale, X représente environ la moitié de \hat{M} . Il s'agit là d'une augmentation notable par rapport à 2001, alors que X ne représentait qu'un tiers de \hat{M} . Cette augmentation est attribuable en grande partie à une augmentation du nombre de logements non répondants et du nombre de logements mal classés, ce qui a eu pour effet de doubler le nombre de personnes imputées dans le cadre de l'IMC lors de l'étape du traitement. Le tableau ci-après indique les composantes de l'estimation des erreurs de couverture de la population pour l'ensemble du Canada.

Tableau 9.1 Composantes de l'estimation de l'erreur de couverture de la population pour le Canada

Composantes	Nombre de personnes
Estimation de M	2 846 337
X total	1 461 965
X du nombre de personnes imputées	933 176
X du dénombrement tardif	105 833
X du dénombrement incomplet selon la CVD	422 956
Estimation du nombre de N	868 657
Estimation du nombre de S	1 384 372
Estimation du nombre de R	515 715
C	31 612 897
C + Estimation du nombre de N	32 481 554

Source : Statistique Canada, Études de couverture du Recensement de 2006.

Les erreurs-types estimées sont définies comme suit :

Supposons que :

\hat{P} = estimation du nombre de personnes faisant partie de la population cible du recensement calculé à partir des dénombrements du recensement et de l'estimation du sous-dénombrement net de la population

$$= C + \hat{N}$$

$v(\hat{M})$ = estimation de la variance de \hat{M} selon le plan de la CVD

$v(\hat{R})$ = estimation de la variance de \hat{R} selon le plan de l'ESR

Alors :

$$et(\hat{S}) = \sqrt{v(\hat{M})}, \quad et(\hat{T}_S) = \sqrt{\left(\frac{\hat{S}^2 + \hat{P}^2 + 2\hat{S}\hat{P}}{\hat{P}^4}\right)v(\hat{M}) + \frac{\hat{S}^2}{\hat{P}^4}v(\hat{R})}$$

$$et(\hat{R}) = \sqrt{v(\hat{R})}, \quad et(\hat{T}_R) = \sqrt{\left(\frac{\hat{R}^2}{\hat{P}^4}\right)v(\hat{M}) + \left(\frac{\hat{R}^2 + \hat{P}^2 + 2\hat{R}\hat{P}}{\hat{P}^4}\right)v(\hat{R})}$$

$$et(\hat{N}) = \sqrt{v(\hat{M}) + v(\hat{R})}, \quad et(\hat{T}_N) = \sqrt{\left(\frac{(\hat{S} - \hat{R})^2 + \hat{P}^2 + 2(\hat{S} - \hat{R})\hat{P}^2}{\hat{P}^4}\right)[v(\hat{M}) + v(\hat{R})]}$$

10. Évaluation des études de couverture

10.1 Contre-vérification des dossiers

10.1.1 Introduction

Les résultats de la plus vaste étude sur la couverture, soit la Contre-vérification des dossiers, peuvent être évalués en comparant les estimations de la CVD avec des données portant sur les mêmes caractéristiques mais tirées d'autres sources, comme la base de données du Recensement de 2006. Les comparaisons avec les estimations de la CVD servent à évaluer ces dernières et à quantifier les différences au chapitre des concepts et des mesures.

Malgré quelques différences conceptuelles entre la CVD et le Recensement de 2006, l'estimation du nombre de personnes dénombrées au Recensement de 2006 de la CVD peut être comparée au chiffre du recensement. Afin de rendre ces deux chiffres comparables, certains ajustements ont été apportés aux chiffres du recensement avant d'effectuer la comparaison.

Les estimations des composantes de croissance intercensitaire peuvent être comparées aux estimations d'autres sources. En particulier, l'estimation du nombre de personnes qui sont décédées entre le Recensement de 2001 et celui de 2006 de la CVD peut être comparée au chiffre tiré des statistiques de l'état civil. Les chiffres du solde migratoire interprovincial estimé des données provenant de l'Agence des douanes et du revenu du Canada peuvent être comparés aux estimations de la CVD. Il est toutefois impossible d'établir des comparaisons rigoureuses pour cette caractéristique, car on ne peut apporter des ajustements suffisants pour pallier les différences conceptuelles. Finalement, les estimations des composantes de l'accroissement de la population de la CVD peuvent être comparées aux estimations comparables des données administratives.

10.1.2 Comparaisons avec les chiffres du recensement

Étant donné que le plan d'échantillonnage stratifié à un seul degré de la CVD produit des estimateurs sans biais, les écarts entre les estimations de la CVD et celles selon les chiffres du recensement sont attribuables à l'erreur d'échantillonnage entachant les estimations de la CVD, aux différences conceptuelles entre les deux sources et/ou aux biais systématiques affectant les deux sources, qui se traduisent par une sous-estimation ou une surestimation de la caractéristique étudiée.

10.1.2.1 Personnes dénombrées

Les comparaisons établies pour les provinces et l'ensemble du pays sont présentées au [tableau 10.1.2.1](#), de même que l'erreur-type de l'estimation de la CVD et la valeur t servant à tester l'hypothèse selon laquelle il n'y a pas d'écart entre l'estimation de la CVD et le chiffre du recensement comparable. Les ajustements ci-après sont apportés aux chiffres publiés du recensement afin de tenir compte des différences conceptuelles entre les deux sources :

- Les ajustements faits à partir de l'Enquête sur la classification des logements sont exclus, car bien qu'ils soient inclus dans les chiffres du recensement ils ne font pas partie de l'estimation du nombre de personnes dénombrées de la CVD.
- L'estimation du surdénombrement du Recensement de 2006 est soustraite, car la base de données du recensement contient des personnes surdénombrées alors que l'estimation de la CVD est établie d'après le nombre de personnes uniques ayant été dénombrées (et non d'après le nombre de dénombrements).
- L'estimation du nombre de personnes qui résidaient à l'extérieur du Canada cinq ans auparavant (à l'exclusion des immigrants intercensitaires et des résidents non permanents) selon le recensement (d'après la formule 2B) est également soustraite, car les estimations de la CVD n'incluent pas ces personnes.
- Enfin, l'estimation du surdénombrement du Recensement de 2001 est ajoutée, puisqu'elle est contenue dans l'estimation de la CVD en raison des coefficients de pondération initiaux associés à la base de sondage du Recensement de 2001 qui n'ont pas été rajustés en fonction de ce surdénombrement.

Tableau 10.1.2.1 Comparaison entre les estimations du nombre de personnes dénombrées de la CVD et les chiffres du recensement comparables pour le Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Personnes dénombrées				
	CVD		Chiffre du recensement comparable	Écart	Valeur t ¹
	Nombre estimé	Erreur-type			
Canada	29 700 814	60 913	29 702 519	-1 705	-0,03
Terre-Neuve-et-Labrador	477 780	4 998	480 933	-3 153	-0,63
Île-du-Prince-Édouard	129 689	2 851	129 539	150	0,05
Nouvelle-Écosse	855 894	8 146	864 467	-8 573	-1,05
Nouveau-Brunswick	696 566	7 025	698 562	-1 996	-0,28
Québec	7 166 868	30 743	7 117 212	49 656	1,62
Ontario	11 486 571	49 339	11 492 043	-5 472	-0,11
Manitoba	1 083 564	9 030	1 084 518	-954	-0,11
Saskatchewan	909 187	8 066	917 063	-7 876	-0,98
Alberta	3 032 038	21 619	3 054 382	-22 344	-1,03
Colombie-Britannique	3 766 948	23 393	3 768 090	-1 142	-0,05
Territoire du Yukon	28 601	0	28 601	0	...
Territoires du Nord-Ouest	38 781	0	38 781	0	...
Nunavut	28 328	0	28 328	0	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : 1. Une valeur t supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 signifie que l'écart est significatif au seuil de 95 %.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

Pour l'ensemble du pays, l'estimation de la CVD des personnes dénombrées au Recensement de 2006 est légèrement inférieure (-0,03 %) au chiffre comparable du recensement de 2006. Au recensement de 2001 la CVD surestimait de 0,07 % le chiffre du recensement et en 1996 elle le sous-estimait de 0,08 %. Au niveau provincial, l'écart le plus grand est observé pour le Québec (valeur t de 1,62), l'estimation du nombre de personnes dénombrées de la CVD excédant le nombre comparable du recensement de 49 656. Dans la majorité des provinces la différence est négative bien que relativement petite dans la plupart des cas. Aucun des écarts observés n'est statistiquement significatif.

Les écarts les plus importants doivent être étudiés, car ils pourraient découler d'un biais dans la classification de la CVD (y compris, p. ex., la province de résidence le Jour du recensement). Cependant, d'autres facteurs jouent aussi un rôle important. Outre l'erreur d'échantillonnage, des biais dans les ajustements (p. ex., canadiens de retour) apportés au chiffre du recensement publié afin d'obtenir un chiffre comparable du point de vue conceptuel peuvent expliquer les écarts observés. De plus, le biais de non-réponse de la CVD peut influencer, car l'ajustement en fonction de la non-réponse est choisi afin d'obtenir le meilleur résultat possible pour estimer les personnes omises et non pour les personnes dénombrées. Il y a peu d'écarts importants, mais le fait que la majorité des écarts sont négatifs pourrait indiquer la présence d'un léger biais.

10.1.3 Comparaison avec les estimations de la population

10.1.3.1 Personnes décédées

Le [tableau 10.1.3.1](#) permet de comparer l'estimation du nombre de personnes décédées pendant la majorité de la période intercensitaire (du 15 mai 2001 au 31 décembre 2005) selon la province

de classification de la CVD avec les chiffres tirés des statistiques de l'état civil. Les personnes décédées en 2006 sont exclues parce que les statistiques de l'état civil de 2006 n'étaient pas encore disponibles au moment où cette analyse a été effectuée. L'estimation de la CVD est plus élevée à l'échelle nationale que les statistiques de l'état civil par 9 134 (0,9 %). La différence relative la plus élevée est observée au Manitoba -6 635 /45 687 (14,5 %). Les écarts (en valeur absolue) varient de 0,8 % à 14,5 %. En terme de valeur t, les valeurs les plus élevées sont observées en Colombie-Britannique (2,05) où le nombre estimé par la CVD est plus élevé que les chiffres de l'état civil, et au Manitoba (-1,87) où l'estimation de la CVD est inférieure au chiffre de l'état civil. Toutes les autres estimations sont bien à l'intérieur des intervalles de confiance de niveau 95 % et les résultats observés ne suggèrent pas la nécessité d'investiguer davantage malgré la différence un peu plus élevée en Colombie-Britannique.

Tableau 10.1.3.1 Comparaison entre le nombre estimé de personnes décédées de la CVD et le chiffre des statistiques de l'état civil pour les provinces

Provinces	Personnes décédées 15 mai 2001 à 31 décembre 2005			Écart	Valeur t ¹
	CVD		Chiffre des statistiques de l'état civil		
	Nombre estimé	Erreur- type			
Total	1049 974	31 499	1040 840	9 134	0,29
Terre-Neuve-et-Labrador	19 157	1 967	19 790	-633	-0,32
Île-du-Prince-Édouard	4 897	471	5 335	-438	-0,93
Nouvelle-Écosse	37 845	3 239	37 542	303	0,09
Nouveau-Brunswick	29 586	2 499	28 780	806	0,32
Québec	240 062	15 892	253 962	-13 900	-0,87
Ontario	388 878	23 282	386 267	2 611	0,11
Manitoba	39 052	3 539	45 687	-6 635	-1,87
Saskatchewan	39 027	3 313	40 857	-1 830	-0,55
Alberta	95 953	8 239	86 324	9 629	1,17
Colombie-Britannique	155 518	9 380	136 296	19 222	2,05

Note : 1. Une valeur t supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 signifie que l'écart est significatif au seuil de 95 %.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

10.1.3.2 Migration interprovinciale

Le [tableau 10.1.3.2](#) compare les estimations du solde migratoire interprovincial intercensitaire de la CVD avec les chiffres correspondants dérivés des fichiers de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC). En général, les données tant de l'immigration interne que de l'émigration interne ne sont pas comparables, car la CVD ne prend en compte que les mouvements de population survenus entre la date de référence de la base de sondage (p. ex., le 15 mai 2001 pour la base du recensement) et le Jour du recensement de 2006 alors que les estimations dérivées des données de l'ADRC prennent en compte les mouvements annuels. Ainsi uniquement les estimations de solde migratoire sont présentées.

L'écart observé est significatif dans le cas de l'Alberta (valeur t de 2,38) alors que la CVD estime un solde migratoire positif beaucoup plus élevé que l'estimation obtenue des données de l'ADRC. Les deux sources estiment un fort solde migratoire positif, mais l'ampleur du solde diffère selon la source. Il est reconnu qu'il y a eu beaucoup de migration vers l'Alberta et il peut être difficile de distinguer entre la migration permanente et la migration temporaire. Il y a des personnes qui ont migré vers l'Alberta pour y travailler et qui s'y sont établies de façon permanente. D'autres y sont allées pour travailler, mais ont conservé leur logement dans leur province d'origine et y retournent

de façon plus ou moins fréquente. Les répondants au recensement n'arrivent pas toujours à identifier correctement l'endroit où ils devraient être dénombrés. D'autre part, la question du recensement utilisée pour identifier la mobilité réfère à l'endroit où la personne habitait il y a 1 (ou 5) an(s) mais ne spécifie pas le concept de résidence habituelle. Il peut donc arriver que le répondant fournisse un lieu de résidence temporaire qui va mener à une mauvaise interprétation de sa mobilité. Ces deux facteurs combinés peuvent avoir un impact sur l'exactitude des estimations du recensement.

Pour toutes les provinces, à l'exception de la Colombie-Britannique, les deux séries d'estimations indiquent des soldes migratoires dans la même direction. Pour la Colombie-Britannique, les estimations de la CVD indiquent un très faible solde migratoire négatif de 2 316 alors que les données démographiques indiquent un solde migratoire positif de 12 887. La distribution des valeurs t pour cette caractéristique ne suggère pas la nécessité d'investiguer davantage.

Tableau 10.1.3.2 Comparaison entre les estimations du solde migratoire interprovincial de la CVD et le chiffre de l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour les provinces

Provinces	Solde migratoire interprovincial					
	RRC ¹			Chiffre de l'ADRC	Écart	Valeur t ²
	Taille de l'échantillon	Nombre estimé	Erreur-type			
Terre-Neuve-et-Labrador	408	-17 566	4 425	-14 530	-3 036	-0,69
Île-du-Prince-Édouard	381	-707	2 724	-434	-273	-0,10
Nouvelle-Écosse	710	-16 011	7 626	-6 987	-9 024	-1,18
Nouveau-Brunswick	552	-10 187	6 326	-7 491	-2 696	-0,43
Québec	397	-20 524	14 679	-20 789	265	0,02
Ontario	1 293	-29 777	23 213	-24 884	-4 893	-0,21
Manitoba	430	-25 718	8 169	-24 655	-1 063	-0,13
Saskatchewan	587	-41 151	6 883	-36 009	-5 142	-0,75
Alberta	1 512	163 956	17 241	122 892	41 064	2,38
Colombie-Britannique	1 008	-2 316	16 693	12 887	-15 203	-0,91

Notes : 1. La CVD exclut les personnes habitant dans une province le 15 mai 2006 qui vivaient dans un des trois territoires cinq ans auparavant, le 15 mai 2001.

2. Une valeur t supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 signifie que l'écart est significatif au seuil de 95 %.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

10.1.4 Composantes de la croissance démographique

Une comparaison approfondie entre les estimations des composantes de la croissance démographique intercensitaire de la CVD (et le recensement) et selon les estimations de la population, établies à partir de sources de données administratives a été effectuée par les membres de la Division de la démographie (Ce sujet est aussi discuté à la section 10.3.) Les estimations des composantes démographiques de la CVD sont un sous-produit de la CVD et par conséquent ne sont pas nécessairement très précises. Les estimations de l'accroissement total selon ces deux sources sont présentées dans le [tableau 10.1.4](#). Les estimations des Canadiens de retour et des personnes résidant sur les réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés en 2001 et dénombrés en 2006 ont été ajoutées aux estimations de la CVD pour les rendre comparables aux estimations de sources administratives.

Les estimations de sources administratives sont la combinaison de nombreuses estimations de croissance (naissances, décès, immigration, migration interne, émigration, solde des résidents non permanents et accroissement des réserves indiennes non dénombrées) qui sont sujettes à

des erreurs d'estimation plus ou moins grandes selon la source (entre autres pour le solde de résidents non permanents). Il faut également garder à l'esprit que la CVD n'a pas été conçue pour ce genre d'estimation et qu'il s'agit plutôt d'un produit secondaire. Il est donc normal d'observer des différences entre les deux séries d'estimations

Les estimations de la CVD diffèrent de 5,1 % des estimations de source administrative au niveau canadien. Les écarts les plus grands sont observés pour la Colombie-Britannique (-77 192) et l'Ontario (-49 371). Ces différences exprimées en pourcentage des estimations de sources administratives sont respectivement de 32,0 % et 6,0 %.

Tableau 10.1.4 Comparaison entre les estimations de l'accroissement de la population de la CVD et les estimations des données administratives pour les provinces

Provinces	L'accroissement de la population 15 mai 2001 à 15 mai 2006		Écart
	Données administratives		
	CVD Nombre estimé	Nombre estimé	
Total	1 546 667	1 629 624	-82 957
Terre-Neuve-et-Labrador	-14 969	-12 213	-2 756
Île-du-Prince-Édouard	1 285	1 393	-108
Nouvelle-Écosse	-3 082	3 197	-6 279
Nouveau-Brunswick	-5 533	629	-6 162
Québec	282 784	253 150	29 634
Ontario	773 672	823 043	-49 371
Manitoba	31 185	26 816	4 369
Saskatchewan	-17 131	-13 529	-3 602
Alberta	336 990	308 480	28 510
Colombie-Britannique	161 466	238 658	-77 192

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

10.2 Étude sur le surdénombrement du recensement

En raison des changements méthodologiques dans la façon de mesurer le surdénombrement en 2006, il est nécessaire d'avoir des outils pour évaluer si une variation significative dans les taux de surdénombrement serait causée ou non par les changements méthodologiques.

En général, le surdénombrement que l'on retrouve en 2006, peut être divisé en deux parties : la partie qui aurait été couverte, en 2001, par l'Étude par appariement automatisé (EAA) et la partie qui aurait été couverte par la Contre-vérification des dossiers (CVD). Aux fins de simplicité et parce qu'elle couvre seulement une petite proportion du surdénombrement total (moins de 1 %), l'Étude sur les logements collectifs n'est pas considérée dans cette évaluation.

10.2.1 Comparaison entre l'Étude par appariement automatisé (EAA) de 2001 et 2006

L'EAA a été à nouveau menée en 2006 dans le but de comparer les estimations du surdénombrement de 2001 avec celles de 2006 et de s'assurer que toute différence observée entre 2001 et 2006 n'est pas due à des changements méthodologiques. Les programmes informatiques « méga-appariement » et « mini-méga-appariement » ont été exécutés afin de trouver des paires de ménages similaires dans la base d'échantillonnage de l'EAA de 2006. Cette

portion du surdénombrement peut être mesurée en utilisant la méthodologie de 2001. Il est à noter que les variables géographiques utilisées pour identifier un logement en 2001, soit : la province, la circonscription électorale provinciale (CEF) et le secteur de dénombrement (SD) sont remplacées par la combinaison province, division de recensement (DR) et unité de collecte (UC). Puisque nous voulons répéter le plus possible l'édition de 2001, les DR sont converties aux CEF, mais on ne pouvait le faire aussi précisément pour les unités de collecte en 2006. Toutefois, le concept d'unité de collecte est similaire au concept du secteur de dénombrement.

Le [tableau 10.2.1](#) présente une comparaison des estimations de l'EAA de 2001 avec les estimations de l'EAA de 2006.

Tableau 10.2.1 Estimations du surdénombrement de l'EAA pour le Canada, provinces et territoires, recensements de 1996, 2001 et 2006

	1996			2001			2006				
	Nombre estimé	Erreur-type	Coefficient de variation (%)	Nombre estimé	Erreur-type	Coefficient de variation (%)	Augmentation en pourcentage (%)	Nombre estimé	Erreur-type	Coefficient de variation (%)	Augmentation en pourcentage (%)
Canada	93 688	3 505	3,74	146 412	3 430	2,34	56,28	292 594	4 578	1,56	99,84
Terre-Neuve-et-Labrador	1 366	113	8,27	1 657	118	7,12	21,32	4 710	129	2,74	184,20
Île-du-Prince-Édouard	445	25	5,62	439	31	7,06	-1,32	1 293	64	4,95	194,55
Nouvelle-Écosse	2 098	174	8,29	2 875	201	6,99	37,04	6 696	254	3,79	132,90
Nouveau-Brunswick	1 609	157	9,76	2 608	230	8,82	62,08	5 807	261	4,49	122,67
Québec	22 893	1 777	7,76	35 061	1 635	4,66	53,15	68 373	2 008	2,94	95,01
Ontario	37 387	2 822	7,55	53 378	2 490	4,66	42,77	108 488	3 572	3,29	103,24
Manitoba	3 445	301	8,74	4 128	303	7,34	19,84	8 873	420	4,73	114,92
Saskatchewan	2 034	199	9,78	3 629	272	7,49	78,43	7 601	347	4,56	109,43
Alberta	5 226	473	9,05	13 263	834	6,29	153,79	26 574	1 327	5,00	100,36
Colombie-Britannique	16 697	858	5,14	28 710	1 386	4,83	71,95	53 338	1 392	2,61	85,78
Territoire du Yukon	81	10	12,35	173	26	14,99	114,20	230	16	6,75	32,81
Territoires du Nord-Ouest	407	50	12,29	325	25	7,70	-20,26	446	30	6,79	37,40
Nunavut	165	27	16,40	...	164	19	11,66	-0,10

... n'ayant pas lieu de figurer

Sources : Statistique Canada, Étude par appariement automatisé de 1996, 2001, et 2006.

On remarque une hausse constante du surdénombrement entre 1996 et 2006. Entre 1996-2001 la hausse se situe à 56 % au niveau national. Entre 2001-2006, la hausse est de 99,8 % au niveau national. Les hausses les plus importantes sont dans les provinces de l'atlantique et les plus faibles dans les territoires.

Comme la méthodologie de l'EAA n'a pas changé entre 1996 et 2006, on peut conclure que ces hausses sont nécessairement dues à une hausse réelle de surdénombrement dans le recensement. On observe que les coefficients de variation (CV) sont à la baisse entre 1996 et 2006. Au niveau national, le CV est passé de 3,74 % en 1996 à 1,56 % en 2006.

10.2.2 Comparaison entre l'EAA de 2006 et l'ESR de 2006

Un des outils d'évaluation consiste à comparer les estimations de surdénombrement de l'ESR et de l'EAA. La procédure consiste à appairer toutes les paires de l'ESR contenant du surdénombrement à la base de sondage de l'EAA. C'est ce qu'on appelle le domaine EAA de l'ESR. Pour les paires appariant, on utilise la pondération de l'ESR pour obtenir notre estimation pour le domaine EAA de l'ESR.

Voici les résultats comparatifs entre les estimations de surdénombrement de l'EAA de 2006 et les estimations de surdénombrement du domaine EAA de l'ESR.

Tableau 10.2.2 Estimations du surdénombrement de l'EAA et du domaine EAA de l'ESR pour le Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Estimation de l'EAA		Estimation de la ESR du domaine EAA		Différence ¹	Différence en pourcentage (%) ²
	Nombre estimé	Erreur-type	Nombre estimé	Erreur-type		
Canada	292 594	4 578	268 372	2 999	-24 222	-8,28
Terre-Neuve-et-Labrador	4 710	129	4 178	253	-532	-11,30
Île-du-Prince-Édouard	1 293	64	1 192	74	-101	-7,82
Nouvelle-Écosse	6 696	254	6 001	292	-695	-10,38
Nouveau-Brunswick	5 807	261	5 096	183	-711	-12,24
Québec	68 373	2 008	63 490	1 603	-4 883	-7,14
Ontario	108 488	3 572	100 017	1 930	-8 471	-7,81
Manitoba	8 873	420	7 497	442	-1 376	-15,51
Saskatchewan	7 601	347	6 890	356	-711	-9,35
Alberta	26 574	1 327	23 874	742	-2 700	-10,16
Colombie-Britannique	53 338	1 392	49 496	1 280	-3 842	-7,20
Territoire du Yukon	230	16	189	24	-41	-17,93
Territoires du Nord-Ouest	446	30	342	34	-104	-23,25
Nunavut	164	19	110	20	-55	-33,33

Notes :

1. L'estimation de l'EAA moins l'estimation de la ESR.

2. L'estimation de l'EAA moins l'estimation de la ESR comme pourcentage de l'estimation de l'EAA.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2006.

Au niveau national, on remarque une différence de 8,28 %. Les différences les plus élevées sont dans les territoires, en particulier au Nunavut où le domaine EAA de l'ESR est de 33,33 % inférieur à l'EAA de 2006. De plus, la différence est constamment négative.

La dernière partie de l'évaluation consiste à vérifier si les cas identifiés comme surdénombrement par l'EAA le sont aussi par l'ESR. Cette évaluation a permis de déceler un biais dans le cas de l'estimation de l'ESR. Tel qu'indiqué au tableau 8.3.3 de la [section 8.3](#), l'estimation de l'EAA a été utilisée pour rajuster l'estimation de l'ESR en fonction de ce biais.

10.2.3 Fiabilité

Le [tableau 10.2.3](#) indique la fiabilité de l'estimation du sous-dénombrement de 2001 et de 2006 en fonction de l'estimation du coefficient de variation. En 2006, tous les CV étaient inférieurs à 5 %. On remarque une baisse très importante des coefficients de variation (CV). Cette situation est attribuable au fait que plus de la moitié de l'estimation est fondée sur des cas de surdénombrement dont le poids est de un. Par ailleurs, la réduction est attribuable en partie au fait qu'en 2001, les erreurs-types provenant de la CVD étaient élevées comparativement à celles de l'EAA, les deux principales études contribuant à l'estimation du surdénombrement.

Tableau 10.2.3 Estimation du coefficient de variation de l'estimation du surdénombrement pour le Canada, provinces et territoires, recensements de 2001 et de 2006

Provinces et territoires	Recensement de 2001	Recensement de 2006
	Estimation du coefficient de variation (%)	Estimation du coefficient de variation (%)
Canada	4,30	0,60
Terre-Neuve-et-Labrador	16,26	3,14
Île-du-Prince-Édouard	18,88	3,34
Nouvelle-Écosse	16,64	2,30
Nouveau-Brunswick	21,62	1,82
Québec	9,12	1,30
Ontario	8,30	1,07
Manitoba	17,44	2,73
Saskatchewan	18,48	2,45
Alberta	12,76	1,58
Colombie-Britannique	8,49	1,60
Territoire du Yukon	20,77	4,73
Territoires du Nord-Ouest	15,49	4,14
Nunavut	16,36	4,82

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2006.

10.3 Estimations démographiques

10.3.1 L'erreur en fin de période

Le Programme des estimations de la population (PEP) de Statistique Canada établit les chiffres de population des provinces et des territoires au Jour du recensement en additionnant les chiffres

de population du recensement et les estimations de l'erreur de couverture nette du recensement⁷. Le PEP reconduit ensuite au 1^{er} juillet ces chiffres rajustés qui deviennent le point de départ des estimations postcensitaires de la population. Pour plus de renseignements à propos de l'estimation de la population, voir : [Estimation et prévisions démographiques](#).

Au moment de l'établissement de ces chiffres rajustés, le PEP procède à une évaluation de la qualité des estimations postcensitaires de la période quinquennale précédant le recensement en comparant le chiffre des estimations postcensitaires au Jour du recensement avec le chiffre rajusté de la population de ce recensement. La différence entre ces deux chiffres est appelée erreur en fin de période. L'examen détaillé de cette erreur constitue la principale mesure de la qualité des estimations postcensitaires.

Le [tableau 10.3.1](#) donne les erreurs en fin de période de 2006 par province et territoire en comparaison de celles de 2001. Rappelons qu'une erreur positive signifie que l'estimation postcensitaire a estimé plus fortement la population. Pour le Canada en 2006, l'erreur en fin de période est de +105 352, soit un taux d'erreur de +0,32 %. Le taux est deux fois plus élevé que celui de 2001. Pour huit provinces, les taux d'erreurs en 2006 sont compris entre -0,5 % et +0,5 %. Ils sont cependant plus grands pour le Territoire du Yukon, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest, l'Alberta et le Nunavut. Parmi ces cinq régions, seule la Colombie-Britannique a une erreur positive. Par rapport à 2001, les taux de 2006 sont surtout plus grands pour le Territoire du Yukon, la Colombie-Britannique et l'Alberta et sont surtout plus petits pour les provinces de l'Atlantique et la Saskatchewan. Dans l'ensemble, comme pour 2001, la majorité des provinces ont de faibles erreurs en fin de période, mais en comparaison de 2001, les erreurs les plus grandes en 2006 touchent deux provinces parmi les plus peuplées.

Tableau 10.3.1 Erreur en fin de période des estimations de la population, Canada, provinces et territoires, 2001 et 2006

Provinces et territoires	2001		2006	
	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)
Canada	49 948	0,16	105 352	0,32
Terre-Neuve-et-Labrador	11 381	2,18	-1 137	-0,22
Île-du-Prince-Édouard	1 483	1,09	74	0,05
Nouvelle-Écosse	9 005	0,97	-2 778	-0,30
Nouveau-Brunswick	4 587	0,61	3 404	0,46
Québec	-222	0,00	26 088	0,34
Ontario	11 288	0,10	50 173	0,40
Manitoba	-1 035	-0,09	-5 396	-0,46
Saskatchewan	16 017	1,60	-3 061	-0,31
Alberta	1 604	0,05	-47 801	-1,40
Colombie-Britannique	-4 347	-0,11	88 057	2,08
Territoire du Yukon	-360	-1,20	-979	-3,04
Territoires du Nord-Ouest	497	1,22	-875	-2,03
Nunavut	50	0,18	-417	-1,36

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

7. Le PEP ajoute aussi à ces chiffres les estimations des populations vivant sur des réserves indiennes partiellement dénombrées (RIPD).

10.3.2 L'erreur en deux termes

L'importance de l'erreur en fin de période dépend, pour une part, des erreurs d'exactitude dans les estimations postcensitaires de la population et, pour une autre part, des erreurs dans les estimations de sous-dénombrement net de la population. Dans le but de mieux évaluer les erreurs d'exactitude dans les estimations postcensitaires, on examine l'erreur en fin de période présentée en deux termes :

$$E = P_{PEP} - P_{RR} = (P_{CVD} - P_{RR}) - (P_{CVD} - P_{PEP})$$

où,

P_{CVD} : Population estimée directement de la Contre-vérification des dossiers (CVD)
= dénombrés CVD + sous-dénombrement net de la population du recensement + personnes vivant sur les réserves indiennes et des établissements indiens partiellement dénombrés (RIPD)

P_{RR} : Population rajustée du recensement
= dénombrés du recensement + sous-dénombrement net de la population du recensement + personnes vivant sur les RIPD

P_{PEP} : Estimation postcensitaires de la population au Jour du recensement.

Le premier terme compare la population estimée directement par la CVD au Jour du recensement à la population du recensement rajusté. La différence a trait au nombre des dénombrés estimés par la CVD en comparaison de celui du recensement. Cette différence devrait découler essentiellement des erreurs liées à l'échantillonnage dans le CVD⁸.

Le deuxième terme compare la population estimée directement par la CVD à celle des estimations postcensitaires. La différence représente l'accroissement de la population estimé par la CVD en comparaison de celui estimé par le PEP. Cette comparaison permet de vérifier si des estimations de l'accroissement par le PEP présentent des écarts significatifs qui auraient contribué à l'erreur en fin de période.

Le tableau 10.3.2 donne les deux termes de l'erreur en fin de période de 2006 avec les erreurs-types associées à ces estimations. En premier lieu, on note que l'erreur en fin de période est significative pour l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

8. Le calcul de la différence dans les dénombrés nécessite certains ajustements pour rendre les nombres du recensement et de l'estimation de la CVD comparables. En particulier, on doit tenir compte des Canadiens de retour présents parmi les dénombrés du recensement, mais non parmi ceux de la CVD.

Tableau 10.3.2 Erreur en fin de période en deux termes pour le Canada, provinces et territoires, 2006

Provinces et territoires	$(P_{CVD} - P_{RR}) - (P_{CVD} - P_{PEP})$			$P_{CVD} - P_{RR}$			$P_{CVD} - P_{PEP}$		
	Nombre estimé	Écart-type	Valeur t ¹	Nombre estimé	Écart-type	Valeur t ¹	Nombre estimé	Écart-type	Valeur t ¹
Canada	105 352	58 259	1,81	-1 705	60 913	-0,03	-107 057	47 426	-2,26
Provinces	107 623	58 254	1,85	-1 705	60 913	-0,03	-109 328	47 421	-2,31
Terre-Neuve-et-Labrador	-1 137	2 907	-0,39	-3 153	4 998	-0,63	-2 016	4 941	-0,41
Île-du-Prince-Édouard	74	941	0,08	150	2 851	0,05	76	2 785	0,03
Nouvelle-Écosse	-2 778	5 287	-0,53	-8 573	8 146	-1,05	-5 795	8 248	-0,70
Nouveau-Brunswick	3 404	3 934	0,87	-1 996	7 025	-0,28	-5 400	6 913	-0,78
Québec	26 088	25 638	1,02	49 656	30 743	1,62	23 568	24 794	0,95
Ontario	50 173	45 499	1,10	-5 472	49 339	-0,11	-55 645	43 102	-1,29
Manitoba	-5 396	7 510	-0,72	-954	9 030	-0,11	4 442	9 477	0,47
Saskatchewan	-3 061	5 426	-0,56	-7 876	8 066	-0,98	-4 816	7 878	-0,61
Alberta	-47 801	17 623	-2,71	-22 344	21 619	-1,03	25 457	20 747	1,23
Colombie-Britannique	88 057	20 020	4,40	-1 142	23 393	-0,05	-89 199	23 111	-3,86
Territoires	-2 271	2 271
Territoire du Yukon	-979	420	-2,33	0	0	.	979	420	2,33
Territoires du Nord-Ouest	-875	432	-2,02	0	0	.	875	432	2,02
Nunavut	-417	447	-0,93	0	0	.	417	447	0,93

. indisponible pour toutes les périodes de référence

.. indisponible pour cette période de référence

Note : 1. Une valeur t supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 signifie que l'écart est significatif au seuil de 95 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

À l'échelle nationale, l'erreur en fin de période est nettement dominée par l'écart entre l'accroissement estimé par la CVD et celui mesuré par le PEP. Il en va de même pour la Colombie-Britannique et pour l'Ontario. Cet écart n'est cependant pas significatif pour l'Ontario. Pour l'Alberta, l'erreur en fin de période significative est plutôt le résultat d'une contribution égale des deux types d'erreur sans que l'une ou l'autre ne soit significative. Pour la plupart des autres provinces, les deux types d'erreur sont plus limités. De fait, les erreurs dans les mesures de couverture du recensement liées à l'échantillonnage, exprimées par les différences dans le compte de dénombrés, ne contribuent pas significativement à l'erreur en fin de période pour aucune des provinces. Alors que les erreurs d'exactitude dans les estimations postcensitaires contribueraient significativement à l'erreur en fin de période pour le Canada et pour la Colombie-Britannique.

Pour les territoires, l'analyse des deux termes de l'erreur n'est pas pertinente parce que la dernière étape d'estimation de la CVD est de caler les chiffres à ceux du recensement et que, par ailleurs, la CVD ne peut estimer directement l'accroissement de la population de 2001 à 2006 en raison de l'utilisation de seulement une base de sondage, et ce, le Jour du Recensement de 2006. De façon générale, l'importance des mouvements migratoires pour la population des territoires, particulièrement l'importance des déplacements de courte durée plus difficiles à estimer, est à l'origine d'erreur en fin de période souvent un peu plus grande que pour les provinces.

10.3.3 Les accroissements

Le terme de l'erreur qui compare les accroissements estimés par la CVD et par le PEP peut être décomposé un peu plus. Le tableau 10.3.3 présente ainsi les écarts entre les estimations des accroissements CVD et PEP selon différentes composantes de l'accroissement démographique pour les deux provinces, l'Alberta et la Colombie-Britannique, où l'erreur en fin de période est significative et pour les provinces.

Tableau 10.3.3 Différence entre les composantes de l'accroissement de 2001 à 2006 estimées par la CVD et par le PEP pour l'Alberta, la Colombie-Britannique et les provinces

Composantes de l'accroissement	Alberta	Colombie-Britannique	Provinces
Total	25 457	-89 199	-109 328
Accroissement naturel	-9 380	-17 806	-10 351
Solde de la migration interprovinciale	43 791	-13 034	0
Solde de la migration internationale	-6 872	-55 635	-93 028
Autre	-2 081	-2 724	-5 949

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

Pour le Canada sans les territoires, l'écart entre les accroissements CVD et PEP est presque entièrement dû à la différence dans le solde de la migration internationale. Dans ce solde, on compte l'immigration, qui est une composante très fiable, le solde de résidents non permanents, qui peut aussi être considéré fiable, et l'émigration. La différence proviendrait plutôt de l'émigration. Les différences entre les estimations de la CVD et du PEP pour l'émigration sont d'ailleurs significatives pour le Canada. Le PEP estime un nombre de sorties du pays significativement plus faible que celui de la CVD. La Colombie-Britannique et l'Ontario ont surtout contribué à ce déficit.

Comme pour le Canada, la différence dans le solde de la migration internationale forme la plus grande part de l'écart entre les accroissements CVD et PEP pour la Colombie-Britannique. Pour cette province, les estimations de l'émigration du PEP sont significativement plus faibles que celles de la CVD. La différence dans l'accroissement naturel contribue aussi à l'écart total. Elle

est due à une estimation trop forte des décès par la CVD. Enfin, la différence du solde migratoire interprovincial contribue également, bien que la différence ne soit pas significative.

Pour l'Alberta, l'écart entre les accroissements CVD et PEP n'est pas significatif. Ceci tient à un écart positif et significatif dans le solde de la migration interprovinciale, mais négatif pour les autres composantes. Le solde de la migration interprovinciale estimé par la CVD est significativement plus élevé que celui estimé par le PEP. Sans cette différence marquée, l'écart total d'accroissement entre la CVD et le PEP aurait été plus petit de même que l'erreur en fin de période. Une estimation un peu faible du solde de la migration interprovinciale pour l'Alberta par le PEP aurait ainsi contribué à l'erreur en fin de période négative pour cette province.

10.3.4 Conclusion

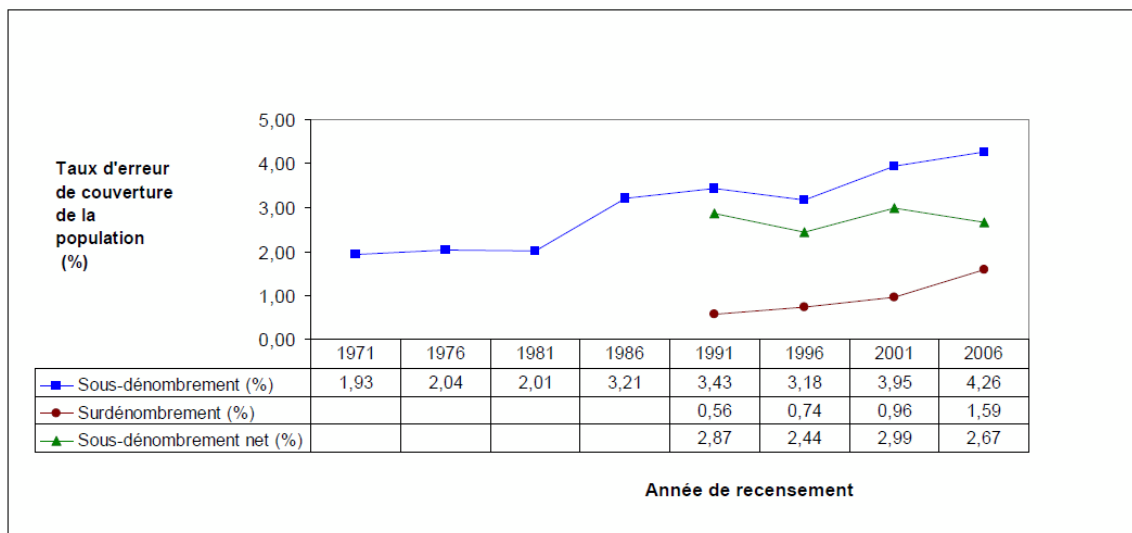
Dans l'ensemble et en tenant compte des erreurs dues à l'échantillonnage de l'estimation du sous-dénombrement net de la population, les estimations du programme des estimations démographiques sont cohérentes avec les données du recensement rajustées pour l'erreur de couverture nette. Seuls deux territoires et deux provinces ont des erreurs significatives en fin de période. Notre examen de l'erreur en fin de période montre qu'une estimation possiblement trop faible de l'émigration aurait contribué significativement à l'erreur positive pour la Colombie-Britannique. À cela peut s'ajouter un solde migratoire interprovincial un peu fort, probablement en raison d'une sous-estimation des sorties vers l'Alberta. Pour l'Alberta, une estimation un peu faible du solde migratoire interprovincial aurait contribué à l'erreur en fin de période négative. Cette province a reçu de nombreux migrants dans l'année précédant le recensement, dont de nombreux migrants temporaires. La plus grande difficulté à estimer cette migration est sans doute à l'origine de l'erreur plus grande comme pour les erreurs pour les territoires.

11. Estimations historiques des erreurs de couverture de la population

11.1 Estimations

La présente section renferme des estimations historiques des erreurs de couverture de la population. Le [graphique 11.1](#) présente le taux estimé de sous-dénombrement de la population \hat{T}_S du Recensement de 1971 au Recensement de 2006, ainsi que le taux estimé de surdénombrement de la population \hat{T}_R et de sous-dénombrement net de la population \hat{T}_N , du Recensement de 1991 au Recensement de 2006. Le surdénombrement et le sous-dénombrement net remontent à 1991 étant donné que le taux estimé de surdénombrement a été établi pour la première fois lors du Recensement de 1991, après une étude expérimentale portant sur le Recensement de 1986.

Graphique 11.1 Estimations du taux d'erreur de couverture de la population pour le Canada, Recensement de 1971 au Recensement de 2006



Nota : Les cellules vides indiquent que les données ne sont pas disponibles.

Sources : Statistique Canada, Études sur la couverture du Recensement de 1971 au Recensement de 2006.

Les erreurs de couverture de la population constituent une préoccupation croissante sur le plan de la qualité des données; le sous-dénombrement a doublé depuis 1981 et le surdénombrement a doublé depuis 1996. Les modifications du sous-dénombrement net d'un recensement à l'autre reflètent les changements du sous-dénombrement et du surdénombrement, qui reflètent à leur tour les changements sur le plan de la situation démographique, de la situation des particuliers dans les ménages, de la méthodologie du recensement et des modifications apportées à la méthodologie relative aux études de couverture. Cette dernière question est abordée dans la [section 11.2](#).

Tel qu'indiqué au [graphique 11.1](#), les taux de sous-dénombrement et de surdénombrement de la population sont à la hausse. Le taux de sous-dénombrement a été établi pour la première fois lors du Recensement de 1971 (1,93 %) et il est demeuré relativement stable entre 1976 et 1981, soit 2,04 % et 2,01 % respectivement. Le taux de sous-dénombrement a grimpé à 3,21 % lors du Recensement de 1986, puis il a atteint 3,43 % lors du Recensement de 1991, mais il a été ramené à 3,18 % lors du Recensement de 1996. Le taux de sous-dénombrement a augmenté considérablement, atteignant 3,95 % en 2001, puis 4,26 % lors du Recensement de 2006. Le taux de surdénombrement est passé de 0,74 % lors du Recensement de 1996, à 0,96 % lors du Recensement de 2001. L'augmentation entre 1991 et 1996 est attribuable à un changement de la méthodologie relative aux études de couverture. L'augmentation du taux de surdénombrement, qui est passé de 0,96 % en 2001, à 1,59 % en 2006, constitue la principale augmentation enregistrée. Entre 2001 et 2006, les hausses les plus importantes visent la province de Terre-Neuve-et-Labrador et les Territoires du Nord-Ouest (1,00 % et 0,98 % respectivement). Des hausses très importantes pour le Territoire du Yukon et le Nunavut, soit 0,76 % et 0,85 % respectivement, sont également notées.

Bien que le sous-dénombrement net ait diminué légèrement entre 2001 et 2006, le sous-dénombrement et le surdénombrement ont augmenté. Les erreurs de couverture sont attribuables aux erreurs commises par les répondants, notamment lorsque les règles quant aux personnes devant être inscrites sont appliquées de façon inappropriée, ainsi qu'aux erreurs commises par le personnel du recensement, notamment lorsque de nouveaux logements

construits récemment sont exclus par erreur. Comme pour bon nombre d'enquêtes, le taux de participation peu élevé des répondants au recensement pose un problème, comme en fait foi l'augmentation du taux de non-réponse et l'augmentation du sous-dénombrement.

Il convient de signaler également que la méthodologie utilisée lors du Recensement de 2006 comportait un certain nombre de modifications, d'où la possibilité de changements sur le plan du sous-dénombrement et du surdénombrement. Même si toutes les activités de recensement sont assujetties à des normes de qualité élevées, ces modifications peuvent avoir eu des impacts sur le plan des erreurs de couverture de la population. Le Recensement de 2006 est passé d'un processus manuel décentralisé à un processus automatisé centralisé :

- C'est la Société canadienne des postes qui distribue les questionnaires dans la majorité des régions urbaines.
- Le Registre des adresses, mis à jour dans le cadre des opérations de listage, fait état des adresses postales.
- Le suivi est maintenant centralisé.

Par ailleurs, il a été difficile de recruter suffisamment d'employés dans certaines régions :

Si on examine le sous-dénombrement depuis le Recensement de 1981, l'augmentation du sous-dénombrement constatée lors du Recensement de 1986 a donné lieu à la création du Registre des adresses (RA) lors du Recensement de 1991. Le RA constituait une liste distincte des logements urbains qui auraient dû être dénombrés. Lors du Recensement de 1996, l'intervention d'un agent recenseur (AR) pour remplacer l'autodénombrement dans certains centres-villes des grandes villes a permis de réduire le taux de sous-dénombrement. Par ailleurs, le fait de devancer le Jour du recensement, du début du mois de juin au milieu du mois de mai, a amélioré le contrôle du sous-dénombrement étant donné que les personnes étaient plus susceptibles d'être à la maison et moins susceptibles d'être sur le point de déménager.

Le [tableau 11.1](#) et le [tableau 11.2](#) présentent l'estimation du sous-dénombrement. Il convient de signaler que l'année 1971 n'est pas incluse dans le tableau 11.2 étant donné que des estimations pour des groupes d'âge différents ont été établies pour les personnes âgées de plus de 24 ans.

Tableau 11.1 Estimations du taux de sous-dénombrement de la population et de l'erreur-type pour le Canada, provinces et territoires, Recensement de 1971 au Recensement de 2006¹

Provinces et territoires	1971		1976		1981		1986		1991		1996		2001		2006	
	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type
	%															
Canada	1,93	0,09	2,04	0,10	2,01	0,09	3,21	0,13	3,43	0,12	3,18	0,09	3,95	0,13	4,26	0,17
Terre-Neuve-et-Labrador	2,25	0,72	1,10	0,39	1,74	0,45	1,92	0,33	2,47	0,30	2,45	0,29	2,43	0,32	2,62	0,54
Île-du-Prince-Édouard	1,23	1,13	0,38	0,25	1,17	0,54	2,14	0,80	1,67	0,23	1,76	0,28	1,89	0,53	3,04	0,52
Nouvelle-Écosse	1,33	0,45	0,86	0,34	1,05	0,34	2,15	0,34	2,25	0,36	2,70	0,27	3,44	0,41	4,02	0,54
Nouveau-Brunswick	1,65	0,56	2,16	0,37	1,81	0,30	2,71	0,33	3,71	0,42	2,49	0,28	3,57	0,42	3,56	0,43
Québec	2,10	0,19	2,95	0,25	1,91	0,21	2,91	0,31	3,18	0,20	2,46	0,18	2,93	0,26	2,46	0,32
Ontario	1,68	0,12	1,52	0,17	1,94	0,14	3,43	0,19	4,23	0,28	3,40	0,18	4,56	0,25	5,18	0,34
Manitoba	1,13	0,38	1,07	0,33	0,98	0,35	2,94	0,40	2,31	0,36	2,55	0,29	3,49	0,43	4,32	0,57
Saskatchewan	1,00	0,37	1,33	0,34	0,99	0,37	2,38	0,37	2,15	0,32	3,30	0,32	3,18	0,37	3,81	0,50
Alberta	2,55	0,44	1,49	0,26	2,54	0,36	3,00	0,32	2,51	0,27	2,99	0,24	3,18	0,33	4,74	0,49
Colombie-Britannique	2,89	0,39	3,13	0,31	3,16	0,33	4,48	0,36	3,42	0,24	4,58	0,24	5,30	0,34	4,83	0,41
Territoire du Yukon	4,12	0,58	3,92	0,51	5,59	1,16	7,23	0,64
Territoires de Nord-Ouest	5,73	0,57	4,28	0,67	9,10	0,80	5,74	0,57
Nunavut	6,54	0,63	5,07	1,39	5,55	0,60

.. indisponible pour cette période de référence

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : 1. À l'exclusion des réserves indiennes partiellement dénombrées. Les chiffres de 1991, 1996, 2001 et 2006 comprennent les résidents non-permanents et les territoires. Les chiffres tiennent compte des modifications apportées à la publication initiale de 1986. Les chiffres ne comprennent pas les estimations des personnes omises dans les logements classés par erreur comme étant inoccupés en 1971 et 1976.

Sources : Statistique Canada, Études de couverture du Recensement de 1971 au Recensement de 2006.

Tableau 11.2 Estimations du taux de sous-dénombrement de la population et de l'erreur-type, sexe et groupe d'âge, pour le Canada, Recensement de 1976 au Recensement de 2006¹

Sexe et groupe d'âge	1976		1981		1986		1991		1996		2001		2006	
	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type
	%													
Les deux sexes	2,04	0,10	2,01	0,09	3,21	0,13	3,43	0,12	3,18	0,09	3,95	0,13	4,26	0,17
0 à 4 ans	2,31	0,28	1,21	0,22	2,14	0,49	3,55	0,49	2,89	0,36	4,42	0,71	4,07	0,65
5 à 14 ans	1,20	0,16	1,23	0,21	2,08	0,26	2,49	0,27	1,45	0,14	2,90	0,38	3,10	0,46
15 à 17 ans ²	1,99	0,38	2,96	0,52	3,58	0,60	3,75	0,42	3,48	0,42	4,36	0,53	1,56	0,60
18 à 19 ans	8,86	1,58
20 à 24 ans	5,31	0,38	5,51	0,29	8,66	0,46	8,18	0,52	8	0,34	9,85	0,62	10,50	0,74
25 à 34 ans	2,85	0,28	2,31	0,28	4,51	0,35	5,65	0,35	5,81	0,29	8,07	0,36	9,43	0,56
35 à 44 ans	1,54	0,26	2,20	0,26	2,32	0,31	2,84	0,29	2,78	0,24	4,04	0,33	5,36	0,50
45 à 54 ans	1,22	0,33	0,81	0,23	1,58	0,29	1,61	0,27	1,90	0,21	1,79	0,29	2,64	0,43
55 à 64 ans	0,92	0,20	0,91	0,29	2,06	0,31	1,69	0,28	2,23	0,34	1,22	0,37	0,95	0,53
65 ans et plus	1,20	0,25	0,71	0,30	1,76	0,31	1,51	0,28	1,52	0,26	1,29	0,34	0,21	0,40
Hommes	2,46	0,17	2,37	0,13	3,75	0,16	3,95	0,16	3,89	0,14	4,90	0,19	5,51	0,26
0 à 4 ans	2,53	0,46	1,32	0,33	2,22	0,67	2,79	0,58	2,56	0,47	3,36	0,89	4,24	0,95
5 à 14 ans	1,14	0,21	1,27	0,29	1,98	0,32	2,32	0,34	1,46	0,24	2,38	0,49	3,04	0,64
15 à 17 ans ²	1,93	0,48	3,12	0,68	4,09	0,74	3,55	0,60	3,68	0,43	5,49	0,80	1,88	0,88
18 à 19 ans	10,06	2,45
20 à 24 ans	5,99	0,52	6,03	0,48	10,36	0,57	8,98	0,81	9,48	0,50	11,68	0,92	12,21	1,12
25 à 34 ans	3,64	0,46	2,70	0,44	5,43	0,45	7,28	0,56	7,74	0,42	10,67	0,55	11,42	0,86
35 à 44 ans	2,33	0,48	3,42	0,40	3,29	0,51	3,65	0,41	3,94	0,39	5,71	0,51	7,77	0,79
45 à 54 ans	1,63	0,41	1,21	0,38	1,95	0,52	2,05	0,45	2,12	0,27	2,50	0,44	4,14	0,69
55 à 64 ans	1,28	0,34	0,91	0,40	1,88	0,47	2,04	0,44	2,50	0,54	1,35	0,54	2,13	0,77
65 ans et plus	1,90	0,44	0,69	0,47	1,57	0,50	1,41	0,50	1,64	0,45	1,50	0,53	-0,05	0,56
Femmes	1,61	0,10	1,65	0,12	2,68	0,17	2,93	0,17	2,49	0,12	3,02	0,18	3,04	0,23
0 à 4 ans	2,07	0,36	1,10	0,33	2,06	0,62	4,35	0,71	3,24	0,55	5,50	1,14	3,88	0,92
5 à 14 ans	1,26	0,27	1,19	0,31	2,20	0,33	2,65	0,39	1,45	0,22	3,44	0,58	3,17	0,66
15 à 17 ans ²	2,05	0,51	2,80	0,73	3,05	0,76	3,96	0,54	3,28	0,55	3,13	0,69	1,23	0,83
18 à 19 ans	7,58	1,96
20 à 24 ans	4,62	0,48	4,98	0,43	6,89	0,72	7,36	0,71	6,45	0,48	7,91	0,84	8,70	0,98
25 à 34 ans	2,03	0,38	1,92	0,32	3,59	0,45	3,98	0,37	3,84	0,40	5,41	0,46	7,43	0,73
35 à 44 ans	0,72	0,24	0,93	0,31	1,33	0,32	2,01	0,35	1,62	0,28	2,35	0,43	2,90	0,61
45 à 54 ans	0,81	0,38	0,41	0,26	1,20	0,35	1,16	0,34	1,68	0,33	1,09	0,37	1,13	0,51
55 à 64 ans	0,58	0,25	0,92	0,34	2,23	0,50	1,35	0,33	1,97	0,40	1,09	0,52	-0,22	0,73
65 ans et plus	0,64	0,38	0,71	0,42	1,89	0,44	1,58	0,36	1,43	0,32	1,13	0,45	0,40	0,56

.. indisponible pour cette période de référence

Notes : 1. À l'exclusion des réserves indiennes partiellement dénombrées. Les chiffres de 1991, 1996, 2001 et 2006 comprennent les résidents non-permanents et les territoires. Les chiffres tiennent compte des modifications apportées à la publication initiale de 1986. Les chiffres ne comprennent pas les estimations des personnes omises dans les logements classés par erreur comme étant inoccupés en 1976.

2. Les données pour toutes les années sauf en 2006 sont pour les personnes âgées de 15 à 19 ans.

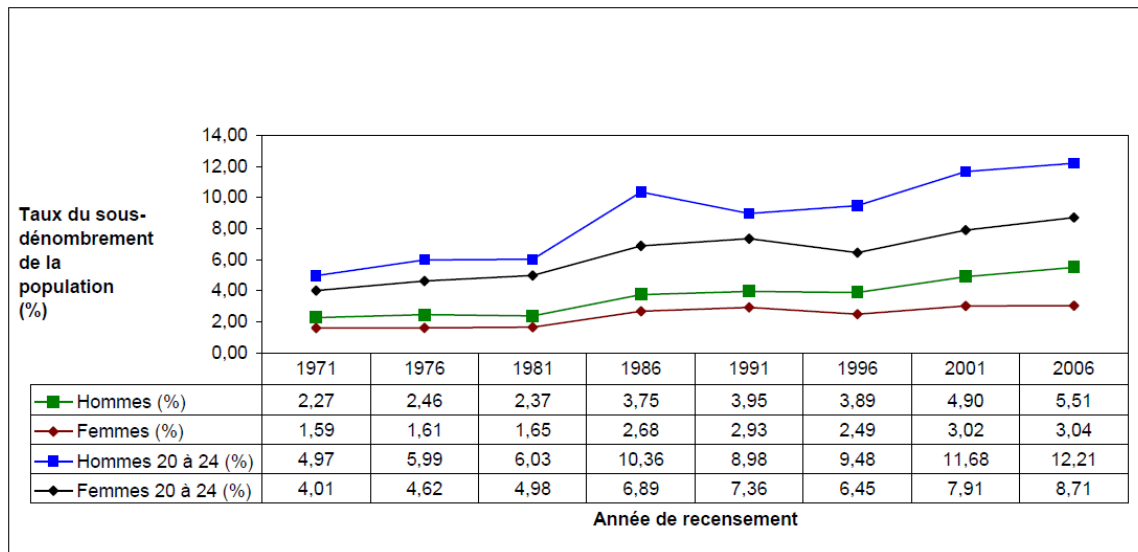
Sources : Statistique Canada, Études de couverture du Recensement de 1976 au Recensement de 2006.

Ces tableaux démontrent ce qui suit :

Le sous-dénombrement est généralement plus élevé en Colombie-Britannique. La Colombie-Britannique est la province qui affichait le taux de sous-dénombrement le plus élevé lors de chaque recensement, entre 1971 et 2001, sauf pour ce qui est de 1991 et 2006. L'Ontario est la province qui affichait le taux le plus élevé en 1991, soit 4,23 % et en 2006 à 5,18 %. Le Québec, les provinces de l'Atlantique et des Prairies ont tendance à afficher un taux de sous-dénombrement inférieur au taux national

Le sous-dénombrement est plus élevé dans le cas des jeunes adultes et plus élevé chez les hommes. On constate deux tendances démographiques constantes. Premièrement, le taux de sous-dénombrement des hommes est supérieur au taux de sous-dénombrement des femmes. Deuxièmement, le taux de sous-dénombrement est plus élevé dans le cas des jeunes adultes et ce, peu importe leur sexe. Comme l'indique le [graphique 11.2](#), le taux de sous-dénombrement des hommes est supérieur au taux de sous-dénombrement des femmes pour chaque recensement depuis 1971 (augmentant de 2,27 % à 5,51 % dans le cas des hommes et de 1,59 % à 3,04 % dans le cas des femmes). Le [graphique 11.2](#) présente également que le taux de sous-dénombrement des jeunes hommes âgés de 20 à 24 ans est supérieur au taux de sous-dénombrement pour l'ensemble des hommes. C'est le cas également pour les femmes, mais le taux pour les jeunes femmes est inférieur au taux pour les jeunes hommes. Le taux de sous-dénombrement a atteint un sommet en 2006 dans le cas des jeunes hommes et des jeunes femmes, soit 12,21 % des hommes âgés de 20 à 24 ans et 8,71 % des femmes âgées de 20 à 24 ans. Le taux de sous-dénombrement plus élevé dans le cas des jeunes adultes est attribuable en partie à des modalités de vie moins stables chez les jeunes adultes. En effet, les jeunes adultes sont plus susceptibles que les adultes plus âgés ou les enfants de changer leurs conditions de logement étant donné qu'ils quittent la maison pour fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire ou emménagent avec des amis ou des conjoints.

Graphique 11.2 Estimations du taux de sous-dénombrement de la population, sexe et groupe d'âge pour le Canada, Recensement de 1971 au Recensement de 2006



Sources : Statistique Canada, Études sur la couverture du Recensement de 1971 au Recensement de 2006.

Les [tableaux 11.3 et 11.4](#) présentent l'estimation du taux de surdénombrement.

Tableau 11.3 Estimations du taux de surdénombrement de la population et de l'erreur-type, pour le Canada, provinces et territoires, Recensement de 1991 au Recensement de 2006¹

Provinces et territoires	1991		1996		2001		2006	
	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type
	%							
Canada	0,56	0,04	0,74	0,04	0,96	0,05	1,59	0,01
Terre-Neuve-et-Labrador	0,48	0,09	0,77	0,12	0,63	0,10	1,63	0,05
Île-du-Prince-Édouard	0,74	0,15	0,91	0,14	0,92	0,18	1,66	0,06
Nouvelle-Écosse	0,36	0,09	0,47	0,07	0,81	0,14	1,40	0,03
Nouveau-Brunswick	0,46	0,09	0,60	0,10	0,89	0,19	1,41	0,03
Québec	0,51	0,07	0,85	0,08	1,03	0,10	1,66	0,02
Ontario	0,59	0,07	0,67	0,07	0,88	0,09	1,49	0,02
Manitoba	0,45	0,11	0,88	0,15	0,80	0,15	1,42	0,04
Saskatchewan	0,35	0,08	0,55	0,11	1,06	0,20	1,53	0,04
Alberta	0,51	0,09	0,59	0,10	0,89	0,13	1,47	0,02
Colombie-Britannique	0,68	0,10	0,89	0,09	1,26	0,12	1,96	0,03
Territoire du Yukon	0,29	0,07	0,70	0,17	0,86	0,16	1,62	0,08
Territoires de Nord-Ouest	0,29	0,07	1,32	0,22	1,00	0,11	1,98	0,08
Nunavut	0,99	0,22	0,59	0,10	1,44	0,07

... n'ayant pas lieu de figurer

Note : 1. À l'exclusion des réserves indiennes partiellement dénombrées. Les chiffres comprennent les résidents non-permanents et les territoires.

Sources : Statistique Canada, Études de couverture du Recensement de 1991 au Recensement de 2006.

Tableau 11.4 Estimations du taux de surdénombrement de la population et de l'erreur-type, sexe et groupe d'âge, pour le Canada, Recensement de 1996 au Recensement de 2006^{1,2}

Sexe et groupe d'âge	1996		2001		2006	
	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé	Erreur-type
			%			
Les deux sexes	0,74	0,04	0,96	0,05	1,59	0,01
0 à 4 ans	0,61	0,10	0,96	0,18	1,35	0,07
5 à 14 ans	0,96	0,09	1,52	0,15	2,24	0,07
15 à 17 ans ³	1,24	0,15	1,85	0,26	2,33	0,14
18 à 19 ans	2,65	0,17
20 à 24 ans	2,44	0,28	2,66	0,32	2,88	0,11
25 à 34 ans	0,66	0,08	0,92	0,09	1,43	0,06
35 à 44 ans	0,38	0,06	0,49	0,06	1,05	0,05
45 à 54 ans	0,48	0,11	0,39	0,04	1,13	0,05
55 à 64 ans	0,52	0,11	0,38	0,05	1,24	0,06
65 ans et plus	0,36	0,07	0,77	0,21	1,60	0,06
Hommes	0,70	0,04	0,92	0,06	1,62	0,02
0 à 4 ans	0,52	0,09	0,69	0,07	1,35	0,09
5 à 14 ans	0,99	0,15	1,59	0,21	2,25	0,10
15 à 17 ans ³	1,12	0,24	1,45	0,31	2,37	0,20
18 à 19 ans	2,28	0,21
20 à 24 ans	2,34	0,34	2,44	0,45	2,75	0,15
25 à 34 ans	0,65	0,11	1,03	0,14	1,51	0,08
35 à 44 ans	0,38	0,06	0,46	0,06	1,10	0,06
45 à 54 ans	0,35	0,07	0,34	0,03	1,16	0,07
55 à 64 ans	0,37	0,12	0,33	0,04	1,30	0,09
65 ans et plus	0,33	0,02	0,74	0,21	1,69	0,10
Femmes	0,77	0,06	1,00	0,08	1,56	0,01
0 à 4 ans	0,69	0,18	1,25	0,36	1,35	0,10
5 à 14 ans	0,92	0,14	1,44	0,21	2,23	0,10
15 à 17 ans ³	1,36	0,29	2,27	0,43	2,28	0,19
18 à 19 ans	3,04	0,28
20 à 24 ans	2,55	0,46	2,89	0,46	3,01	0,17
25 à 34 ans	0,66	0,11	0,81	0,12	1,35	0,08
35 à 44 ans	0,37	0,10	0,53	0,11	0,99	0,06
45 à 54 ans	0,61	0,20	0,43	0,07	1,11	0,06
55 à 64 ans	0,66	0,19	0,42	0,09	1,18	0,07
65 ans et plus	0,38	0,11	0,80	0,33	1,53	0,08

.. indisponible pour cette période de référence

Notes :

1. Estimation par sexe et groupes d'âge indisponible pour le Recensement de 1991.

2. À l'exclusion des réserves indiennes partiellement dénombrées.

3. Les données pour toutes les années sauf en 2006, les données sont pour les personnes âgées de 15 à 19 ans.

Sources : Statistique Canada, Études de couverture de 1996 à 2006.

Ces tableaux démontrent ce qui suit :

Le surdénombrement est constamment plus élevé en Colombie-Britannique que dans les autres provinces. La Colombie-Britannique est la province où le taux de surdénombrement de la population est le plus élevé, et ce, pour les trois recensements précédents.

Le surdénombrement est plus fréquent dans le cas des enfants d'âge scolaire et des jeunes adultes. On observe un taux de surdénombrement plus élevé dans le cas des enfants âgés de 5 à 17 ans et des jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans. Dans le cas des enfants d'âge scolaire, cette situation est attribuable en grande partie au fait que les enfants dont les parents ne vivent pas ensemble sont fréquemment dénombrés par chaque parent. Le surdénombrement dans le cas des jeunes adultes est vraisemblablement attribuable aux modalités de vie moins stables qui peuvent également donner lieu à un sous-dénombrement.

Il convient de signaler que, d'après le [tableau 11.4](#), le groupe d'âge des 15 à 17 ans incluait des données pour les personnes âgées de 15 à 19 ans lors du Recensement de 1996 et du Recensement de 2001. Les estimations pour 2006 montrent que les personnes âgées de 18 et 19 ans se comportent plus comme de jeunes adultes que comme des enfants pour ce qui est des tendances en matière de sous-dénombrement et de surdénombrement.

Les différences, au niveau national et provincial, de l'estimation du surdénombrement total en 2001 et en 2006 sont toutes statistiquement significatives au niveau de 95 %, sauf pour la Saskatchewan. Si on compare les estimations provinciales et territoriales établies en 2006 quant au surdénombrement, on constate quelques différences sur le plan de la méthodologie. Rappelons que pour la Saskatchewan, le surdénombrement était élevé en 2001 en raison de l'impact important d'une observation de la Contre-vérification des dossiers (CVD) ayant un poids plus élevé. Il faut aussi remarquer que pour le Nunavut, en 2001, seulement l'Étude par appariement automatisé (EAA) et l'Étude sur les logements collectifs ont contribué au surdénombrement. Donc il était attendu de remarquer une hausse du nombre de personnes surdénombrées au Nunavut. De plus, l'EAA couvrait quatre régions distinctes en 2001 : l'est (Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick), le Québec, l'Ontario et l'ouest et le nord (le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Territoire du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut). Donc il n'y avait pas de surdénombrement mesuré entre le Nunavut (ou tout autre territoire) et les provinces de l'est, le Québec ou l'Ontario. Cela pourrait également expliquer les augmentations très importantes à Terre-Neuve-et-Labrador, dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le Territoire du Yukon.

11.2 Modifications apportées à la conception des études de couverture de la population

En raison des différences apportées sur le plan de la conception des études de couverture au fil des ans, les taux indiqués au [tableau 11.1](#), au [tableau 11.2](#), au [tableau 11.3](#) et au [tableau 11.4](#) ne sont pas strictement comparables. Vous trouverez ci-après une liste des modifications apportées à la méthodologie depuis 1976. Il convient de signaler que les aspects fondamentaux de la Contre-vérification des dossiers (CVD) permettant d'évaluer le taux de sous-dénombrement n'ont pas beaucoup changé depuis le Recensement de 1966. On prélève un échantillon à partir d'une base représentant la population visée indépendamment du recensement. On vérifie ensuite les dossiers du recensement (Contre-vérification des dossiers) pour déterminer si les personnes visées par l'échantillon ont effectivement été dénombrées. On a apporté plus de modifications sur le plan de l'évaluation du surdénombrement. De nombreuses études ont été réalisées en 1991, 1996 et 2001. En 1996, la portée de la CVD a été élargie de façon à inclure le surdénombrement. En 2006, on a réalisé une nouvelle étude pour mesurer tous les cas de surdénombrement en fonction de couplages probabilistes et exacts en utilisant le nom, l'âge et le sexe.

2006 :

La CVD et l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR) ont fait un usage optimal de la zone du nom ajoutée à la base de données des réponses du Recensement de 2006 (BDR) lors des opérations d'appariement et de recherche. Par ailleurs :

- a) L'évaluation du surdénombrement se limitait à l'ESR. La méthodologie de la CVD a été modifiée par la suite de façon à ce que les cas ne fassent pas tous l'objet d'une collecte sur le terrain. Depuis 2006, la CVD comporte une étape de traitement antérieure à la collecte et permettant de déterminer si des activités de collecte sont nécessaires ou non. On effectue une recherche dans la version de la CVD de la base des données des réponses du Recensement de 2006 (CVD BDR) dans le cas des personnes échantillonnées à l'aide de l'information des bases de sondage et des diverses sources de mise à jour comme les données fiscales. Si la recherche permet de retrouver la personne dans la CVD BDR, aucune mesure de collecte n'est nécessaire. La seule exception visait un échantillon de personnes qui avaient été trouvées, afin de recueillir les données requises aux fins du rajustement pour la non-réponse.
- b) Les trois études de couverture menées en 2001 pour mesurer le surdénombrement ont été remplacées par l'ESR en 2006. Cette étude faisait appel à une méthodologie différente des études antérieures sur le surdénombrement, c'est-à-dire essentiellement à une technique de couplage du nom pour déterminer le surdénombrement.

Tout comme en 1996 et en 2001, la CVD de 2006 n'a pas permis d'établir une estimation du nombre de personnes omises dans le cas des réserves indiennes et des établissements indiens partiellement dénombrés. Pour plus de renseignements à ce sujet, voir la [section 12.2](#).

2001 :

- a) La composante institutionnelle de l'Étude sur les logements collectifs (ELC) a été abandonnée et l'estimation du surdénombrement visant cette population a été établie grâce à la CVD;
- b) L'Étude sur la classification des logements a remplacé la Vérification des logements inoccupés (VLI), effectuée lors des recensements précédents pour réexaminer les logements classés comme des logements inoccupés par l'agent recenseur. L'ECL est un prolongement de la VLI permettant d'établir une estimation du nombre de personnes vivant dans des logements non répondants.

1996 :

- a) La CVD de 1996 n'a pas permis d'établir une estimation du nombre de personnes omises dans le cas des réserves indiennes partiellement dénombrées;
- b) L'Étude sur les résidents temporaires a été annulée en raison de préoccupations à propos de la qualité des données et parce qu'on a reconnu que la CVD permettrait de mesurer ce type de sous-dénombrement de façon appropriée;
- c) D'une part, on a procédé à une évaluation du surdénombrement plus exhaustive qu'en 1991, grâce à l'intégration de l'étude sur les logements privés à la CVD, de façon à ce que chaque personne choisie dans l'échantillon puisse être identifiée comme une personne dénombrée plus d'une fois. Cette approche a donné lieu à une augmentation des adresses à traiter où il pourrait y avoir eu surdénombrement. D'autre part, la portée de l'Étude par appariement automatisé (EAA) a été considérablement élargie par rapport à 1991, de façon à permettre de déterminer le surdénombrement non seulement dans le cas d'un secteur de dénombrement (SD) mais aussi dans une grande région (Atlantique, Québec, Ontario, reste du Canada).

1991 :

- a) Les résidents non permanents ont été inclus dans la population cible pour la première fois.
- b) Après les études expérimentales de 1986, l'évaluation du taux de surdénombrement de la population a débuté en 1991. Les résultats de trois études ont été combinés pour former une estimation exhaustive, soit : l'Étude sur les logements privés (ELP), l'Étude sur les logements collectifs (ELC) et l'Étude par appariement automatisé (EAA).

1986 : Les taux indiqués au [tableau 11.1](#) pour le Recensement de 1986 diffèrent des résultats publiés dans le *Guide à l'intention des utilisateurs sur la qualité des données du recensement de 1986 : Couverture*, qui incluait des révisions effectuées après la publication de 1986, dans les cas où les réserves partiellement dénombrées ont été incluses dans les personnes omises. Lors de la publication initiale de 1986, elles étaient incluses à titre de personnes « dénombrées » étant donné que les données provinciales incluait une estimation des personnes omises dans le cas des réserves indiennes.

1976 : Les données du recensement n'incluaient pas une estimation de la Vérification des logements inoccupés (VLI) dans le cas des personnes omises dans les logements classés par erreur comme étant des logements inoccupés. Le taux de sous-dénombrement de la population aurait été de 1,78 % en 1976 si on avait inclus les résultats de la VLI de 1976. Il n'y a pas eu de VLI lors du Recensement de 1971.

12. Sujets spéciaux

12.1 Personnes non dénombrées

La présente section introduit le concept de sous-dénombrement de la collecte de la population. Ce nouveau critère ne précise pas le taux d'erreur associé aux données du recensement par rapport aux erreurs de couverture, mais il donne un aperçu de la façon dont les recensements permettent de dénombrer la population cible. Par ailleurs, le sous-dénombrement de la collecte abolit la question de biais entre le nombre réel de personnes vivant dans des logements occupés non répondants, l'estimation de ce nombre résultant de l'imputation et l'estimation de la CVD.

Il est utile d'élargir le concept de sous-dénombrement de façon à inclure les personnes non dénombrées pour une raison quelconque. Le sous-dénombrement désigne le nombre de personnes non incluses dans les chiffres du recensement. Tel qu'indiqué dans la [section 3.3](#), les chiffres du recensement C comportent deux éléments, soit : $C = D + I$, où D = le nombre de dénombrements et I = le nombre de personnes imputées. Le sous-dénombrement représente donc une série secondaire de toutes les personnes non inscrites sur une formule de recensement mais qui auraient dû y être inscrites. Il n'inclut pas les personnes qui n'ont pas été dénombrées, soit parce qu'aucune formule de recensement n'a été retournée pour le logement (logement non répondant), soit parce que le logement n'a pas fait l'objet d'un suivi des cas de non-réponse puisqu'il a été classé par erreur comme étant un logement inoccupé (logement occupé mal classé).

Toujours selon la [section 3.3](#), voici une estimation du nombre réel de personnes visées par le recensement P :

$$\hat{P} = C + \hat{N} = C + \hat{S} - \hat{R}$$

Si on combine ces deux équations :

$$\hat{P} = C + \hat{N} = C + \hat{S} - \hat{R} = D + (I + \hat{S}) - \hat{R}$$

Cette formulation de \hat{P} comporte trois éléments :

1. D = le nombre de personnes figurant dans une formule de recensement⁹;
2. \hat{R} = une estimation du nombre de dénombrements excédentaires¹⁰;
3. $(I + \hat{S})$ = une estimation du nombre de personnes non inscrites sur une formule de recensement, mais qui devrait y être inscrites.

9. Il se pourrait que certaines personnes inscrites sur la formule ne figurent pas dans la base de données définitive du recensement. Ainsi, les « personnes inscrites sur la formule » est une expression utilisée dans la présente section pour indiquer les personnes figurant dans la base de données définitive du recensement.

10. La plupart des cas de surdénombrement désignent des dénombrements en double, c'est-à-dire lorsque la même personne figure deux fois dans la base de données. Dans un petit nombre de cas, cependant, la même personne y figure plus de deux fois. La variable \hat{R} désigne l'estimation du nombre de dénombrements excédentaires plutôt que le nombre de personnes visées par un dénombrement multiple.

Le dernier élément $(I + \hat{S})$ désigne une estimation du nombre de personnes omises lors du recensement pour une raison quelconque. Le sous-dénombrement de la collecte du Recensement de la population, (L) , désigne les personnes non dénombrées pour une raison quelconque. L'estimation du sous-dénombrement de la collecte de la population est la suivante :

$\hat{L} = (I + \hat{S})$ et l'estimation correspondante du taux de sous-dénombrement de la collecte du Recensement de la population est :

$$\hat{T}_L = 100 * \frac{\hat{L}}{\hat{P}} = 100 * \left(\frac{I + \hat{S}}{C + \hat{N}} \right)$$

Le sous-dénombrement net de la collecte du Recensement de la population peut être défini en soustrayant le surdénombrement \hat{R} de \hat{L} .

Alors :

$$\hat{P} = C + \hat{N} = D + (I + \hat{S}) - \hat{R} = D + \hat{L} - \hat{R}$$

On ne peut pas appliquer le sous-dénombrement net de la collecte aux données du recensement pour effectuer un rajustement à titre d'une erreur de couverture, mais \hat{L} et \hat{T}_L donnent une idée plus générale de la façon dont le recensement a permis de dénombrer la population cible. Par ailleurs, le sous-dénombrement de la collecte du recensement élimine tout biais entre le nombre réel de personnes vivant dans des logements occupés non répondants, l'estimation de ce nombre découlant de l'imputation et l'estimation de la CVD.

Le [tableau 12.1](#) fait état de l'estimation du sous-dénombrement de la collecte de la population du Recensement de 2006 \hat{L} et \hat{T}_L , ainsi que du sous-dénombrement de la population \hat{S} et \hat{T}_S (voir également le [tableau 1.3](#)) et de l'estimation des erreurs-types pour les provinces et territoires et pour l'ensemble du Canada, selon le groupe d'âge et le sexe. À l'échelle nationale, le Recensement de 2006 a donné lieu au dénombrement de 92,87 % de la population cible ($100 - \hat{T}_L$), comparativement à 95,74 % des 31 612 897 personnes incluses dans le chiffre officiel du Recensement de 2006 ($100 - \hat{T}_S$). La différence entre ces deux taux est simplement le résultat de l'inclusion de l'imputation dans \hat{T}_L . Le Recensement de 2001 avait donné lieu au dénombrement de 94,17 % de la population cible, comparativement à 97,57 % des 30 007 094 personnes incluses dans le chiffre officiel du Recensement de 2001. La diminution de 2001 à 2006 découle d'une augmentation du taux de sous-dénombrement et d'une augmentation de l'imputation.

Tableau 12.1 Estimations du sous-dénombrement de la collecte de la population, du sous-dénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, recensements de 2001 et de 2006

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la collecte de la population				Sous-dénombrement de la population			
	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)	Taux estimé	Erreur-type	Taux estimé (%)	Erreur-type (%)
Canada	2 317 548	53 831	7,13	0,18	1 384 372	53 831	4,26	0,17
Provinces et territoires								
Terre-Neuve-et-Labrador	24 602	2 698	4,82	0,55	13 355	2 698	2,62	0,54
Île-du-Prince-Édouard	7 043	697	5,11	0,53	4 185	697	3,04	0,52
Nouvelle-Écosse	65 177	4 875	6,95	0,56	37 711	4 875	4,02	0,54
Nouveau-Brunswick	41 392	3 099	5,55	0,44	26 543	3 099	3,56	0,43
Québec	439 516	24 014	5,78	0,33	187 047	24 014	2,46	0,32
Ontario	949 518	41 310	7,52	0,35	654 118	41 310	5,18	0,34
Manitoba	76 380	6 453	6,46	0,58	51 113	6 453	4,32	0,57
Saskatchewan	61 630	4 791	6,22	0,51	37 734	4 791	3,81	0,50
Alberta	260 063	16 072	7,65	0,51	161 337	16 072	4,74	0,49
Colombie-Britannique	383 648	16 539	9,06	0,43	204 722	16 539	4,83	0,41
Territoire du Yukon	3 058	193	9,51	0,66	2 325	193	7,23	0,64
Territoires de Nord-Ouest	3 429	233	7,96	0,58	2 475	233	5,74	0,57
Nunavut	2 091	174	6,80	0,61	1 706	174	5,55	0,60
Sexe et groupe d'âge								
Les deux sexes, tous les âges	2 317 548	53 831	7,13	0,18	1 384 372	53 831	4,26	0,17
0 à 4 ans	117 038	10 902	6,74	0,67	70 670	10 902	4,07	0,65
5 à 14 ans	219 442	17 434	5,59	0,47	121 698	17 434	3,10	0,46
15 à 17 ans	53 053	7 751	4,07	0,62	20 368	7 751	1,56	0,60
18 à 19 ans	100 574	12 797	11,40	1,62	78 170	12 797	8,86	1,58
20 à 24 ans	301 515	15 156	13,39	0,76	236 589	15 156	10,50	0,74
25 à 34 ans	540 183	22 405	12,41	0,58	410 458	22 405	9,43	0,56
35 à 44 ans	410 186	23 689	8,15	0,51	269 695	23 689	5,36	0,50
45 à 54 ans	278 103	21 014	5,50	0,44	133 175	21 014	2,64	0,43
55 à 64 ans	149 382	19 220	4,08	0,55	34 708	19 220	0,95	0,53
65 ans et plus	148 071	16 903	3,46	0,41	8 840	16 903	0,21	0,40
Hommes, tous les âges	1 345 021	40 339	8,35	0,27	887 171	40 339	5,51	0,26
0 à 4 ans	61 504	8 084	6,91	0,97	37 760	8 084	4,24	0,95
5 à 14 ans	110 739	12 427	5,51	0,65	61 012	12 427	3,04	0,64
15 à 17 ans	29 323	5 770	4,37	0,90	12 583	5 770	1,88	0,88
18 à 19 ans	57 385	10 186	12,55	2,51	45 985	10 186	10,06	2,45
20 à 24 ans	173 793	11 572	15,01	1,15	141 357	11 572	12,21	1,12
25 à 34 ans	313 973	16 880	14,41	0,89	248 935	16 880	11,42	0,86
35 à 44 ans	268 892	18 535	10,59	0,81	197 141	18 535	7,77	0,79
45 à 54 ans	176 622	16 732	7,00	0,71	104 490	16 732	4,14	0,69
55 à 64 ans	94 345	13 672	5,18	0,79	38 835	13 672	2,13	0,77
65 ans et plus	58 445	10 338	3,15	0,57	-927	10 338	-0,05	0,56
Femmes, tous les âges	972 526	36 300	5,94	0,23	497 200	36 300	3,04	0,23
0 à 4 ans	55 535	7 533	6,55	0,95	32 911	7 533	3,88	0,92
5 à 14 ans	108 703	12 246	5,68	0,68	60 686	12 246	3,17	0,66
15 à 17 ans	23 731	5 177	3,75	0,85	7 786	5 177	1,23	0,83
18 à 19 ans	43 189	7 750	10,17	2,01	32 185	7 750	7,58	1,96
20 à 24 ans	127 722	9 837	11,67	1,00	95 232	9 837	8,70	0,98
25 à 34 ans	226 209	14 845	10,40	0,75	161 522	14 845	7,43	0,73
35 à 44 ans	141 294	14 846	5,66	0,63	72 554	14 846	2,90	0,61
45 à 54 ans	101 481	12 728	4,01	0,52	28 685	12 728	1,13	0,51
55 à 64 ans	55 037	13 514	2,99	0,76	-4 127	13 514	-0,22	0,73
65 ans et plus	89 626	13 384	3,70	0,57	9 767	13 384	0,40	0,56

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2006, Contre-vérification des dossiers de 2006 et l'Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2006.

12.2 Peuples autochtones

12.2.1 Introduction

Les utilisateurs devraient également savoir dans quelle mesure les réserves indiennes et établissements indiens ont participé au Recensement de 2006. Dans certains cas, le dénombrement n'était pas permis ou il a été interrompu avant même de commencer. Dans d'autres cas, la qualité du dénombrement a été jugée inadéquate. Ces régions géographiques, au nombre de 22, sont appelées réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés. Il n'y a donc pas de données pour 2006 dans le cas des réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés et ceux-ci ne sont pas inclus dans les calculs. Des problèmes semblables sont survenus lors de recensements précédents. Ainsi, lors du Recensement de 2001, 30 réserves indiennes et établissements indiens ont été déclarés partiellement dénombrés. Parmi ceux-ci, 14 d'entre eux ont participé au Recensement de 2006.

La présente section renferme une estimation du sous-dénombrement net de la population lors du Recensement de 2006 dans le cas des **réserves participantes**. Pour ce qui est des **réserves indiennes et des établissements indiens partiellement dénombrés**, les estimations sont basées sur un modèle. On doit toutefois utiliser ces dernières estimations avec circonspection étant donné qu'il n'y a aucune source fiable permettant de confirmer les hypothèses utilisées dans les modèles.

12.2.2 Réserves participantes

Le tableau qui suit fournit une estimation du taux de sous-dénombrement net pour le Recensement de 2006 dans le cas des personnes vivant sur les réserves participantes, y compris les personnes non autochtones, pour le Canada, l'Est (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario), et l'Ouest et le Nord (Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest) : [taux de sous-dénombrement de la population vivant dans une réserve au Canada](#).

Les limitations des études de couverture ne permettent pas d'établir des estimations en fonction de l'identité autochtone. Le taux de sous-dénombrement net au recensement indique quel pourcentage de la population totale aurait dû être recensée mais n'est pas incluse, en chiffres nets, dans les totalisations du Recensement de 2006. Les utilisateurs ont intérêt à connaître l'erreur-type d'une estimation pour déterminer si celle-ci peut être utilisée ou non.

L'estimation du sous-dénombrement net correspond à l'estimation du sous-dénombrement de la population moins l'estimation du surdénombrement de la population. Une limitation de l'estimation du surdénombrement tient au fait que, pour une région géographique donnée (p. ex., une réserve participante), l'estimation comprend les personnes qui sont inscrites sur les questionnaires de deux logements dont au moins un est situé dans une réserve. L'autre logement peut être situé dans la même réserve ou dans une réserve différente, ou hors réserve. Étant donné que l'ESR ne permet pas de déterminer dans quel logement une personne aurait dû être recensée, on part de l'hypothèse qu'il est aussi probable que la personne aurait dû être dénombrée dans le premier logement que dans le deuxième. Par conséquent, afin de produire des estimations du sous-dénombrement, on attribue la moitié du poids de la personne à chaque logement. Ce concept est important pour les petits domaines, notamment la population vivant dans une réserve. Environ la moitié des cas de surdénombrement qui touchent un logement situé dans une réserve touchent également un logement hors réserve.

12.2.3 Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés

Le Recensement de 2006 et la Contre-vérification des dossiers n'ont pas permis de produire une estimation de la population vivant dans les 22 réserves et établissements indiens partiellement dénombrés. Pour établir une estimation officielle de la population, on a fait appel à une méthodologie fondée sur l'établissement d'un modèle pour établir une estimation de la population pour ces régions géographiques. **Les estimations qui en découlent doivent être utilisées avec**

circonspection puisqu'elles sont calculées entièrement fondées sur un modèle dont les hypothèses ne peuvent pas être confirmées. La validité de ces estimations dépend du degré de réussite des hypothèses du modèle à cerner la véritable situation sous-jacente.

Le tableau qui suit indique les résultats du modèle national : [Estimations de modèle pour les réserves indiennes et les établissements indiens partiellement dénombrés pour le Canada](#)

Lors du Recensement de 2001, 30 réserves sur lesquelles on retrouve environ 34 500 personnes ont été classées comme des réserves « partiellement dénombrées ». Six des 22 réserves et établissements partiellement dénombrés lors du Recensement de 2006 avaient été considérés comme complètement dénombrés lors du Recensement de 2001, tandis que les 16 autres avaient été considérés comme « partiellement dénombrés » ou comme « ayant refusé de participer ». La population des 22 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés a été évaluée à 40 000 personnes environ, soit une augmentation par rapport à 2001.

Le modèle en question est le suivant : Un modèle en deux étapes a été élaboré pour établir une estimation de la population. On a d'abord procédé à une régression linéaire simple pour prédire les chiffres du Recensement en 2006. La régression linéaire a été calculée à partir de toutes les réserves indiennes complètement dénombrées lors du Recensement de 2001 et du Recensement de 2006. Le modèle suppose une croissance linéaire entre 2001 et 2006 pour l'ensemble des provinces avec des estimations distinctes dans le cas de la coordonnée à l'origine et des paramètres de régression pour chaque province. Le modèle a été évalué en fonction des hypothèses de régression de base que sont l'indépendance des erreurs, l'homogénéité des variances et la normalité des erreurs.

Le modèle de régression a utilisé comme variable d'entrée pour chaque réserve indienne partiellement dénombrée le chiffre réel du Recensement de 2001 ou le chiffre le plus probable calculé à l'aide du modèle de 2001. Le produit du modèle était le chiffre estimé lors du Recensement de 2006.

La deuxième étape sert à produire des chiffres cohérents par rapport à ceux des études de couverture du recensement. Un rajustement a été effectué en ce qui a trait à l'estimation des données du recensement afin de tenir compte du sous-dénombrement net touchant tous les résultats du recensement. On a établi une estimation du taux de sous-dénombrement net pour les réserves partiellement dénombrées en calculant d'abord le taux de sous-dénombrement net pour l'ensemble des réserves complètement dénombrées dans chaque province et en appliquant ce taux à l'estimation du « recensement » pour toutes les réserves indiennes partiellement dénombrées dans la province. On a ensuite additionné l'estimation du recensement et l'estimation de la population omise dans chaque réserve pour établir la population estimée quant à une réserve indienne partiellement dénombrée.

Pour obtenir les estimations provinciales, voir la section suivante : [Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés](#).

Annexe A. Questionnaires d'enquête de la Contre-vérification des dossiers

Questionnaire du répondant

Questionnaire du répondant substitut

Questionnaire d'une personne décédée avant le Jour du recensement



POUR UTILISATION PAR LE BUREAU RÉGIONAL SEULEMENT

NIPC: _____ Prénom(s) _____ Nom de famille _____
INT#: _____

1. Avez-vous changé de nom depuis le 15 mai 2001, ou votre nom est-il différent du nom qui est inscrit sur la ligne ci-dessus?

- Non
 Oui → Inscrivez votre (vos) nouveau(x) nom(s) ci-dessous

Prénom(s) _____ Nom de famille _____

2. Est-ce que votre résidence habituelle le jour du recensement, le lundi 16 MAI 2006, était au Canada ou à l'extérieur du Canada?
Pour une définition de « résidence habituelle », consultez des instructions du questionnaire apparaissant au verso de la lettre d'introduction.

- Au Canada
 À l'extérieur du Canada → Passez à la question 19 sur la page 4

3. La LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE est utilisée pour lister toutes les personnes qui vivaient à votre résidence habituelle LE JOUR DU RECENSEMENT, LE 16 MAI 2006 même si elles étaient temporairement absentes. Si votre résidence habituelle le jour du recensement était un logement collectif (un hôtel, un motel, un camp, une pension, etc.) ou une institution alors il n'est pas nécessaire de compléter la Liste des membres du ménage → Passez à la question 4 sur la page 3. Cependant, si vous viviez dans un logement Hutterite il est nécessaire de compléter la Liste des membres du ménage.

QUI INSCRIRE DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE:

- **TOUTES LES PERSONNES QUI VIVENT HABITUELLEMENT** à votre adresse y compris les nouveau-nés et les colocataires,
- Les **ÉTUDIANTS** qui retournent vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils demeurent ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été,
- Les **ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE** qui vivent avec vous la plupart du temps ou, s'ils passent autant de temps avec chaque parent, qui demeuraient avec ... le 16 mai 2006,
- Les **CONJOINTS OU DES PARTENAIRES EN UNION LIBRE ABSENTS** qui demeuraient ailleurs à cause de leur travail ou de leurs études mais qui reviennent au domicile périodiquement,
- Les **IMMIGRANTS** reçus qui habitent avec vous ou les **RÉFUGIÉS**, c'est-à-dire, des personnes qui revendiquent le statut de réfugié et les membres de leur famille qui demeurent avec elles,
- Les **PERSONNES D'UN AUTRE PAYS AYANT UN PERMIS DE TRAVAIL OU D'ÉTUDES** et les membres de leur famille qui habitent avec elles,
- Les **PERSONNES** qui vivent habituellement ici, mais qui se trouvent depuis **MOINS DE SIX MOIS DANS UN ÉTABLISSEMENT INSTITUTIONNEL** (comme un foyer pour personnes âgées, un hôpital ou une prison),
- Les **PERSONNES** qui demeurent ici le 16 mai 2006 et **QUI N'ONT PAS DE RÉSIDENCE HABITUELLE AILLEURS**.

NE PAS INSCRIRE CES PERSONNES DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE:

- Les personnes qui ont leur **résidence habituelle à une autre adresse au Canada** et qui demeurent avec vous temporairement (par exemple, les personnes en visite ou qui ont leur résidence secondaire à cette adresse),
- Les résidents d'un autre pays **en visite au Canada** (par exemple, en voyage d'affaires ou en vacances), à moins qu'ils soient détenteurs d'un permis de travail, d'études ou revendicateur du statut de réfugié,
- Les représentants du gouvernement d'un autre pays ou les membres des forces armées d'un autre pays et leur famille,
- Les personnes vivant dans un logement collectif (à l'exception d'un logement Hutterite) ou une institution comme une résidence pour personnes âgées, hôpital, etc.

Question 3 suite

Inscrivez ci-dessous dans la Liste des membres du ménage toutes les personnes qui vivaient à votre résidence habituelle, le 16 mai 2006, même si elles étaient temporairement absentes, puis inscrivez les <<Date de naissance, Sexe, État matrimonial et Lien avec vous>> pour chaque personne. Inscrivez votre propre information sur la première ligne.

Codes pour la liste des membres du ménage

Sexe	État matrimonial	Lien avec vous
F – Féminin	1 – Jamais légalement marié (célibataire)	1 – Époux ou partenaire en union libre
M – Masculin	2 – Légalement marié (et non séparé)	2 – Fils ou fille *
	3 – Séparé, mais toujours légalement marié	3 – Père ou mère ou beau-père/belle-mère
	4 – Divorcé	4 – Frère ou soeur ou beau-frère/belle-soeur
	5 – Veuf ou veuve	5 – Autre personne apparentée
		6 – Autre personne non apparentée

* Les enfants d'une autre union, les enfants adoptés et les enfants d'un partenaire en union libre doivent être considérés comme fils et filles.

LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE – JOUR DU RECENSEMENT, LE 16 MAI 2006

# de personne	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance JJ-MM-AAAA	Sexe	État matrimonial	Lien avec vous
01						
02						
03						
04						
05						
06						
07						
08						
09						
10						
11						
12						
13						

Information que vous souhaitez ajouter au sujet de la Liste des membres du ménage

VOS ADRESSES HABITUELLES ET RÉCENTES

4. Est-ce que l'adresse où vous avez reçu ce questionnaire est considérée comme votre résidence habituelle actuelle?

- O₁ Oui → *Passer à la question 6*
 O₂ Non

5. Est-ce que votre résidence habituelle actuelle est au Canada?

- O₁ Oui
 O₂ Non → *Passer à la question 9*

6. Quelle est l'adresse ou le lieu exact de votre résidence habituelle? Si vous avez une adresse postale de style boîte postale de bureau de poste, poste restante, route rurale ou l'adresse d'une entreprise, veuillez inscrire le plus explicitement possible une adresse de domicile de style adresse civique ou adresse du système d'urgence 911.

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone
 _____ - _____

7. Quand avez-vous emménagé à cette adresse?

- O₁ Le ou avant le 14 mai 2001 → *Passer à la question 10*
 O₂ Entre le 15 mai 2001 et le 15 mai 2006
 O₃ Le ou après le 16 mai 2006

8. Viviez-vous au Canada avant d'emménager à votre nouvelle adresse?

- O₁ Oui
 O₂ Non → *Précisez le pays ci-dessous*

_____ → *Passer à la question 10*

9. Quelle était l'adresse ou le lieu exact de votre dernière résidence habituelle au Canada avant d'emménager à votre adresse actuelle?

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Nom de résidence, s'il y a lieu

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone
 _____ - _____

LE JOUR DU RECENSEMENT 2006

10. Quelle était votre adresse ou le lieu exact de votre résidence habituelle LE JOUR DU RECENSEMENT, lundi, LE 16 MAI 2006?

- O₁ À l'extérieur du Canada → *Passer à la question 19*
 O₂ La même adresse qu'à la question 6
 O₃ La même adresse qu'à la question 9
 O₄ Au Canada – Adresse différente de celles des questions 6 ou 9
 → *Précisez l'adresse ci-dessous*

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone
 _____ - _____

11. Si cette adresse est rurale (pas d'adresse civique), quels sont les noms de deux rues transversales proches de cette adresse?

12. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait avec vous à cette adresse le jour du recensement, le lundi 16 mai 2006? (non requis s'il s'agit d'une logement collectif ou d'une institution)

- O Liste à la question 3, entrez le numéro de personne **OU**

Prénom(s)

 Nom de famille

 Lien avec vous

 Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)
 / /
 J J M M A A A A

- O Pas d'autre adulte

13. Votre résidence le jour du recensement était-elle:

- une maison de chambres ou une pension,
- un hôtel ou un motel,
- une maison de chambres pour touristes,
- une maison de repos ou un hôpital,
- une résidence pour le personnel ou une caserne,
- un camp de chantier ou une prison,
- un centre d'accueil ou un foyer collectif ou
- une autre résidence de ce type?

- O₁ Oui
 O₂ Non → *Passer à la question 15*

14. Quel est le nom de cet établissement ou résidence?

_____ → *Passer à la question 17*

15. Le jour du recensement, est-ce que vous ou un membre de votre ménage était:

- O₁ Propriétaire de cette résidence habituelle (ou en train de la payer)
 O₂ Locataire de cette résidence habituelle (même si aucun loyer en argent n'était versé)
 O₃ Résident dans un logement de bande

16. Votre résidence habituelle le jour du recensement était elle:

- 1 Une maison individuelle non attenante
- 2 Une maison jumelée
- 3 Une maison en rangée
- 4 Un appartement ou plain-pied dans un duplex non attenant
- 5 Un appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus
- 6 Un appartement dans un immeuble de moins de cinq étages
- 7 Une autre maison individuelle attenante
- 8 Une habitation mobile
- 9 Un autre logement mobile

17. Viviez-vous à l'adresse listée à la question 10, au moment du Recensement, c'est-à-dire le 16 mai 2006?

- 1 Oui → *Passes à la question 30*
- 2 Non

18. Le 16 mai 2006, étiez-vous à l'extérieur du Canada?

- 1 Oui
- 2 Non → *Passes à la question 30*

19. Quand avez-vous quitté le Canada?

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation

Jour Mois Année
J J / M M / A A A A

20. Quelle était la raison principale pour laquelle vous étiez à l'extérieur du Canada le jour du recensement, le 16 mai 2006?

- 1 En vacances
- 2 Pour les études
- 3 En poste avec les Forces armées canadiennes ou pour le Ministère des affaires étrangères et du commerce international
- 4 Pour le travail ou à la recherche d'un emploi
- 5 Pour la retraite dans un autre pays
- 6 Pour accompagner ou rejoindre un(e) conjoint(e) ou un membre de la famille
→ *Continuez à la question 21*
- 7 Pour une autre raison – *Précisez ci-dessous*

Seulement répondez à cette question si vous avez répondu "Pour accompagner ou rejoindre un(e) conjoint(e) ou un membre de la famille" à la question précédente.

21. Quelle est la raison principale pour laquelle ce membre de la famille était à l'extérieur du Canada le 16 mai 2006?

- 1 En vacances
- 2 Pour les études
- 3 En poste avec les Forces armées canadiennes ou pour le Ministère des affaires étrangères et du commerce international
- 4 Pour le travail ou à la recherche d'un emploi
- 5 Pour la retraite dans un autre pays
- 6 Pour une autre raison – *Précisez ci-dessous*

22. Dans quel pays viviez-vous ou séjourniez-vous le 16 mai 2006?

23. Quand êtes-vous revenu(e) vivre au Canada?

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation

Jour Mois Année
J J / M M / A A A A → *Passes à la question 25*

- 0 Je ne suis pas revenu(e) vivre au Canada

24. Est-ce que vous avez l'intention de revenir vivre au Canada?

- 1 Oui → *Précisez la date ci-dessous*

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation

Jour Mois Année
J J / M M / A A A A

- 2 Non → *Précisez la raison, tel que: émigré, étudiant d'un pays étranger qui a quitté le Canada après avoir complété ses études, travailleur d'un pays étranger qui a quitté le Canada à la fin de son travail, etc.*

- 3 Je ne sais pas si je reviendrai vivre au Canada.

25. Quelle était la dernière adresse au Canada où vous avez habité avant de vivre à l'extérieur du Canada?

- 0 La même adresse qu'à la question 9 OU précisez ci-dessous

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire Code postal

Tél. Code régional Numéro de téléphone

26. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait avec vous à cette adresse? (non requis s'il s'agit d'un logement collectif ou d'une institution)

- 0 Listé à la question 3, entrez le numéro de personne OU

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec vous

Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)

J J / M M / A A A A

- 0 Pas d'autre adulte

27. Le 16 mai 2006, est-ce que vous aviez une résidence au Canada qui était occupée par un ou des membres de votre famille ou disponible pour votre occupation immédiate?

- 1 Oui
- 2 Non → *Passes à la question 30*

28. Quelle est l'adresse ou le lieu exact de cette autre résidence?

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Nom de résidence, s'il y a lieu

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone
 _____ - _____

29. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait à cette adresse le jour du recensement, le lundi 16 mai 2006? (non requis s'il s'agit d'un logement collectif ou d'une institution)

Listé à la question 3, entrez le numéro de personne OU

Prénom(s)

 Nom de famille

 Lien avec vous

 Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)
 / /

Pas d'autre adulte

33. Y a-t-il une résidence secondaire au Canada, comme un chalet ou un condominium que vous ou un autre membre du ménage possédez ou louez et où vous restez à l'occasion?

Oui - Précisez ci-dessous

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Nom de résidence, s'il y a lieu

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone
 _____ - _____

Non ➔ Passez à la question 35

34. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeure à cette adresse? (non requis s'il s'agit d'un logement collectif ou d'une institution)

Listé à la question 3, entrez le numéro de personne OU

Prénom(s)

 Nom de famille

 Lien avec vous

 Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)
 / /

Pas d'autre adulte

AUTRES ADRESSES CANADIENNES

30. Durant le mois de mai 2006, avez-vous demeuré ou passé quelques jours à un autre endroit au Canada?

Oui
 Non ➔ Passez à la question 33

31. Quelle est l'adresse ou le lieu exact de cet autre logement?

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Nom de résidence, s'il y a lieu

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone
 _____ - _____

32. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait à cette adresse? (non requis s'il s'agit d'un logement collectif ou d'une institution)

Listé à la question 3, entrez le numéro de personne OU

Prénom(s)

 Nom de famille

 Lien avec vous

 Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)
 / /

Pas d'autre adulte

35. Y a-t-il une autre adresse au Canada où quelqu'un, tel un parent, membre de votre famille ou ami, aurait pu inclure votre nom sur un questionnaire du Recensement 2006?

Oui
 Non ➔ Passez à la question 38

36. Quelle est l'adresse ou le lieu exact de cette résidence?

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Nom de résidence, s'il y a lieu

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone
 _____ - _____

37. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait à cette adresse? (non requis s'il s'agit d'un logement collectif ou d'une institution)

Listé à la question 3, entrez le numéro de personne OU

Prénom(s)

 Nom de famille

 Lien avec vous

 Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)
 / /

Pas d'autre adulte

LE JOUR DU RECENSEMENT 2001

38. Habitez-vous au Canada cinq ans avant le jour du recensement, c'est-à-dire le 15 mai 2001?

- O₁ Oui → *Passez à la question 40*
 O₂ Non

39. Dans quel pays viviez-vous le 15 mai 2001?

→ *Passez à la question 41*

40. Quelle est l'adresse ou le lieu exact où vous habitez il y a cinq ans le 15 mai 2001?

- O La même adresse qu'à la question 6 OU
 O La même adresse qu'à la question 9 OU

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire Code postal

Tél. Code régional Numéro de téléphone

QUESTIONS VOUS CONCERNANT

41. Si vous étiez âgé(e) de 16 ans ou moins le 16 mai 2006, passez à la question 44.

42. Viviez-vous avec un partenaire en union libre le 16 mai 2006?

- O₁ Oui
 O₂ Non → *Passez à la question 44*

43. Quels sont les noms et caractéristiques de votre partenaire en union libre?

O Listé à la question 3, entrez le numéro de personne OU
 Prénom(s)

Nom de famille

Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)
 / /

44. Quelle langue avez-vous apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore?

Si vous ne comprenez plus la première langue apprise, indiquez la langue que vous avez apprise en second lieu.

- O₂ Français
 O₁ Anglais
 O₃ Autre – *Précisez ci-dessous*

45. Êtes-vous un(e) Autochtone, c'est-à-dire un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis ou un(e) Inuit (Esquimaux)?

- O₄ Non
 O₁ Oui, Indien(ne) de l'Amérique du Nord
 O₂ Oui, Métis
 O₃ Oui, Inuit (Esquimaux)

46. Appartenez-vous à une bande indienne ou à une première nation?

- O₂ Non
 O₁ Oui, appartient à une bande indienne ou à une première nation – *précisez la bande indienne ou la première nation (p. ex., Musqueam)*

47. Êtes-vous un(e) Indien(ne) des traités ou un(e) Indien(ne) inscrit(e) aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada?

- O₂ Non
 O₁ Oui, Indien(ne) des traités ou Indien(ne) inscrit(e)

48. De quel pays étiez-vous un(e) citoyen(ne) le 16 mai 2006?

Note: "Du Canada, par naturalisation" désigne la procédure par laquelle, selon la Loi sur la citoyenneté, un(e) immigrant(e) se voit accorder la citoyenneté du Canada.

Indiquez plus d'une citoyenneté, s'il y a lieu.

- O₁ Du Canada, par naissance
 O₂ Du Canada, par naturalisation
 O₃ Autre pays – *Précisez ci-dessous*

49. Êtes-vous, ou avez-vous déjà été un(e) immigrant(e) reçu(e)?

Note: Un(e) "immigrant(e) reçu(e)" est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.

- O₂ Non → *Passez à la fin du questionnaire*
 O₁ Oui

50. En quelle année êtes-vous devenu(e) un(e) immigrant(e) reçu(e) pour la première fois?

- O₁ 2006
 O₂ Autre – *Précisez ci-dessous*

Si l'année exacte n'est pas connue, écrivez la meilleure estimation
 → *Passez à la fin du questionnaire*
 A A A A

51. Quand, en 2006, êtes-vous devenu(e) un(e) immigrant(e) reçu(e)?

- O₁ Avant le 16 mai 2006 (jour du recensement)
 O₂ Le ou après le 16 mai 2006

Tournez la page →

VOUS AVEZ MAINTENANT REMPLI VOTRE QUESTIONNAIRE

Veuillez retourner votre questionnaire complété dans l'enveloppe affranchie incluse.

Merci

LA LOI PROTÈGE VOS RENSEIGNMENTS

La loi protège la confidentialité de votre questionnaire complété. Tous les employés de Statistique Canada doivent prêter un serment de discrétion. Les renseignements personnels ne peuvent être fournis à quiconque à l'extérieur de Statistique Canada, pas même à la police, à un autre ministère, ou à aucune autre personne. C'est votre droit!

COMMENTAIRES ?



POUR UTILISATION PAR LE BUREAU RÉGIONAL SEULEMENT

NIPC: _____

INT#: _____

Prénom(s) Nom de famille

1. Est-ce que ... a changé son nom depuis le 15 mai 2001, ou son nom est-il différent du nom qui est inscrit sur la ligne ci-dessus?

- Non
- Oui → Inscrivez son (ses) nouveau(x) nom(s) ci-dessous

Prénom(s) Nom de famille

1A. Est-ce que ... est décédé(e)?

- Non, ... n'est pas décédé(e) → *Passer à la question 2*
- Oui, ... est décédé(e) avant le jour du recensement, le 16 mai 2006 → *Passer à la question 1 du questionnaire rose*
- Oui, ... est décédé(e) le ou après le jour du recensement, le 16 mai 2006 → *Passer à la question 3*

2. Est-ce que la résidence habituelle de ... le jour du recensement, LE 16 MAI 2006, était au Canada ou à l'extérieur du Canada?

Pour une définition de « résidence habituelle », consultez des instructions du questionnaire apparaissant au verso de la lettre d'introduction.

- Au Canada
- À l'extérieur du Canada → *Passer à la question 19 sur la page 4*

3. La LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE est utilisée pour lister toutes les personnes qui vivaient à la résidence habituelle de ... LE JOUR DU RECENSEMENT, LE 16 MAI 2006 même si elles étaient temporairement absentes. Si la résidence habituelle de ... le jour du recensement était un logement collectif (un hôtel, un motel, un camp, une pension, etc.) ou une institution alors il n'est pas nécessaire de compléter la Liste des membres du ménage → *Passer à la question 4 sur la page 3*. Cependant, si ... vivait dans un logement Hutterite il est nécessaire de compléter la Liste des membres du ménage.

QUI INSCRIRE DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE:

- TOUTES LES PERSONNES QUI VIVENT HABITUELLEMENT à l'adresse de ... y compris les nouveau-nés et les colocataires,
- Les ÉTUDIANTS qui retournent vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils demeurent ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été,
- Les ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE qui vivent avec ... la plupart du temps ou, s'ils passent autant de temps avec chaque parent, qui demeuraient avec ... le 16 mai 2006,
- Les CONJOINTS OU DES PARTENAIRES EN UNION LIBRE ABSENTS qui demeuraient ailleurs à cause de leur travail ou de leurs études mais qui reviennent au domicile périodiquement,
- Les IMMIGRANTS reçus qui vivent avec ... ou des RÉFUGIÉS, c'est-à-dire, des personnes qui revendiquent le statut de réfugié et les membres de leur famille qui demeurent avec elles,
- Les PERSONNES D'UN AUTRE PAYS AYANT UN PERMIS DE TRAVAIL OU D'ÉTUDES et les membres de leur famille qui habitent avec elles,
- Les PERSONNES qui vivent habituellement avec ... mais qui se trouvent depuis MOINS DE SIX MOIS DANS UN ÉTABLISSEMENT INSTITUTIONNEL (comme un foyer pour personnes âgées, un hôpital ou une prison),
- Les PERSONNES qui demeurent ici le 16 mai 2006 et QUI N'ONT PAS DE RÉSIDENCE HABITUELLE AILLEURS.

NE PAS INSCRIRE CES PERSONNES DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE:

- Les personnes qui ont leur résidence habituelle à une autre adresse au Canada et qui demeurent avec ... temporairement (par exemple, les personnes en visite ou qui ont leur résidence secondaire à cette adresse),
- Les résidents d'un autre pays en visite au Canada (par exemple, en voyage d'affaires ou en vacances), à moins qu'ils soient détenteurs d'un permis de travail, d'études ou revendicateur du statut de réfugié,
- Les représentants du gouvernement d'un autre pays ou les membres des forces armées d'un autre pays et leur famille,
- Les personnes vivant dans un logement collectif (à l'exception d'un logement Hutterite) ou une institution comme un hôtel, résidence pour personnes âgées, hôpital, etc.

Question 3 suite

Inscrivez ci-dessous dans la Liste des membres du ménage toutes les personnes qui vivaient à la résidence habituelle de ..., le 16 mai 2006, même si elles étaient temporairement absentes, puis inscrivez les <<Date de naissance, Sexe, État matrimonial et Lien avec ...>> pour chaque personne. Inscrivez l'information de ... sur la première ligne.

Codes pour la liste des membres du ménage

Sexe	État matrimonial	Lien avec ...
F – Féminin	1 – Jamais légalement marié (célibataire)	1 – Époux ou partenaire en union libre
M – Masculin	2 – Légalement marié (et non séparé)	2 – Fils ou fille *
	3 – Séparé, mais toujours légalement marié	3 – Père ou mère ou beau-père/belle-mère
	4 – Divorcé	4 – Frère ou sœur ou beau-frère/belle-sœur
	5 – Veuf ou veuve	5 – Autre personne apparentée
		6 – Autre personne non apparentée
		7 – Inconnu

* Les enfants d'une autre union, les enfants adoptés et les enfants d'un partenaire en union libre doivent être considérés comme fils et filles.

LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE – JOUR DU RECENSEMENT, LE 16 MAI 2006

# de personne	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance JJ-MM-AAAA	Sexe	État matrimonial	Lien avec ...
01						
02						
03						
04						
05						
06						
07						
08						
09						
10						
11						
12						
13						

Information que vous souhaitez ajouter au sujet de la Liste des membres du ménage

LES ADRESSES HABITUELLES ET RÉCENTES DE ...

- 4a. Si ... est décédé(e), ➔ *Passer à la question 10*
4. Est-ce que l'adresse où vous avez reçu ce questionnaire est considérée comme la résidence habituelle actuelle de ...?
- O₁ Oui ➔ *Passer à la question 6*
 O₂ Non
5. Est-ce que la résidence habituelle actuelle de ... est au Canada?
- O₁ Oui
 O₂ Non ➔ *Passer à la question 9*
6. Quelle est l'adresse ou le lieu exact de la résidence habituelle de ...? Si ... a une adresse postale de style boîte postale de bureau de poste, poste restante, route rurale ou l'adresse d'une entreprise, veuillez inscrire le plus explicitement possible une adresse de domicile de style adresse civique ou adresse du système d'urgence 911.
- Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Nom de résidence, s'il y a lieu

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone
 _____ - _____
7. Quand est-ce que ... a emménagé à cette adresse?
- O₁ Le ou avant le 14 mai 2001 ➔ *Passer à la question 10*
 O₂ Entre le 15 mai 2001 et le 15 mai 2006
 O₃ Le ou après le 16 mai 2006
8. Est-ce que ... vivait au Canada avant d'emménager à sa nouvelle adresse?
- O₁ Oui
 O₂ Non ➔ *Préciser le pays ci-dessous*
 _____ ➔ *Passer à la question 10*

9. Quelle était l'adresse ou le lieu exact de la dernière résidence habituelle de ... avant d'emménager à son adresse actuelle?
- Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Nom de résidence, s'il y a lieu

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone
 _____ - _____

LE JOUR DU RECENSEMENT 2006

10. Quelle était l'adresse de ... ou le lieu exact de sa résidence habituelle LE JOUR DU RECENSEMENT, le lundi 16 MAI 2006?
- O₁ À l'extérieur du Canada ➔ *Passer à la question 19*
 O₂ La même adresse qu'à la question 6
 O₃ La même adresse qu'à la question 9
 O₄ Au Canada – Adresse différente de celles des questions 6 ou 9 ➔ *Préciser l'adresse ci-dessous*
- Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone
 _____ - _____
11. Si cette adresse est rurale (pas d'adresse civique), quels sont les noms de deux rues transversales proches de cette adresse?
- _____

12. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait avec ... à cette adresse le jour du recensement, le lundi 16 mai 2006? (non requis s'il s'agit d'un logement collectif ou d'une institution)
- O Listé à la question 3, entrez le numéro de personne OU
- Prénom(s)

 Nom de famille

 Lien avec ...

 Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)
 / /
 J J / M M / A A A A
- O Pas d'autre adulte
13. La résidence de ... le jour du recensement était-elle:
- une maison de chambres ou une pension,
 - un hôtel ou un motel,
 - une maison de chambres pour touristes,
 - une maison de repos ou un hôpital,
 - une résidence pour le personnel ou une caserne,
 - un camp de chantier ou une prison,
 - un centre d'accueil ou un foyer collectif ou
 - une autre résidence de ce type?
- O₁ Oui
 O₂ Non ou je ne sais pas ➔ *Passer à la question 15*
14. Quel est le nom de cet établissement ou résidence?
- _____ ➔ *Passer à la question 17*
15. Le jour du recensement, est-ce que ... ou un membre de son ménage était:
- O₁ Propriétaire de cette résidence habituelle (ou en train de la payer)
 - O₂ Locataire de cette résidence habituelle (même si aucun loyer en argent n'était versé)
 - O₃ Résident dans un logement de bande

16. La résidence habituelle de ... le jour du recensement était-elle:

- 1 Une maison individuelle non attenante
- 2 Une maison jumelée
- 3 Une maison en rangée
- 4 Un appartement ou plain-pied dans un duplex non attenant
- 5 Un appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus
- 6 Un appartement dans un immeuble de moins de cinq étages
- 7 Une autre maison individuelle attenante
- 8 Une habitation mobile
- 9 Un autre logement mobile

17. Est-ce que ... a-t-il logé à cette adresse, listée à la question 10, au moment du Recensement, c'est-à-dire le 16 mai 2006?

- 1 Oui → *Passer à la question 30*
- 2 Non

18. Le 16 mai 2006, est-ce que ... vivait à l'extérieur du Canada?

- 1 Oui
- 2 Non ou Je ne sais pas → *Passer à la question 30*

19. Quand est-ce que ... a quitté le Canada?

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation

Jour Mois Année
 / /

20. Quelle était la raison principale pour laquelle ... était à l'extérieur du Canada le jour du recensement, le 16 mai 2006?

- 1 En vacances
 - 2 Pour les études
 - 3 En poste avec les Forces armées canadiennes ou pour le Ministère des affaires étrangères et du commerce international
 - 4 Pour le travail ou à la recherche d'un emploi
 - 5 Pour la retraite dans un autre pays
 - 6 Pour accompagner ou rejoindre un(e) conjoint(e) ou un membre de la famille
- *Passer à la question 21*
- 7 Pour une autre raison – *Précisez ci-dessous*

Seulement répondez à cette question si vous avez répondu "Pour accompagner ou rejoindre un(e) conjoint(e) ou un membre de la famille" à la question précédente.

21. Quelle est la raison principale pour laquelle ce membre de la famille était à l'extérieur du Canada le 16 mai 2006?

- 1 En vacances
- 2 Pour les études
- 3 En poste avec les Forces armées canadiennes ou pour le Ministère des affaires étrangères et du commerce international
- 4 Pour le travail ou à la recherche d'un emploi
- 5 Pour la retraite dans un autre pays
- 6 Pour une autre raison – *Précisez ci-dessous*

22. Dans quel pays est-ce que ... vivait ou séjournait le 16 mai 2006?

23. Est-ce que ... est revenu(e) vivre au Canada?

- 1 Oui → *Précisez la date*

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation

Jour Mois Année
 / /

- 2 Non
- 3 Je ne sais pas

→ *Si ... est décédé(e), passez à la question 25*

24. Est-ce que ... a l'intention de revenir vivre au Canada?

- 1 Oui → *Précisez la date*

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation

Jour Mois Année
 / /

- 2 Non → *Précisez la raison, tel que: émigré, étudiant d'un pays étranger qui a quitté le Canada après avoir complété ses études, travailleur d'un pays étranger qui a quitté le Canada à la fin de son travail, etc.*

- 3 Je ne sais pas si ... a l'intention de revenir vivre au Canada.

25. Quelle était la dernière adresse au Canada où ... habitait avant de vivre à l'extérieur du Canada?

- La même adresse qu'à la question 9 OU précisez ci-dessous

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire Code postal

Tél. Code régional Numéro de téléphone

26. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait avec ... à cette adresse? (non requis s'il s'agit d'un logement collectif ou d'une institution)

- Listé à la question 3, entrez le numéro de personne OU

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec ...

Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)

- Pas d'autre adulte

27. Le 16 mai 2006, est-ce que ... avait une résidence au Canada qui était occupée par un ou des membres de sa famille ou disponible pour son occupation immédiate?

- 1 Oui
- 2 Non → *Passer à la question 30*
- 3 Ne sais pas → *Passer à la question 30*

28. Quelle est l'adresse ou le lieu exact de cette autre résidence?

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Nom de résidence, s'il y a lieu

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone

29. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait à cette adresse le jour du recensement, le lundi 16 mai 2006? (non requis s'il s'agit d'un logement collectif ou d'une institution)

Listé à la question 3, entrez le numéro de personne OU

Prénom(s)

 Nom de famille

 Lien avec ...

 Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)
 _____ / _____ / _____

Pas d'autre adulte

AUTRES ADRESSES CANADIENNES

30. Durant le mois de mai 2006, est-ce que ... a demeuré ou passé quelques jours à un autre endroit au Canada?

Oui
 Non ou je ne sais pas ➔ *Passer à la question 33*

31. Quelle est l'adresse ou le lieu exact de cet autre logement?

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Nom de résidence, s'il y a lieu

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone

32. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait à cette adresse? (non requis s'il s'agit d'un logement collectif ou d'une institution)

Listé à la question 3, entrez le numéro de personne OU

Prénom(s)

 Nom de famille

 Lien avec ...

 Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)
 _____ / _____ / _____

Pas d'autre adulte

33. Y a-t-il une résidence secondaire au Canada, comme un chalet ou un condominium que ... ou un autre membre de son ménage possède ou loue et où ... reste/restait à l'occasion?

Oui - Précisez ci-dessous

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Nom de résidence, s'il y a lieu

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone

Non ou je ne sais pas ➔ *Passer à la question 35*

34. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeure avec ... à cette adresse? (non requis s'il s'agit d'un logement collectif ou d'une institution)

Listé à la question 3, entrez le numéro de personne OU

Prénom(s)

 Nom de famille

 Lien avec ...

 Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)
 _____ / _____ / _____

Pas d'autre adulte

35. Y a-t-il une autre adresse au Canada où quelqu'un, tel un parent, membre de votre famille ou ami, aurait pu inclure le nom de ... sur un questionnaire du Recensement 2006?

Oui
 Non ➔ *Passer à la question 38*

36. Quelle est l'adresse ou le lieu exact de cette résidence?

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Nom de résidence, s'il y a lieu

 Province/territoire Code postal

 Tél. Code régional Numéro de téléphone

37. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeure à cette adresse? (non requis s'il s'agit d'un logement collectif ou d'une institution)

Listé à la question 3, entrez le numéro de personne OU

Prénom(s)

 Nom de famille

 Lien avec ...

 Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)
 _____ / _____ / _____

Pas d'autre adulte

LE JOUR DU RECENSEMENT 2001

38. Est-ce que ... habitait au Canada cinq ans avant le jour du recensement, c'est-à-dire, le 15 mai 2001?

- O₁ Oui → *Passer à la question 40*
 O₂ Non ou je ne sais pas

39. Dans quel pays est-ce que ... vivait le 15 mai 2001?

→ *Passer à la question 41*

40. Quelle est l'adresse ou le lieu exact où ... habitait il y a cinq ans le 15 mai 2001?

- O La même adresse qu'à la question 6 OU
 O La même adresse qu'à la question 9 OU

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire Code postal

Tél. Code régional Numéro de téléphone

-

- O Je ne sais pas

QUESTIONS CONCERNANT ...

41. Si ... était âgé(e) de 16 ans ou moins le 16 mai 2006, passez à la question 44.

42. Est-ce que ... vivait avec un(e) partenaire en union libre le 16 mai 2006?

- O₁ Oui
 O₂ Non → *Passer à la question 44*

43. Quels sont les noms et caractéristiques du partenaire en union libre de ...?

- O Liste à la question 3, entrez le numéro de personne OU

Prénom(s)

Nom de famille

Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)

/ /

44. Quelle langue a-t-il/elle apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'il/elle comprend encore?

Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la langue qu'il/elle a apprise en second lieu.

- O₂ Français
 O₁ Anglais
 O₃ Autre – *Précisez ci-dessous*

45. Est-ce que ... est/était un(e) Autochtone, c'est-à-dire un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis ou un(e) Inuit (Esquimaux)?

- O₄ Non
 O₁ Oui, Indien(ne) de l'Amérique du Nord
 O₂ Oui, Métis
 O₃ Oui, Inuit (Esquimaux)

46. Est-ce que ... appartient/appartenait à une bande indienne ou à une première nation?

- O₂ Non
 O₁ Oui, appartient à une bande indienne ou à une première nation – *précisez la bande indienne ou la première nation (p. ex., Musqueam)*

47. Est-ce que ... est/était un(e) Indien(ne) des traités ou un(e) Indien(ne) inscrit(e) aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada?

- O₂ Non
 O₁ Oui, Indien(ne) des traités ou Indien(ne) inscrit(e)

48. De quel pays était-il/elle un(e) citoyen(e) le 16 mai 2006?

Note: "Du Canada, par naturalisation" désigne la procédure par laquelle, selon la Loi sur la citoyenneté, un(e) immigrant(e) se voit accorder la citoyenneté du Canada.

Indiquez plus d'une citoyenneté, s'il y a lieu.

- O₁ Du Canada, par naissance
 O₂ Du Canada, par naturalisation
 O₃ Autre pays – *Précisez ci-dessous*

49. Est-ce que ... est ou a déjà été un(e) immigrant(e) reçu(e)?

Note: Un(e) "immigrant(e) reçu(e)" est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.

- O₂ Non ou je ne sais pas → *Passer à la question 52*
 O₁ Oui

50. En quelle année est-ce que ... est devenu(e) un(e) immigrant(e) reçu(e) pour la première fois?

- O₁ 2006
 O₂ Autre – *Précisez ci-dessous*

Si l'année exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation

→ *Passer à la question 52*

A A A A

51. Quand, en 2006, ... est-il/elle devenu(e) un(e) immigrant(e) reçu(e)?

- O₁ Avant le 16 mai 2006 (jour du recensement)
 O₂ Le ou après le 16 mai 2006

52. Quels sont les noms et caractéristiques de la personne qui a complété ce questionnaire?

- O Liste à la question 3, entrez le numéro de personne OU

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec ...

Sexe: M ou F Date de naissance (Jour / Mois / Année)

/ /

J J M M A A A A

Tournez la page →



POUR UTILISATION PAR LE BUREAU RÉGIONAL SEULEMENT

NPC: _____

INT#: _____

Prénom(s)

Nom de famille

Questions concernant une personne décédée avant LE JOUR DU RECENSEMENT, le 16 mai 2006

1. Est-ce que ... a changé son nom depuis le 15 mai 2001, ou son nom était-il différent du nom qui est inscrit sur la ligne ci-dessus?

 Non

 Oui → Inscrivez son (ses) nouveau(x) nom(s) ci-dessous

Prénom(s)

Nom de famille

2. Quelle était la date de naissance de ... ?

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation

Jour	Mois	Année
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
J J	M M	A A A A

3. À quelle date est-il (elle) décédé(e)?

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation

Jour	Mois	Année
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
J J	M M	A A A A

4. Quel était le sexe de ... ?

 Féminin

 Masculin → Passez à la question 6

5. Quel était le nom de fille de ... ?

 Ne sait pas

6. Dans quelle province, territoire ou pays ... est-il (elle) décédé(e)?

- 1 Terre-Neuve-et-Labrador
 2 Île-du-Prince-Édouard
 3 Nouvelle-Écosse
 4 Nouveau-Brunswick
 5 Québec
 6 Ontario
 7 Manitoba
 8 Saskatchewan
 9 Alberta
 10 Colombie-Britannique
 11 Yukon
 12 Territoires du Nord-Ouest
 13 Nunavut
 14 États-Unis
 15 En dehors de l'Amérique du Nord – Précisez le pays

 Ne sait pas

7. Quelle était l'adresse ou le lieu exact de la dernière résidence habituelle connue de ... au Canada? Si ... avait une adresse postale de style boîte postale de bureau de poste, poste restante, route rurale ou l'adresse d'une entreprise, veuillez inscrire le plus explicitement possible une adresse de domicile de style adresse civique ou adresse du système d'urgence 911.

Si ... n'avait pas de domicile habituel, inscrivez l'endroit où ... est demeuré(e) en dernier.

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire Code postal

Tél. Code régional Numéro de téléphone

 Ne sait pas

8. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait avec ... à cette adresse? (non requis s'il s'agit d'un logement collectif ou d'une institution)

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec ...

Sexe: M ou F

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

- Pas d'autre adulte
 Ne sait pas

9. Y a-t-il une autre résidence au Canada, comme un chalet ou un condominium, ou tout autre genre de résidence secondaire que ... ou un autre membre de son ménage possédait ou louait et où ... demeurerait à l'occasion?

 Oui – Précisez

Numéro et nom de rue ou lot et numéro de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire Code postal

Tél. Code régional Numéro de téléphone

 Non → Passez à la question 11

 Ne sait pas → Passez à la question 11

Tournez la page →



10. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait à cette adresse? (non requis s'il s'agit d'un logement collectif ou d'une institution)

Même personne qu'à la question 8 OU

Prénom(s)	
Nom de famille	
Lien avec ...	
Sexe: M ou F	Date de naissance (Jour / Mois / Année)
<input type="checkbox"/>	J J / M M / A A A A

Pas d'autre adulte

Ne sait pas

11. Quels sont les noms et caractéristiques de la personne qui a complété ce questionnaire?

Même personne qu'à la question 8 OU

Même personne qu'à la question 10 OU

Prénom(s)	
Nom de famille	
Lien avec ...	
Sexe: M ou F	Date de naissance (Jour / Mois / Année)
<input type="checkbox"/>	J J / M M / A A A A

VOUS AVEZ MAINTENANT REMPLI VOTRE QUESTIONNAIRE

Veillez retourner votre questionnaire complété dans l'enveloppe affranchie incluse.

Merci

LA LOI PROTÈGE VOS RENSEIGNMENTS

La loi protège la confidentialité de votre questionnaire complété. Tous les employés de Statistique Canada doivent prêter un serment de discrétion. Les renseignements personnels ne peuvent être fournis à quiconque à l'extérieur de Statistique Canada, pas même à la police, à un autre ministère, ou à aucune autre personne. C'est votre droit!

COMMENTAIRES ?

Annexe B. Acronymes

Les acronymes suivants ont été utilisés dans le présent rapport.

ADRC	Agence des douanes et du revenu du Canada
AR	agent recenseur
AR	agglomération de recensement
ATR	Assistance téléphonique du recensement
BC	bureau central (de Statistique Canada)
BDR	Base de données des réponses du recensement
BR	bureau régional (de Statistique Canada)
CTC	centre de traitement des données
CV	coefficient de variation
CVD	Contre-vérification des dossiers
CVD BDR	version de la CVD de la BDR
DCE	district de chef d'équipe
DEP	district électoral provincial
EAA	Étude par appariement automatisé
ECL	Enquête sur la classification des logements
ELC	Étude sur les logements collectifs
ELP	Étude sur les logements privés
EP	envoi par la poste
ESR	Étude sur le surdénombrement du recensement
IMC	imputation de ménages au complet
ITAO	interview téléphonique assistée par ordinateur
L/L	listage/livraison
StatMx	Macros statistiques complémentaires
PC	personne choisie
PEP	Programme des estimations de la population
RIPD	réserves indiennes partiellement dénombrées
RMR	région métropolitaine de recensement
RNP	résident non permanent
RV	Registre des visites
SCANCIR	Système canadien de contrôle et d'imputation du recensement
SCNR	suivi des cas de non-réponse
SD	secteur de dénombrement
SEC	statistiques de l'état civil
SGCE	Système généralisé de couplage d'enregistrements
SR	subdivision de recensement
UC	unité de collecte
VLI	Vérification des logements inoccupés

Bibliographie

ARMSTRONG, M. 2008. *Contre-vérification des dossiers de 2006 : Rapport sur la collecte des données*, Ottawa, Statistique Canada. Rapport interne de la division des méthodes d'enquêtes sociales.

DIALLO, M. S. 2008. *Contre-vérification des dossiers Recensement 2006 : Classification 2006 et fichier maître des personnes choisies 2006*, Ottawa, Statistique Canada. Rapport interne de la division des méthodes d'enquêtes sociales.

DICK, P. 2007. « Résultats de l'Étude de classification des logements (ECL) de 2006 », *réunion du Comité fédérale-provinciale-territoriale de la démographie*, 20 et 21 septembre 2007, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, 33 diapositives.

FELLEGI, I.P. and SUNTER, A.B. (1969). *A Theory of Record Linkage*, Journal of the American Statistical Association, 64 vol., p. 1 183 à 1 210.

MÉTHODES DES SYSTÈMES GÉNÉRALISÉS. 2009. *Logithèque de la Méthodologie, StatMx, Fonction d'estimation par calage, Version 2.0, Description des paramètres de la fonction*, Ottawa, Statistique Canada. Rapport interne.

MOREL, J. et FARR, H. 2008a. *Étude sur le Surdénombrement du Recensement de 2006, Rapport d'évaluation*. Ottawa, Statistique Canada. Rapport interne de la division des méthodes d'enquêtes sociales.

---. 2008b. *Étude sur le Surdénombrement du Recensement de 2006, Rapport méthodologique*, Ottawa, Statistique Canada. Rapport interne de la division des méthodes d'enquêtes sociales.

THÉBERGE, A. 2008. *Le rajustement pour la non-réponse et estimation de la variance pour la Contre-vérification des dossiers de 2006*, Ottawa, Statistique Canada. Rapport interne de la division des méthodes d'enquêtes sociales.

STATISTIQUE CANADA, s.d. *Estimations de la population totale, Canada, provinces et territoires*, http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3601&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2 (site consulté le 27 novembre 2009)

---, s.d. b. *Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés*, Recensement de 2006, « série des notes », <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/notes/aboriginal-autochtones-fra.cfm> (site consulté le 27 novembre 2009).

---. 2009. *Rapport technique du Recensement de 2006 : Échantillonnage et pondération*, produit n° 92-568-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, août, « série de rapports techniques du Recensement de 2006 », http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/rp-guides/rp/sw-ep/sw-ep_index-fra.cfm (site consulté le 27 novembre 2009)

---. 2009b. *Sous-dénombrement net de la population du Recensement de 2006 « vivant dans les réserves »*, pour le Canada, région (tableau), « Rapport technique sur les Peuples autochtones », produit n° 92-569-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, mars, http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/rp-guides/rp/ap-pa/table/table_6-fra.cfm (site consulté le 27 novembre 2009)

- . 2009c. *Estimations de modèle pour les réserves indiennes et les établissements indiens incomplètement dénombrés pour le Canada* (tableau), « Rapport technique sur les Peuples autochtones », produit n° 92-569-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, août, http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/rp-guides/rp/ap-pa/table/table_7-fra.cfm (site consulté le 27 novembre 2009)
- . 2004. *Couverture*, produit n° 92-394-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, 25 novembre, « série de rapports techniques du Recensement de 2001 », http://www12.statcan.gc.ca/francais/census01/Products/Reference/tech_rep/coverage/index.cfm (site consulté le 9 novembre 2009).
- . 1999. *Couverture*, produit n° 92-370-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, 14 décembre, « série des rapports techniques, Recensement de la population de 1996 », <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=92-370-X&CHROPG=1&lang=fra> (site consulté le 9 novembre 2009).
- . 1994. *Couverture*, produit n° 92-341F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, mars, « série des rapports techniques du Recensement de 1991 ».
- . 1990. *Couverture*, produit n° 99-135F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, mars, « série des guides à l'intention des utilisateurs sur la qualité des données du Recensement de 1986 ».